



Vienne

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°86-2024-112

PUBLIÉ LE 7 MAI 2024

Sommaire

CHU 86 /

86-2024-05-02-00013 - Décision n°24-019 portant affectation à Madame Adeline HOCQUET, directrice adjointe au Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers est nommée en qualité de directrice au sein de la direction des achats et de la logistique. (2 pages)	Page 4
86-2024-05-02-00014 - Décision n°24-020 portant délégation de signature est donnée à Madame Adeline HOCQUET, Directrice des achats et de la logistique , à l'effet de signer, pour le compte et au nom de la Directrice générale , tout document se rapportant à la gestion de la Direction des achats et de la logistique du CHU de Poitiers (3 pages)	Page 7
86-2024-05-02-00015 - Décision n°24-021 portant délégation de signature est donnée à Madame Geneviève GASCHARD, Directrice des Ressources Biomédicales, à l'effet de signer, pour le compte et au nom de la Directrice générale, tout document se rapportant à la gestion de la Direction des Ressources Biomédicales du CHU de Poitiers (3 pages)	Page 11
86-2024-05-02-00016 - Décision n°24-023 portant délégation de signature est donnée à Monsieur Ahmad AL HAJ, Attaché d'administration hospitalière à la Direction des Affaires Financières, Économiques et Techniques du Centre Hospitalier Henri Laborit, mis à disposition auprès du CHU de Poitiers, à l'effet de signer, pour le compte et au nom de la Directrice Générale... (3 pages)	Page 15
86-2024-05-02-00017 - Décision n°24-056 portant affectation - Monsieur Guillaume DESHORS, Directeur Général Adjoint au Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers, est affecté à la Direction Générale en qualité de Directeur Général Adjoint. (2 pages)	Page 19
86-2024-05-03-00008 - Décision n°24-057 portant délégation de signature, en cas d'absence ou empêchement de la Directrice Générale, délégation est donnée à Monsieur Guillaume DESHORS, Directeur Général Adjoint, pour signer tous les actes nécessaires à la gestion et à la conduite générale du Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers. (2 pages)	Page 22
86-2024-05-03-00009 - Décision n°24-059 portant affectation - Madame Héloïse BAUX, Directrice adjointe au Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers, est nommée en qualité de Directrice au sein de la Direction des affaires médicales. (2 pages)	Page 25
86-2024-05-03-00010 - Décision n°24-060 portant affectation - Madame Isabelle DICHAMP, Ingénieur Hospitalier Principal au Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers, est nommée en qualité de Directrice au sein de la Direction des coopérations - médecine de ville - autorisations d'activités - télémédecine. (2 pages)	Page 28

86-2024-05-03-00011 - Décision n°24-061 portant délégation de signature est donnée à Madame Isabelle DICHAMP, Directrice au sein de la direction Coopération-Médecine de ville-autorisations d'activités-télémedecine, à l'effet de signer, pour le compte et au nom de la Directrice générale, tout document se rapportant à la gestion de sa direction. (2 pages)	Page 31
DDT 86 / SEB	
86-2024-05-03-00006 - Arrêté n° 2024-DDT-190 portant délimitation des communes ou parties de communes du département de la Vienne où la présence du castor d'Europe (castor fiber) ou de la loutre d'Europe (lutra lutra) est avérée et où l'usage des pièges de catégorie 2 est limité pour la campagne 2024 - 2025 (14 pages)	Page 34
DIRA /	
86-2024-05-07-00001 - Arrêté n° 2024-ang-19 du 7 mai 2024 relatif aux travaux de remplacement de joints sur ouvrage d'art RN10 du PR 74+930 au PR 73+710 sens 2 Commune de Vivonne (4 pages)	Page 49
PREFECTURE de la VIENNE /	
86-2024-05-02-00010 - ?? Arrêté n° 2023/DCL/BER/ 380 en date du 2 mai 2024 ?? Modifiant l'arrêté n° 2023/DCL/BER/ 517 en date du 29 août 2023 instituant dans le département de la Vienne les bureaux de vote à partir du 1er janvier 2024 (30 pages)	Page 54
PREFECTURE de la VIENNE / DCL	
86-2024-05-02-00012 - Arrêté n° 2024 DCL/BER 379- en date du 2 mai 2024 modifiant l'arrêté n° 2023 DCL/BER 591 - en date du 9 octobre 2023 ?? portant renouvellement des membres des commissions de contrôle des listes électorales dans les communes du département de la Vienne ?? (14 pages)	Page 85
PREFECTURE de la VIENNE / DCPAT	
86-2024-05-03-00003 - AP 102 HABILIT AI 2024 002 (2 pages)	Page 100
UDAP /	
86-2024-01-23-00010 - DP08603124x0001 ?? Autorisation de travaux sur immeuble situé dans un site classé et en abords de monuments historiques pour les travaux ne relevant pas d'une autorisation du ministre chargé des sites (2 pages)	Page 103
86-2024-05-03-00007 - DP08603124X0029 ?? Autorisation de travaux sur immeuble situé dans un site classé pour les travaux ne relevant pas d'une autorisation du ministre chargé des sites (2 pages)	Page 106

CHU 86

86-2024-05-02-00013

Décision n°24-019 portant affectation à Madame Adeline HOCQUET, directrice adjointe au Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers est nommée en qualité de directrice au sein de la direction des achats et de la logistique.

DECISION N°24-019
PORTANT AFFECTATION

La Directrice Générale du Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers, es qualité, soussignée,

Vu l'article L. 6141-1 du Code de la Santé Publique ;

Vu l'article L. 6143-7 du Code de la Santé Publique relatif aux attributions du directeur d'un établissement public de santé,

Vu les articles D. 6143-33 à D. 6143-35 et R. 6143-38 du Code de la Santé Publique relatifs à la délégation de signature des directeurs des établissements publics de santé,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé ;

Vu la loi n°2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé ;

Vu le décret n°2010-259 du 11 mars 2010 modifiant le décret n°2005-921 du 2 août 2005 portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1°, 2° et 3°) de la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du Directeur Général de l'ARS Poitou-Charentes en date du 9 octobre 2013 portant création du Groupe Hospitalier Nord Vienne ;

Vu le décret n°2015-1420 du 4 novembre 2015 relatif à la création d'un Centre Hospitalier Régional de Poitiers par fusion du Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers et du Centre Hospitalier de Montmorillon à compter du 1^{er} janvier 2016 ;

Vu la convention Hospitalo-Universitaire signée entre le Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers et l'Université de Poitiers en date du 6 avril 2023 ;

Vu le décret du 19 novembre 2020 relatif à la création du centre hospitalier régional de Poitiers par fusion-absorption du groupe hospitalier Nord Vienne par le centre hospitalier régional universitaire de Poitiers ;

Vu le décret de Monsieur le Président de la République en date du 20 janvier 2020 nommant Madame Anne COSTA, directrice générale du Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers ;

Vu l'arrêté de Madame la Directrice Générale du Centre National de Gestion en date du 22 décembre 2020 nommant, Madame Anne COSTA, Directrice générale du Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers à compter du 1^{er} janvier 2021 ;

Vu l'arrêté de Madame la Directrice Générale du Centre National de Gestion en date du 11 mars 2024 nommant, Madame Adeline HOCQUET, directrice adjointe au Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers à compter du 1^{er} mai 2024 ;

Considérant la note de service ADM NS 971 modifiant l'organigramme de direction du CHU de Poitiers à compter du 2 mai 2024 ;

DECIDE :

Article 1 :

Madame Adeline HOCQUET, Directrice adjointe au Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers est nommée en qualité de directrice au sein de la direction des achats et de la logistique.

Article 2 :

La présente décision portant affectation annule et remplace la décision n°24-008, se rapportant au même objet.


Article 3 :

Cette décision prend effet à compter du 2 mai 2024.

A Poitiers, le 2 mai 2024

Anne COSTA

Directrice Générale



Destinataires :
Adeline HOCQUET
Bureau de la Paie

Direction Générale
Trésorerie Principale

CHU 86

86-2024-05-02-00014

Décision n°24-020 portant délégation de signature est donnée à Madame Adeline HOCQUET, Directrice des achats et de la logistique , à l'effet de signer, pour le compte et au nom de la Directrice générale , tout document se rapportant à la gestion de la Direction des achats et de la logistique du CHU de Poitiers

**DECISION N°24-020
PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE**

La Directrice Générale du Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers, es qualité, soussignée,

Vu l'article L. 6141-1 du Code de la Santé Publique ;

Vu l'article L. 6143-7 du Code de la Santé Publique relatif aux attributions du directeur d'un établissement public de santé,

Vu les articles D. 6143-33 à D. 6143-35 et R. 6143-38 du Code de la Santé Publique relatifs à la délégation de signature des directeurs des établissements publics de santé,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé ;

Vu la loi n°2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé ;

Vu le décret n°2010-259 du 11 mars 2010 modifiant le décret n°2005-921 du 2 août 2005 portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1°, 2° et 3°) de la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du Directeur Général de l'ARS Poitou-Charentes en date du 9 octobre 2013 portant création du Groupe Hospitalier Nord Vienne ;

Vu le décret n°2015-1420 du 4 novembre 2015 relatif à la création d'un Centre Hospitalier Régional de Poitiers par fusion du Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers et du Centre Hospitalier de Montmorillon à compter du 1er janvier 2016 ;

Vu la convention Hospitalo-Universitaire signée entre le Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers et l'Université de Poitiers en date du 6 avril 2023 ;

Vu le décret du 19 novembre 2020 relatif à la création du centre hospitalier régional de Poitiers par fusion-absorption du groupe hospitalier Nord Vienne par le centre hospitalier régional universitaire de Poitiers ;

Vu le décret de Monsieur le Président de la République en date du 20 janvier 2020 nommant Madame Anne COSTA, directrice générale du Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers ;

Vu l'arrêté de Madame la Directrice Générale du Centre National de Gestion en date du 22 décembre 2020 nommant, Madame Anne COSTA, Directrice générale du Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers à compter du 1er janvier 2021 ;

Vu l'arrêté de Madame la Directrice Générale du Centre National de Gestion en date du 11 mars 2024 nommant, Madame Adeline HOCQUET, directrice adjointe au Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers à compter du 1er mai 2024 ;

Considérant la décision d'affectation n° 24-019 de Madame Adeline HOCQUET à compter du 2 mai 2024 ;

Considérant la décision d'affectation n° 22-053 de Madame Geneviève GASCHARD à compter du 1er juillet 2022 ;

NAH AH JJJ

Considérant la note de service ADM NS 971 modifiant l'organigramme de direction du CHU de Poitiers à compter du 2 mai 2024 ;

DECIDE :

Article 1 :

Délégation de signature est donnée à Madame Adeline HOCQUET, Directrice des achats et de la logistique, à l'effet de signer, pour le compte et au nom de la Directrice générale, tout document se rapportant à la gestion de la Direction des achats et de la logistique du CHU de Poitiers.

Le délégataire est notamment autorisé à signer tous les documents relatifs à l'organisation du travail, congés, autorisations d'absence des personnels placés sous son autorité.

Article 2 :

Sont exclues de la présente délégation :

- les correspondances avec les autorités de tutelle,
- les correspondances avec les organismes de la Sécurité Sociale,
- les actions contentieuses,
- les questions de principe de politique générale.


Article 3 :

Le délégataire est autorisé à signer tout document de la direction des achats se rapportant aux comptes d'exploitation et d'investissements du secteur hôtelier, logistique et tertiaire.

Le délégataire est autorisé à signer dans le cadre des comptes du secteur hôtelier, logistique et tertiaire :

- les courriers, notes et documents administratifs établis dans le cadre des attributions générales relevant du domaine des achats et de la logistique ;
- les procès-verbaux de réception de travaux et les procès-verbaux d'admission concernant les équipements ;
- les actes juridiques et documents suivants, relatifs à la passation des marchés publics et des marchés subséquents :
 - pour les marchés publics, accords-cadres et les marchés subséquents d'un montant inférieur à 40 000 € HT : les actes d'engagement et leurs avenants, les bons de commandes valant notification ;
 - tous les documents de consultations (Cahiers des Clauses Particulières, courriers, lettres de rejet,...).
- toutes pièces constitutives ou justificatives et attestations liées au caractère exécutoire des marchés publics, des marchés subséquents et conventions, de travaux, de fournitures courantes et services passés par l'établissement (ordres de service, nantissements, etc...), sous réserve des conditions précisées ci-dessus.
- les pièces administratives relevant de la comptabilité-matières, à savoir : toutes les opérations relatives aux entrées ou sorties des denrées, objets de consommation, matières premières, fournitures et objets mobiliers de toute nature et notamment :
 - les bons de commandes quel que soit leur montant,
 - les factures de fournitures ou de prestations de service pour constatation du service fait et liquidation des dépenses,
 - la tenue de la comptabilité des stocks,
 - les sorties d'actifs.

Le délégataire est également autorisé à signer électroniquement les marchés publics et les marchés subséquents, et ce quel qu'en soit le montant ; à condition que la Directrice Générale du CHU de Poitiers ou son représentant ait signé la décision d'attribution correspondante et/ou l'acte d'engagement correspondant.

NCH
AH  JJW

Article 4 :

Délégation de signature est donnée à Madame Adeline HOCQUET à l'effet de signer, pour le compte et au nom de la Directrice Générale les actes juridiques, contrats et documents suivants, relatifs à la passation des marchés publics, des accords-cadres et des marchés subséquents pour le Centre Hospitalier Henri Laborit :

- Pour les marchés publics et les accords-cadres et quel que soit le type de procédure engagée : tous les documents de la consultation (publicité, courriers de consultation, règlement de la consultation, Cahier des Clauses Particulières (CPP), Dossier de consultation des Entreprises (DCE) etc... (liste non exhaustive) ;
- Pour les marchés subséquents passés en application d'un accord cadre, sans limitation de montant : les actes d'engagement et leurs pièces annexes, les avenants quel que soit leur montant ainsi que les décisions relatives à l'attribution de ces marchés ;

Article 5 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Adeline HOCQUET, même délégation est donnée dans les mêmes conditions à Madame Geneviève GASCHARD, Directrice des ressources biomédicales pour tout document se rapportant à la gestion de la Direction des achats.

Article 6 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Adeline HOCQUET, de Madame Geneviève GASCHARD, délégation est donnée à Monsieur Jean-Joseph NDIONE pour les bons de commandes, factures et courriers inhérents aux fournitures et équipements hôteliers, tertiaires et logistiques et Madame Nicola CAREY-MAITRE pour les documents de consultations (Cahiers des Clauses Particulières, courriers, lettres de regret...) à l'exception des rapports de choix ainsi que pour l'utilisation de la signature électronique des marchés publics et des marchés subséquents.

Article 7 :

La présente décision portant délégation de signature prend effet à compter du 2 mai 2024.

Article 8 :

La présente décision portant délégation de signature annule et remplace la décision n°24-009 se rapportant au même objet. La présente décision portant délégation de signature sera publiée par tout moyen la rendant consultable.

A Poitiers, le 2 mai 2024

Anne COSTA

Directrice Générale

Signature et paraphe de Adeline HOCQUET

Destinataires :
Mme Adeline HOCQUET
Mme Nicola CAREY-MAITRE
Direction Générale
Trésorerie Principale

Signature et paraphe de Jean-Joseph NDIONE

Signature et paraphe de Nicola CAREY-MAITRE

Mme Geneviève GASCHARD
M Jean-Joseph NDIONE

NAM

AN

JJN

CHU 86

86-2024-05-02-00015

Décision n°24-021 portant délégation de signature est donnée à Madame Geneviève GASCHARD, Directrice des Ressources Biomédicales, à l'effet de signer, pour le compte et au nom de la Directrice générale, tout document se rapportant à la gestion de la Direction des Ressources Biomédicales du CHU de Poitiers

**DECISION N°24-021
PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE**

La Directrice Générale du Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers, es qualité, soussignée,

Vu l'article L. 6141-1 du Code de la Santé Publique ;

Vu l'article L. 6143-7 du Code de la Santé Publique relatif aux attributions du directeur d'un établissement public de santé,

Vu les articles D. 6143-33 à D. 6143-35 et R. 6143-38 du Code de la Santé Publique relatifs à la délégation de signature des directeurs des établissements publics de santé,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé ;

Vu la loi n°2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé ;

Vu le décret n°2010-259 du 11 mars 2010 modifiant le décret n°2005-921 du 2 août 2005 portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1°, 2° et 3°) de la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du Directeur Général de l'ARS Poitou-Charentes en date du 9 octobre 2013 portant création du Groupe Hospitalier Nord Vienne ;

Vu le décret n°2015-1420 du 4 novembre 2015 relatif à la création d'un Centre Hospitalier Régional de Poitiers par fusion du Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers et du Centre Hospitalier de Montmorillon à compter du 1^{er} janvier 2016 ;

Vu la convention Hospitalo-Universitaire signée entre le Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers et l'Université de Poitiers en date du 6 avril 2023 ;

Vu le décret du 19 novembre 2020 relatif à la création du centre hospitalier régional de Poitiers par fusion-absorption du groupe hospitalier Nord Vienne par le centre hospitalier régional universitaire de Poitiers ;

Vu le décret de Monsieur le Président de la République en date du 20 janvier 2020 nommant Madame Anne COSTA, directrice générale du Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers ;

Vu l'arrêté de Madame la Directrice Générale du Centre National de Gestion en date du 22 décembre 2020 nommant, Madame Anne COSTA, Directrice générale du Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers à compter du 1^{er} janvier 2021 ;

Vu l'arrêté de Madame la Directrice Générale du Centre National de Gestion en date du 11 mars 2024 nommant, Madame Adeline HOCQUET, directrice adjointe au Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers à compter du 1^{er} mai 2024 ;

Considérant la décision d'affectation n° 22-053 de Madame Geneviève GASCHARD à compter du 1^{er} juillet 2022 ;

Considérant la décision d'affectation n° 24-019 de Madame Adeline HOCQUET à compter du 2 mai 2024 ;

Considérant la note de service ADM NS 971 modifiant l'organigramme de direction du CHU de Poitiers à compter du 2 mai 2024 ;

AN  JJU

DECIDE :

Article 1 :

Délégation de signature est donnée à Madame Geneviève GASCHARD, Directrice des Ressources Biomédicales, à l'effet de signer, pour le compte et au nom de la Directrice générale, tout document se rapportant à la gestion de la Direction des Ressources Biomédicales du CHU de Poitiers.

Article 2 :

Sont exclues de la présente délégation :

- les correspondances avec les autorités de tutelle,
- les correspondances avec les organismes de la Sécurité Sociale,
- les actions contentieuses,
- les questions de principe de politique générale.

Article 3 :

Le délégataire est autorisé à signer tout document de la direction des ressources biomédicales se rapportant aux comptes d'exploitation et d'investissements du secteur biomédical et de la pharmacie.

Le délégataire est autorisé à signer dans le cadre des comptes du secteur biomédical et de la pharmacie :

- les courriers, notes et documents administratifs établis dans le cadre des attributions générales relevant du domaine du biomédical ;
- tous les documents relatifs à l'organisation du travail, congés, autorisations d'absence des personnels placés sous son autorité ;
- les procès-verbaux de réception de travaux et les procès-verbaux d'admission concernant les équipements ;
- les actes juridiques et documents suivants, relatifs à la passation des marchés publics et des marchés subséquents :
 - o pour les marchés publics, accords-cadres et les marchés subséquents d'un montant inférieur à 40 000 € HT : les actes d'engagement et leurs avenants, les bons de commandes valant notification ;
 - o tous les documents de consultations (Cahiers des Clauses Particulières, courriers, lettres de rejet,...).
- toutes pièces constitutives ou justificatives et attestations liées au caractère exécutoire des marchés publics, des marchés subséquents et conventions, de travaux, de fournitures courantes et services passés par l'établissement (ordres de service, nantissements, etc...), les avenants, quel que soit leur montant, et les marchés complémentaires, sous réserve des conditions précisées ci-dessus.
- les pièces administratives relevant de la comptabilité-matières, à savoir : toutes les opérations relatives aux entrées ou sorties des denrées, objets de consommation, matières premières, fournitures et objets mobiliers de toute nature et notamment :
 - o les bons de commandes quel que soit leur montant (à l'exception des bons de commande liés aux comptes d'exploitation de la pharmacie).
 - o les factures de fournitures ou de prestations de service pour constatation du service fait et liquidation des dépenses,
 - o la tenue de la comptabilité des stocks,
 - o les sorties d'actifs.
- les certificats de levée de retenue de garantie ;
- les supports de titre de recette,
- les courriers de suspension de paiement de facture ;
- les fiches d'engagement ;

Le délégataire est également autorisé à signer électroniquement les avenants, marchés complémentaires et les marchés subséquents, et ce quel qu'en soit le montant relevant du secteur biomédical et pharmacie.

Article 4 :

Délégation de signature est donnée à Madame Geneviève GASCHARD, Directrice des Ressources Biomédicales, à l'effet de signer, pour le compte et au nom de la Directrice Générale les actes juridiques, contrats et documents

AH JS [Signature] JTN

suivants, relatifs à la passation des marchés publics, des accords-cadres et des marchés subséquents pour le Centre Hospitalier Henri Laborit :

- Pour les marchés publics et les accords-cadres et quel que soit le type de procédure engagée :
 - o tous les documents de la consultation (publicité, courriers de consultation, règlement de la consultation, Cahier des Clauses Particulières (CPP), Dossier de consultation des Entreprises (DCE) etc... (liste non exhaustive) ;
- Pour les marchés subséquents passés en application d'un accord cadre, sans limitation de montant :
 - o les actes d'engagement et leurs pièces annexes, les avenants quel que soit leur montant ainsi que les décisions relatives à l'attribution de ces marchés ;

Article 5 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Geneviève GASCHARD, délégation est donnée dans les mêmes conditions à Madame Adeline HOCQUET, Directrice des Achats et de la Logistique, pour tout document se rapportant à la gestion de la Direction des Ressources Biomédicales.

Article 6 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Geneviève GASCHARD et de Madame Adeline HOCQUET, délégation est donnée à Madame Aurélie SUPIOT pour tout document se rapportant à la gestion de la Direction des Ressources Biomédicales.

Article 7 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Geneviève GASCHARD, de Madame Adeline HOCQUET et de Madame Aurélie SUPIOT, délégation est donnée à Monsieur Jean Joseph NDIONE pour tout document se rapportant à la gestion de la Direction des Ressources Biomédicales.

Article 8 :

La présente décision portant délégation de signature prend effet à compter du 2 mai 2024.

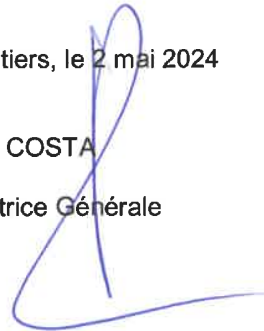
Article 9 :

La présente décision portant délégation de signature annule et remplace la décision n°23-059 se rapportant au même objet. La présente décision portant délégation de signature sera publiée par tout moyen la rendant consultable.

A Poitiers, le 2 mai 2024

Anne COSTA

Directrice Générale



Signature et paraphe de Geneviève GASCHARD

CHU 86

86-2024-05-02-00016

Décision n°24-023 portant délégation de signature est donnée à Monsieur Ahmad AL HAJ, Attaché d'administration hospitalière à la Direction des Affaires Financières, Économiques et Techniques du Centre Hospitalier Henri Laborit, mis à disposition auprès du CHU de Poitiers, à l'effet de signer, pour le compte et au nom de la Directrice Générale...

DECISION N°24-023
PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE

La Directrice Générale du Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers, es qualité, soussignée,

Vu l'article L. 6141-1 du Code de la Santé Publique ;

Vu l'article L. 6143-7 du Code de la Santé Publique relatif aux attributions du directeur d'un établissement public de santé,

Vu les articles D. 6143-33 à D. 6143-35 et R. 6143-38 du Code de la Santé Publique relatifs à la délégation de signature des directeurs des établissements publics de santé,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé ;

Vu la loi n°2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé ;

Vu le décret n°2010-259 du 11 mars 2010 modifiant le décret n°2005-921 du 2 août 2005 portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1°, 2° et 3°) de la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du Directeur Général de l'ARS Poitou-Charentes en date du 9 octobre 2013 portant création du Groupe Hospitalier Nord Vienne ;

Vu le décret n°2015-1420 du 4 novembre 2015 relatif à la création d'un Centre Hospitalier Régional de Poitiers par fusion du Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers et du Centre Hospitalier de Montmorillon à compter du 1^{er} janvier 2016 ;

Vu la convention Hospitalo-Universitaire signée entre le Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers et l'Université de Poitiers en date du 6 avril 2023 ;

Vu les articles L. 6132-1 à L. 6132-6 du Code de Santé Publique instituant les Groupements Hospitaliers de Territoire ;

Vu le décret n° 2016-524 du 27 avril 2016 relatif aux Groupements Hospitaliers de Territoire ;

Vu le décret n° 2017-701 du 2 mai 2017 relatif aux modalités de mise en œuvre des activités, fonctions et missions mentionnées à l'article L. 6132-3 du Code de Santé Publique au sein des Groupements Hospitaliers de Territoire ;

Vu la convention constitutive du Groupement Hospitalier de Territoire de la Vienne signée entre le Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers et le Groupe Hospitalier Nord Vienne en date du 1^{er} juillet 2016 et plus précisément l'avenant n°2 en date du 1^{er} août 2018 ;

Vu le décret du 19 novembre 2020 relatif à la création du centre hospitalier régional de Poitiers par fusion-absorption du groupe hospitalier Nord Vienne par le centre hospitalier régional universitaire de Poitiers ;

Vu la convention n°2019-0012 de mise à disposition du 04 décembre 2018 de Monsieur Ahmad AL HAJ ;

Vu la convention n°2019-1765 de mise à disposition du 1^{er} novembre 2019 de Monsieur Anthony MAZERAT ;

Vu le décret de Monsieur le Président de la République en date du 20 janvier 2020 nommant Madame Anne COSTA, directrice générale du Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers ;

Vu l'arrêté de Madame la Directrice Générale du Centre National de Gestion en date du 22 décembre 2020 nommant, Madame Anne COSTA, Directrice générale du Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers à compter du 1^{er} janvier 2021 ;

AH

AA

AN 



AL

Vu l'arrêté de Madame la Directrice Générale du Centre National de Gestion en date du 11 mars 2024 nommant, Madame Adeline HOCQUET, directrice adjointe au Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers à compter du 1er mai 2024 ;

Vu l'arrêté de Madame la Directrice Générale du Centre National de Gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière en date du 22 décembre 2020 nommant, Monsieur Alain LAMY, Directeur adjoint au Centre Hospitalier Régional de Poitiers à compter du 1er janvier 2021 ;

Considérant la décision d'affectation n° 24-019 de Madame Adeline HOCQUET à compter du 2 mai 2024 ;

Considérant la décision d'affectation n° 22-053 de Madame Geneviève GASCHARD à compter du 30 juin 2022 ;

Considérant la décision d'affectation n° 22-052 de Monsieur Michel SOREL à compter du 1er juillet 2022 ;

Considérant la décision d'affectation n° 21-022 de Monsieur Alain LAMY à compter du 1er janvier 2021 ;

Considérant la décision d'affectation n° 22-013 de Monsieur Frédéric MARCHAL à compter du 1er janvier 2022 ;

Considérant la note de service ADM NS 971 modifiant l'organigramme de direction du CHU de Poitiers à compter du 2 mai 2024 ;

DECIDE :

Article 1 :

Délégation de signature est donnée à Monsieur Ahmad AL HAJ Attaché d'administration hospitalière à la Direction des Affaires Financières, Economiques et Techniques du Centre Hospitalier Henri Laborit, mis à disposition auprès du CHU de Poitiers, à l'effet de signer, pour le compte et au nom de la Directrice Générale, tout document se rapportant :

- Aux achats ponctuels de travaux, fournitures et services inférieurs à 40 000 euros hors taxes ;
- Aux opérations de travaux relevant de la Loi MOP (y compris marchés de maîtrise d'œuvre y afférents) dès lors que le montant des travaux HT est inférieur au seuil des marchés formalisés, ainsi que toute opération non soumise à la loi MOP spécifique au Centre Hospitalier Laborit, hors travaux récurrents ;
- Aux achats de fournitures et services répondant spécifiquement et exclusivement aux besoins du CH Laborit, dès lors qu'ils ne nécessitent pas une procédure formalisée.

Article 2 :

Sont exclues de la présente délégation :

- les correspondances avec les autorités de tutelle,
- les correspondances avec les organismes de la Sécurité Sociale,
- les actions contentieuses,
- les questions de principe de politique générale.

Article 3 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Ahmad AL HAJ délégation est donnée dans les mêmes conditions, à Monsieur Anthony MAZERAT, Adjoint des cadres hospitalier à la Direction des Affaires Financières, Economiques et Techniques du Centre Hospitalier Henri Laborit.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Ahmad AL HAJ et de Monsieur Anthony MAZERAT, délégation est donnée dans les mêmes conditions dans chacun de leur secteur à Madame Adeline HOCQUET, Directrice des achats et de la logistique au CHU de Poitiers, Monsieur Frédéric MARCHAL, Directeur Constructions – Patrimoine CHU de Poitiers, Monsieur Alain LAMY, Directeur du Système D'information et Dossier Patient CHU de Poitiers et Madame Geneviève GASCHARD, Directrice des ressources biomédicales au CHU de Poitiers.

Article 4 :

La présente décision portant délégation de signature prend effet à compter du 2 mai 2024.

AM

AA

AD

FM

AL

Article 5 :

La présente décision portant délégation de signature annule et remplace la décision n°21-216 se rapportant au même objet. La présente décision portant délégation de signature sera publiée par tout moyen la rendant consultable.

A Poitiers, le 2 mai 2024

Anne COSTA

Directrice Générale

Signature et paraphe de Ahmad AL HAJ

Signature et paraphe de Adeline HOCQUET

Signature et paraphe de Alain LAMY

Signature et paraphe de Anthony MAZERAT

Signature et paraphe de Frédéric MARCHAL

Signature et paraphe de Geneviève GASCHARD

Destinataires :

Frédéric MARCHAL
Ahmad AL HAJ
Anthony MAZERAT
Trésorerie Principale

Alain LAMY
Adeline HOCQUET
Geneviève GASCHARD
Direction Générale

CHU 86

86-2024-05-02-00017

Décision n°24-056 portant affectation - Monsieur Guillaume DESHORS, Directeur Général Adjoint au Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers, est affecté à la Direction Générale en qualité de Directeur Général Adjoint.

**DECISION N°24-056
PORTANT AFFECTATION**

La Directrice Générale du Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers, es qualité, soussignée,

Vu l'article L. 6141-1 du Code de la Santé Publique ;

Vu l'article L. 6143-7 du Code de la Santé Publique relatif aux attributions du directeur d'un établissement public de santé,

Vu les articles D. 6143-33 à D. 6143-35 et R. 6143-38 du Code de la Santé Publique relatifs à la délégation de signature des directeurs des établissements publics de santé,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé ;

Vu la loi n°2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé ;

Vu le décret n°2010-259 du 11 mars 2010 modifiant le décret n°2005-921 du 2 août 2005 portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1°, 2° et 3°) de la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du Directeur Général de l'ARS Poitou-Charentes en date du 9 octobre 2013 portant création du Groupe Hospitalier Nord Vienne ;

Vu le décret n°2015-1420 du 4 novembre 2015 relatif à la création d'un Centre Hospitalier Régional de Poitiers par fusion du Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers et du Centre Hospitalier de Montmorillon à compter du 1^{er} janvier 2016 ;

Vu la convention Hospitalo-Universitaire signée entre le Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers et l'Université de Poitiers en date du 6 avril 2023 ;

Vu le décret du 19 novembre 2020 relatif à la création du centre hospitalier régional de Poitiers par fusion-absorption du groupe hospitalier Nord Vienne par le centre hospitalier régional universitaire de Poitiers ;

Vu le décret de Monsieur le Président de la République en date du 20 janvier 2020 nommant Madame Anne COSTA, directrice générale du Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers ;

Vu l'arrêté de Madame la Directrice Générale du Centre National de Gestion en date du 22 décembre 2020 nommant, Madame Anne COSTA, Directrice générale du Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers à compter du 1^{er} janvier 2021 ;

Vu l'arrêté de Madame la Directrice Générale du Centre National de Gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière en date du 29 avril 2024 nommant Monsieur Guillaume DESHORS, Directeur Général Adjoint au Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers à compter du 2 avril 2024 ;

DECIDE :

Article 1 :

Monsieur Guillaume DESHORS, Directeur Général Adjoint au Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers, est affecté à la Direction Générale en qualité de Directeur Général Adjoint.

Article 2 :

La présente décision portant affectation annule et remplace les décisions n°22-130 et 24-001, se rapportant au même objet.

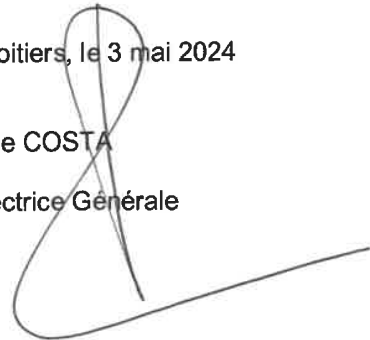
Article 3 :

Cette décision prend effet à compter du 2 avril 2024.

A Poitiers, le 3 mai 2024

Anne COSTA

Directrice Générale



Destinataires :
Guillaume DESHORS
Bureau de la Paie

Direction Générale
Trésorerie Principale

CHU 86

86-2024-05-03-00008

Décision n°24-057 portant délégation de signature, en cas d'absence ou empêchement de la Directrice Générale, délégation est donnée à Monsieur Guillaume DESHORS, Directeur Général Adjoint, pour signer tous les actes nécessaires à la gestion et à la conduite générale du Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers.

DECISION N°24-057
PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE

La Directrice Générale du Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers, es qualité, soussignée,

Vu l'article L. 6141-1 du Code de la Santé Publique ;

Vu l'article L. 6143-7 du Code de la Santé Publique relatif aux attributions du directeur d'un établissement public de santé,

Vu les articles D. 6143-33 à D. 6143-35 et R. 6143-38 du Code de la Santé Publique relatifs à la délégation de signature des directeurs des établissements publics de santé,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé ;

Vu la loi n°2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé ;

Vu le décret n°2010-259 du 11 mars 2010 modifiant le décret n°2005-921 du 2 août 2005 portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1°, 2° et 3°) de la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du Directeur Général de l'ARS Poitou-Charentes en date du 9 octobre 2013 portant création du Groupe Hospitalier Nord Vienne ;

Vu le décret n°2015-1420 du 4 novembre 2015 relatif à la création d'un Centre Hospitalier Régional de Poitiers par fusion du Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers et du Centre Hospitalier de Montmorillon à compter du 1^{er} janvier 2016 ;

Vu la convention Hospitalo-Universitaire signée entre le Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers et l'Université de Poitiers en date du 6 avril 2023 ;

Vu le décret du 19 novembre 2020 relatif à la création du centre hospitalier régional de Poitiers par fusion-absorption du groupe hospitalier Nord Vienne par le centre hospitalier régional universitaire de Poitiers ;

Vu le décret de Monsieur le Président de la République en date du 20 janvier 2020 nommant Madame Anne COSTA, directrice générale du Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers ;

Vu l'arrêté de Madame la Directrice Générale du Centre National de Gestion en date du 22 décembre 2020 nommant, Madame Anne COSTA, Directrice générale du Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers à compter du 1^{er} janvier 2021 ;

Vu l'arrêté de Madame la Directrice Générale du Centre National de Gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière en date du 29 avril 2024 nommant, Monsieur Guillaume DESHORS, Directeur général adjoint au Centre Hospitalier Universitaire à compter du 2 avril 2024 ;

Considérant la décision d'affectation n° 24-056 de Monsieur Guillaume DESHORS à compter du 2 avril 2024 ;

6.2

DECIDE :

Article 1 :

En cas d'absence ou d'empêchement de la Directrice Générale, délégation est donnée à Monsieur Guillaume DESHORS, Directeur Général Adjoint, pour signer tous les actes nécessaires à la gestion et à la conduite générale du Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers, notamment :

- Tous actes liés à la fonction d'ordonnateur ;
- Tous actes liés à la fonction de gestion et de nomination des personnels ;
- Tous documents relatifs aux marchés ;
- Tous actes liés à la gestion des affaires de l'établissement, autres que ceux énumérés à l'article L 6143-1 du code de la santé publique ;
- Tous actes liés aux actions contentieuses ;
- Tous actes liés à la politique de recherche et d'innovation ;
- Tous actes liés aux achats, emprunts, dons et legs ;
- Tous actes liés à la politique hospitalière de territoire, les relations externes (pouvoirs publics, universités...) et les relations internationales.

Article 2 :

Sont exclus de la présente délégation, tous les actes engageant l'établissement dont le montant est supérieur à 5 millions d'euros.

Article 3 :

La présente décision portant délégation de signature prend effet à compter du 3 mai 2024.

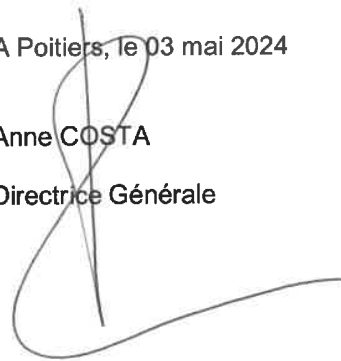
Article 4 :

La présente décision portant délégation de signature annule et remplace la décision n°24-002 se rapportant au même objet. La présente décision portant délégation de signature sera publiée par tout moyen la rendant consultable.

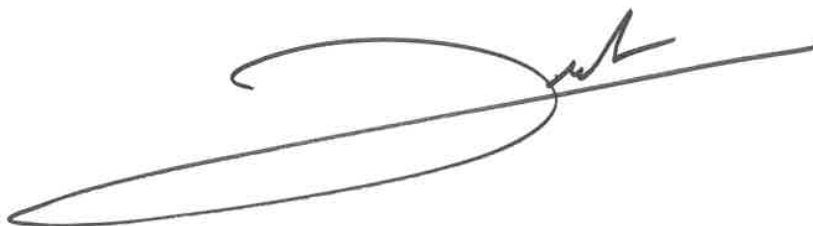
A Poitiers, le 03 mai 2024

Anne COSTA

Directrice Générale



Signature et paraphe de Monsieur Guillaume DESHORS



Destinataires :
Guillaume DESHORS
Trésorerie Principale

Direction Générale

G.D

CHU 86

86-2024-05-03-00009

Décision n°24-059 portant affectation - Madame Héloïse BAUX, Directrice adjointe au Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers, est nommée en qualité de Directrice au sein de la Direction des affaires médicales.

DECISION N°24-059
PORTANT AFFECTATION

La Directrice Générale du Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers, es qualité, soussignée,

Vu l'article L. 6141-1 du Code de la Santé Publique ;

Vu l'article L. 6143-7 du Code de la Santé Publique relatif aux attributions du directeur d'un établissement public de santé,

Vu les articles D. 6143-33 à D. 6143-35 et R. 6143-38 du Code de la Santé Publique relatifs à la délégation de signature des directeurs des établissements publics de santé,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé ;

Vu la loi n°2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé ;

Vu le décret n°2010-259 du 11 mars 2010 modifiant le décret n°2005-921 du 2 août 2005 portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1°, 2° et 3°) de la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du Directeur Général de l'ARS Poitou-Charentes en date du 9 octobre 2013 portant création du Groupe Hospitalier Nord Vienne ;

Vu le décret n°2015-1420 du 4 novembre 2015 relatif à la création d'un Centre Hospitalier Régional de Poitiers par fusion du Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers et du Centre Hospitalier de Montmorillon à compter du 1er janvier 2016 ;

Vu la convention Hospitalo-Universitaire signée entre le Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers et l'Université de Poitiers en date du 6 avril 2023 ;

Vu le décret du 19 novembre 2020 relatif à la création du centre hospitalier régional de Poitiers par fusion-absorption du groupe hospitalier Nord Vienne par le centre hospitalier régional universitaire de Poitiers ;

Vu le décret de Monsieur le Président de la République en date du 20 janvier 2020 nommant Madame Anne COSTA, directrice générale du Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers ;

Vu l'arrêté de Madame la Directrice Générale du Centre National de Gestion en date du 22 décembre 2020 nommant, Madame Anne COSTA, Directrice générale du Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers à compter du 1er janvier 2021 ;

Vu l'arrêté de Madame la Directrice Générale du Centre National de Gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière en date du 20 décembre 2022, nommant Madame Héloïse BAUX, directrice adjointe au Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers à compter du 1^{er} janvier 2023 ;

DECIDE :

Article 1 :

Madame Héloïse BAUX Directrice adjointe au Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers, est nommée en qualité de Directrice au sein de la Direction des affaires médicales.

Article 2 :

La présente décision portant affectation annule et remplace les décisions n°22-130 et 22-139, se rapportant au même objet.

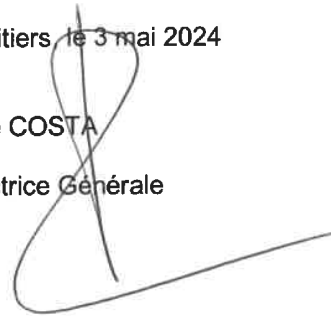
Article 3 :

Cette décision prend effet à compter 3 mai 2024.

A Poitiers, le 3 mai 2024

Anne COSTA

Directrice Générale



Destinataires :
Héloïse BAUX
Bureau de la Paie

Direction Générale
Trésorerie Principale

CHU 86

86-2024-05-03-00010

Décision n°24-060 portant affectation - Madame Isabelle DICHAMP, Ingénieur Hospitalier Principal au Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers, est nommée en qualité de Directrice au sein de la Direction des coopérations - médecine de ville - autorisations d'activités - télémédecine.

**DECISION N°24-060
PORTANT AFFECTATION**

La Directrice Générale du Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers, es qualité, soussignée,

Vu l'article L. 6141-1 du Code de la Santé Publique ;

Vu l'article L. 6143-7 du Code de la Santé Publique relatif aux attributions du directeur d'un établissement public de santé,

Vu les articles D. 6143-33 à D. 6143-35 et R. 6143-38 du Code de la Santé Publique relatifs à la délégation de signature des directeurs des établissements publics de santé,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé ;

Vu la loi n°2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé ;

Vu le décret n°2010-259 du 11 mars 2010 modifiant le décret n°2005-921 du 2 août 2005 portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1°, 2° et 3°) de la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du Directeur Général de l'ARS Poitou-Charentes en date du 9 octobre 2013 portant création du Groupe Hospitalier Nord Vienne ;

Vu le décret n°2015-1420 du 4 novembre 2015 relatif à la création d'un Centre Hospitalier Régional de Poitiers par fusion du Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers et du Centre Hospitalier de Montmorillon à compter du 1er janvier 2016 ;

Vu la convention Hospitalo-Universitaire signée entre le Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers et l'Université de Poitiers en date du 6 avril 2023 ;

Vu le décret du 19 novembre 2020 relatif à la création du centre hospitalier régional de Poitiers par fusion-absorption du groupe hospitalier Nord Vienne par le centre hospitalier régional universitaire de Poitiers ;

Vu le décret de Monsieur le Président de la République en date du 20 janvier 2020 nommant Madame Anne COSTA, directrice générale du Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers ;

Vu l'arrêté de Madame la Directrice Générale du Centre National de Gestion en date du 22 décembre 2020 nommant, Madame Anne COSTA, Directrice générale du Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers à compter du 1er janvier 2021 ;

DECIDE :

Article 1 :

Madame Isabelle DICHAMP, Ingénieur Hospitalier Principal au Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers, est nommée en qualité de Directrice au sein de la Direction des coopérations – médecine de ville – autorisations d'activités - télémédecine.

Article 2 :

La présente décision portant affectation annule et remplace la décision n°21-017, se rapportant au même objet.

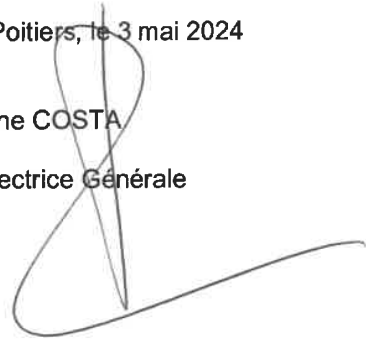
Article 3 :

Cette décision prend effet à compter 3 mai 2024.

A Poitiers, le 3 mai 2024

Anne COSTA

Directrice Générale



Destinataires :

I. DICHAMP
Bureau de la Paie

Direction Générale
Trésorerie Principale

CHU 86

86-2024-05-03-00011

Décision n°24-061 portant délégation de signature est donnée à Madame Isabelle DICHAMP, Directrice au sein de la direction Coopération-Médecine de ville-autorisations d'activités-télémédecine, à l'effet de signer, pour le compte et au nom de la Directrice générale, tout document se rapportant à la gestion de sa direction.

DECISION N°24-061
PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE

La Directrice Générale du Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers, es qualité, soussignée,

Vu l'article L. 6141-1 du Code de la Santé Publique ;

Vu l'article L. 6143-7 du Code de la Santé Publique relatif aux attributions du directeur d'un établissement public de santé,

Vu les articles D. 6143-33 à D. 6143-35 et R. 6143-38 du Code de la Santé Publique relatifs à la délégation de signature des directeurs des établissements publics de santé,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé ;

Vu la loi n°2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé ;

Vu le décret n°2010-259 du 11 mars 2010 modifiant le décret n°2005-921 du 2 août 2005 portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1°, 2° et 3°) de la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du Directeur Général de l'ARS Poitou-Charentes en date du 9 octobre 2013 portant création du Groupe Hospitalier Nord Vienne ;

Vu le décret n°2015-1420 du 4 novembre 2015 relatif à la création d'un Centre Hospitalier Régional de Poitiers par fusion du Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers et du Centre Hospitalier de Montmorillon à compter du 1^{er} janvier 2016 ;

Vu la convention Hospitalo-Universitaire signée entre le Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers et l'Université de Poitiers en date du 6 avril 2023 ;

Vu le décret du 19 novembre 2020 relatif à la création du centre hospitalier régional de Poitiers par fusion-absorption du groupe hospitalier Nord Vienne par le centre hospitalier régional universitaire de Poitiers ;

Vu le décret de Monsieur le Président de la République en date du 20 janvier 2020 nommant Madame Anne COSTA, directrice générale du Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers ;

Vu l'arrêté de Madame la Directrice Générale du Centre National de Gestion en date du 22 décembre 2020 nommant Madame Anne COSTA, Directrice générale du Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers à compter du 1^{er} janvier 2021 ;

Considérant la décision d'affectation n° 24-060 de Madame Isabelle DICHAMP à compter du 3 mai 2024 ;

ID

DECIDE :

Article 1 :

Délégation de signature est donnée à Madame Isabelle DICHAMP, Directrice au sein de la direction Coopérations-Médecine de ville-autorisations d'activités - télé-médecine, à l'effet de signer, pour le compte et au nom de la Directrice générale, tout document se rapportant à la gestion de sa direction.

Le délégataire est notamment autorisé à signer tous les documents relatifs à l'organisation du travail, congés, autorisations d'absence des personnels placés sous son autorité.

Article 2 :

Sont exclues de la présente délégation :

- les correspondances avec les autorités de tutelle,
- les correspondances avec les organismes de la Sécurité Sociale,
- les actions contentieuses,
- les questions de principe de politique générale.

Article 3 :

La présente décision portant délégation de signature prend effet à compter du 3 mai 2024.

Article 4 :

La présente décision portant délégation de signature annule et remplace la décision n°21-074 se rapportant au même objet. La présente décision portant délégation de signature sera publiée par tout moyen la rendant consultable.

A Poitiers, le 3 mai 2024

Anne COSTA

Directrice Générale

Signature et paraphe de Isabelle DICHAMP

DD.

Destinataires :

Trésorerie Principale

Isabelle DICHAMP
Direction Générale

DD.

DDT 86

86-2024-05-03-00006

Arrêté n° 2024-DDT-190 portant délimitation des communes ou parties de communes du département de la Vienne où la présence du castor d'Europe (castor fiber) ou de la loutre d'Europe (lutra lutra) est avérée et où l'usage des pièges de catégorie 2 est limité pour la campagne 2024 - 2025



ARRÊTÉ 2024/DDT/190

Portant délimitation des communes ou parties de communes du département de la Vienne où la présence du castor d'Europe (castor fiber) ou de la loutre d'Europe (lutra lutra) est avérée et où l'usage des pièges de catégorie 2 est limité pour la campagne 2024 – 2025

Le préfet de la Vienne

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L.411-1 à L.411-3, L.427-6, L.427-8, R.411-1 à R.412-7 et R.427-13 à R.427-17 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret du 15 février 2022 portant nomination de Monsieur Jean-Marie GIRIER, préfet de la Vienne ;

Vu l'arrêté ministériel du 29 janvier 2007 modifié fixant les dispositions relatives au piégeage des animaux classés nuisibles en application de l'article L.427-8 du code de l'environnement ;

Vu l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 modifié fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ;

Vu l'arrêté ministériel du 2 septembre 2016 modifié relatif au contrôle par la chasse des populations de certaines espèces non indigènes et fixant, en application de l'article R.427-6 du code de l'environnement, la liste, les périodes et les modalités de destruction des espèces non indigènes d'animaux classés nuisibles sur l'ensemble du territoire métropolitain ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2023-07-SGC du 19 juin 2023 donnant délégation de signature à Monsieur Benoît PRÉVOST REVOL, directeur départemental des territoires de la Vienne ;

Vu l'expertise du service départemental de l'office français et de la biodiversité de la Vienne permettant d'identifier les communes ou parties de communes du département de la Vienne sur lesquelles la présence du castor d'Europe (castor fiber) ou de la loutre d'Europe (lutra lutra) est avérée ;

Vu la consultation du public effectuée du 27 mars au 17 avril 2024 en application des articles L.120-1 et L.123-19-1 du code de l'environnement sur la participation du public aux décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement ;

Vu l'avis de la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage en date du 11 avril 2024 ;

Considérant qu'il appartient au préfet de fixer annuellement la liste des secteurs où la présence du castor d'Europe (castor fiber) ou de la loutre d'Europe (lutra lutra) est confirmée et où l'usage des

pièges de catégorie 2 est interdit conformément aux dispositions de l'article 4 de l'arrêté ministériel du 2 septembre 2016 ;

Considérant qu'en application de l'article 4 de l'arrêté ministériel du 2 septembre 2016, l'usage des pièges de catégories 2 est interdit sur les abords des cours d'eaux et bras morts, marais, canaux, plans d'eaux et étangs où la présence du castor d'Europe ou de la loutre d'Europe est avérée ;

Considérant l'expertise du service départemental de l'office français et de la biodiversité de la Vienne définissant la liste des communes du département de la Vienne où la présence du castor d'Europe (castor fiber) ou de la loutre d'Europe (lutra lutra) est confirmée ;

Considérant que le castor d'Europe (castor fiber) et la loutre d'Europe (lutra lutra) sont des espèces protégées sur l'ensemble du territoire français et qu'il importe de préserver leur population de toute capture accidentelle dans un piège mortel ;

Considérant que les pièges de catégorie 2 autorisés en application de l'arrêté du 29 janvier 2007 ont pour objet d'entraîner la mort de l'animal capturé ;

Considérant que la capture d'animaux non recherchés par les opérations de piégeage doit se traduire par la libération immédiate des individus ;

Considérant qu'aucune observation ou remarque n'a été formulée sur le projet d'arrêté au cours de la consultation publique allant du 27 mars au 17 avril 2024 ;

Considérant l'avis de la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage du 11 avril 2024 ;

Considérant qu'en conséquence, il convient de définir les communes du département de la Vienne où l'usage des pièges de catégorie 2 doit être limité ;

Sur proposition du directeur départemental des territoires :

ARRÊTE

Article 1^{er} – Dispositions

La présence du castor d'Europe (castor fiber) est avérée sur les communes ou parties de communes citées à l'annexe I du présent arrêté.

La présence de la loutre d'Europe (lutra lutra) est avérée sur les communes ou parties de communes citées à l'annexe II du présent arrêté.

Article 2 – Mise en œuvre

Dans les communes ou parties de communes listées aux annexes I et II du présent arrêté, l'usage des pièges de catégorie 2 est interdit aux abords des cours d'eaux et bras morts, marais, canaux, plans d'eaux et étangs jusqu'à la distance de 200 mètres de la rive, à l'exception du piège à œuf lorsque celui-ci est placé dans une enceinte munie d'une entrée de 11 cm de côté.

Les castors d'Europe et les loutres d'Europe accidentellement capturés dans les pièges des autres catégories autorisées devront être immédiatement relâchés et leur capture devra être indiquée sur le bilan de piégeage conformément à l'article 20 de l'arrêté ministériel du 29 janvier 2007.

Article 3 – Validité

Les dispositions du présent arrêté sont applicables pour la période allant du 1^{er} juillet 2024 jusqu'au 30 juin 2025.

Article 4 – Délais et voies de recours

Le présent arrêté est susceptible, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication de faire l'objet :

- d'un recours gracieux devant le préfet de la Vienne ;
- d'un recours hiérarchique devant le ministre de Transition écologique et de la Cohésion des territoires ;
- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Poitiers – 15, rue Blossac – CS 80541 – 86020 Poitiers par voie postale ou par voie dématérialisée via « télérecours citoyen » accessible sur le site Internet www.telerecours.fr.

Article 5 – Exécution

Le secrétaire général de la préfecture, le directeur départemental des territoires, le chef du service départemental de l'office français de la biodiversité sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'État dans la Vienne et dont une copie sera transmise au président de la fédération départementale des chasseurs de la Vienne, au président des piégeurs de la Vienne, au président de la chambre d'agriculture de la Vienne ainsi qu'aux communes concernées.

Poitiers, le **03 MAI 2024**
Pour le préfet et par délégation,

**Le directeur départemental
des territoires**

Benoît PRÉVOST REVOL

ANNEXE I

Liste des communes ou parties de communes où la présence du Castor d'Europe (Castor fiber) est avérée

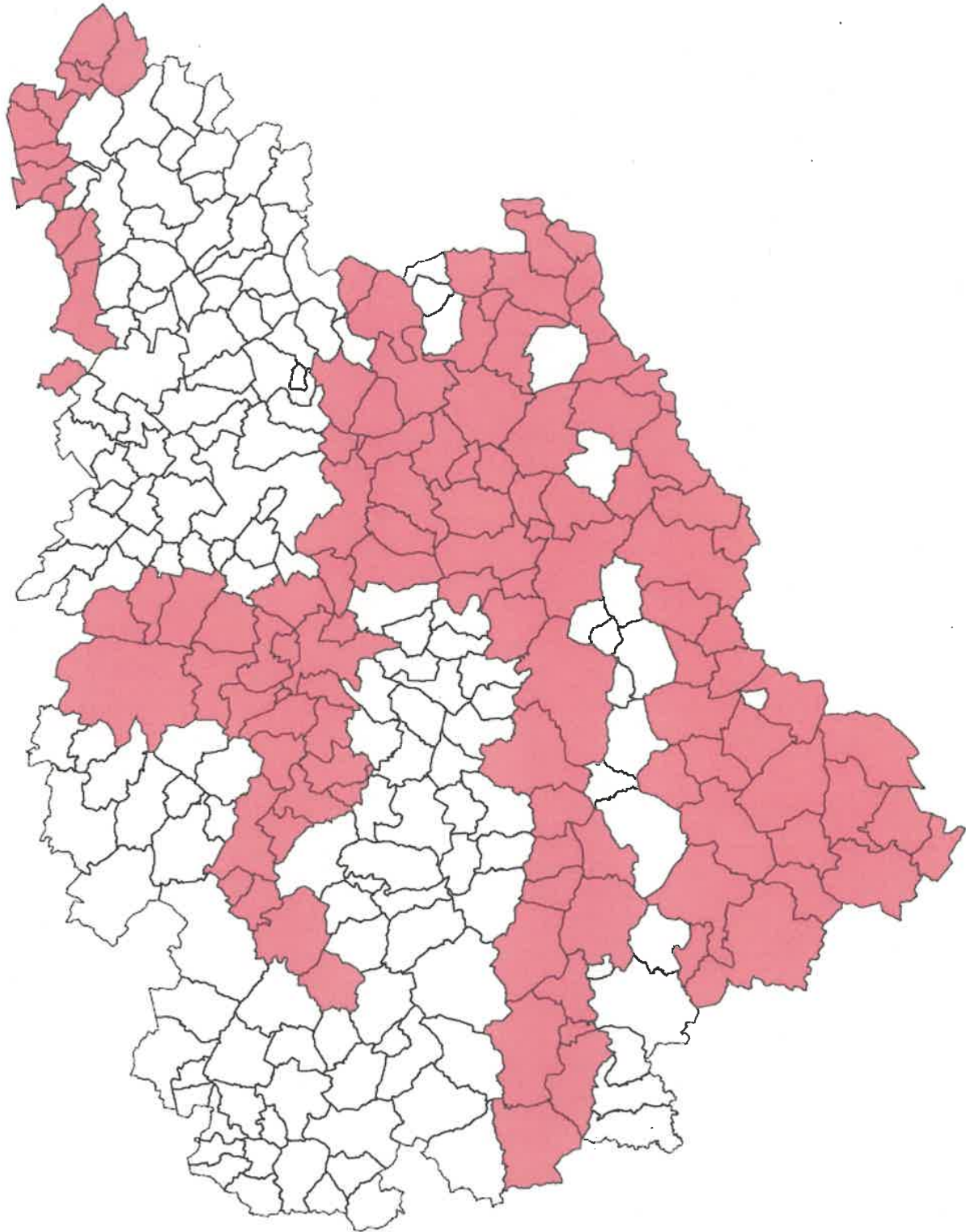
COMMUNE	CONDITIONS D'APPLICATION
Anché	Sur l'ensemble de la commune
Angles sur Anglin	Sur l'ensemble de la commune
Antigny	Sur l'ensemble de la commune
Antran	Sur l'ensemble de la commune
Arcay	Sur l'ensemble de la commune
Archiny	Sur l'ensemble de la commune
Aslonnes	Sur l'ensemble de la commune
Availle en Chatellerault	Sur l'ensemble de la commune
Availle en Limouzine	Sur l'ensemble de la commune
Beaumont Saint Cyr	Sur l'ensemble de la commune
Bellefonds	Sur l'ensemble de la commune
Berrie	Sur l'ensemble de la commune
Bethines	Sur l'ensemble de la commune
Biard	Sur l'ensemble de la commune
Boivre la Vallée	Sur l'ensemble de la commune
Bonnes	Sur l'ensemble de la commune
Bonneuil Matours	Sur l'ensemble de la commune
Bourg Archambault	Sur l'ensemble de la commune
Brigueil le Chantre	Sur l'ensemble de la commune
Buxerolles	Sur l'ensemble de la commune
Buxeuil	Sur l'ensemble de la commune
Cenon sur Vienne	Sur l'ensemble de la commune
Champagné Saint Hilaire	Sur l'ensemble de la commune
Chasseneuil du Poitou	Sur l'ensemble de la commune
Château Larcher	Sur l'ensemble de la commune
Chatellerault	Sur l'ensemble de la commune
Chauvigny	Sur l'ensemble de la commune
Chenevelles	Sur l'ensemble de la commune
Chiré en Montreuil	Sur l'ensemble de la commune
Civaux	Sur l'ensemble de la commune
Colombiers	Sur l'ensemble de la commune
Coulonges	Sur l'ensemble de la commune

Coussay les Bois	Sur l'ensemble de la commune
Croutelle	Sur l'ensemble de la commune
Curcay sur Dive	Sur l'ensemble de la commune
Dangé Saint Romain	Sur l'ensemble de la commune
Dissay	Sur l'ensemble de la commune
Fontaine la Comte	Sur l'ensemble de la commune
Goux	Sur l'ensemble de la commune
Haims	Sur l'ensemble de la commune
Ingrandes sur Vienne	Sur l'ensemble de la commune
Iteuil	Sur l'ensemble de la commune
Jaunay Marigny	Sur l'ensemble de la commune
Jouhet	Sur l'ensemble de la commune
Journet	Sur l'ensemble de la commune
L'Isle Jourdain	Sur l'ensemble de la commune
La Bussière	Sur l'ensemble de la commune
La Chapelle Moulière	Sur l'ensemble de la commune
La Roche Posay	Sur l'ensemble de la commune
La Trimouille	Sur l'ensemble de la commune
La Villedieu du Clain	Sur l'ensemble de la commune
Lathus-Saint-Rémy	Sur l'ensemble de la commune
Latillé	Sur l'ensemble de la commune
Le Vigeant	Sur l'ensemble de la commune
Les Ormes	Sur l'ensemble de la commune
Lésigny	Sur l'ensemble de la commune
Leugny	Sur l'ensemble de la commune
Liglet	Sur l'ensemble de la commune
Ligugé	Sur l'ensemble de la commune
Lussac les Châteaux	Sur l'ensemble de la commune
Mairé	Sur l'ensemble de la commune
Mazerolles	Sur l'ensemble de la commune
Migné Auxances	Sur l'ensemble de la commune
Millac	Sur l'ensemble de la commune
Moncontour	Sur l'ensemble de la commune
Monthoiron	Sur l'ensemble de la commune
Montmorillon	Sur l'ensemble de la commune
Morton	Sur l'ensemble de la commune
Moussac	Sur l'ensemble de la commune
Naintré	Sur l'ensemble de la commune

Nalliers	Sur l'ensemble de la commune
Ouzilly	Sur l'ensemble de la commune
Persac	Sur l'ensemble de la commune
Pindray	Sur l'ensemble de la commune
Plaisance	Sur l'ensemble de la commune
Pleumartin	Sur l'ensemble de la commune
Poitiers	Sur l'ensemble de la commune
Port de Piles	Sur l'ensemble de la commune
Pouancay	Sur l'ensemble de la commune
Queaux	Sur l'ensemble de la commune
Quincay	Sur l'ensemble de la commune
Ranton	Sur l'ensemble de la commune
Raslay	Sur l'ensemble de la commune
Roche Prémarie Andillé	Sur l'ensemble de la commune
Roiffé	Sur l'ensemble de la commune
Saint Benoit	Sur l'ensemble de la commune
Saint Christophe	Sur l'ensemble de la commune
Saint Genest d'Ambière	Sur l'ensemble de la commune
Saint Georges les Baillargeaux	Sur l'ensemble de la commune
Saint Germain	Sur l'ensemble de la commune
Saint Gervais les Trois Clochers	Sur l'ensemble de la commune
Saint Laon	Sur l'ensemble de la commune
Saint Leger de Montbrillais	Sur l'ensemble de la commune
Saint Léomer	Sur l'ensemble de la commune
Saint Pierre de Maillé	Sur l'ensemble de la commune
Saint Rémy sur Creuse	Sur l'ensemble de la commune
Saint Savin	Sur l'ensemble de la commune
Saix	Sur l'ensemble de la commune
Saulgé	Sur l'ensemble de la commune
Scorbé Clairvaux	Sur l'ensemble de la commune
Sénillé Saint Sauveur	Sur l'ensemble de la commune
Smarves	Sur l'ensemble de la commune
Sommière du Clain	Sur l'ensemble de la commune
Ternay	Sur l'ensemble de la commune
Thollet	Sur l'ensemble de la commune
Thuré	Sur l'ensemble de la commune
Valdivienne	Sur l'ensemble de la commune
Vaux sur Vienne	Sur l'ensemble de la commune

Vellèches	Sur l'ensemble de la commune
Vicq sur Gartempe	Sur l'ensemble de la commune
Vivonne	Sur l'ensemble de la commune
Vouillé	Sur l'ensemble de la commune
Voulon	Sur l'ensemble de la commune
Vouneuil sous Biard	Sur l'ensemble de la commune
Vouneuil sur Vienne	Sur l'ensemble de la commune

**Cartographie des communes ou parties de communes où la présence du
Castor d'Europe (Castor fiber) est avérée**



20 rue de la Providence
86020 POITIERS Cedex
Tél. : 05.49.03.13.00
<https://www.vienne.gouv.fr/>

8/14

ANNEXE II

Liste des communes ou parties de communes où la présence de la Loutre (*Lutra lutra*) est avérée

COMMUNE	CONDITIONS D'APPLICATION
Adriers	Sur l'ensemble de la commune
Anché	Sur l'ensemble de la commune
Angles sur l'Anglin	Sur l'ensemble de la commune
Antigny	Sur l'ensemble de la commune
Antran	Sur l'ensemble de la commune
Arçay	Sur l'ensemble de la commune
Archigny	Sur l'ensemble de la commune
Aslonnes	Sur l'ensemble de la commune
Asnière sur Blourde	Sur l'ensemble de la commune
Availles en Chatelleraut	Sur l'ensemble de la commune
Availles Limouzine	Sur l'ensemble de la commune
Beaumont Saint Cyr	Sur l'ensemble de la commune
Bellefonds	Sur l'ensemble de la commune
Berrie	Sur l'ensemble de la commune
Béruges	Sur l'ensemble de la commune
Bethines	Sur l'ensemble de la commune
Biard	Sur l'ensemble de la commune
Boivre La Vallée	Sur l'ensemble de la commune
Bonnes	Sur l'ensemble de la commune
Bonneuil Matours	Sur l'ensemble de la commune
Bourg Archambault	Sur l'ensemble de la commune
Brigueil le Chantre	Sur l'ensemble de la commune
Brion	Sur l'ensemble de la commune
Bruix	Sur l'ensemble de la commune
Buxerolles	Sur l'ensemble de la commune
Buxeuil	Sur l'ensemble de la commune
Celle l'Evescault	Sur l'ensemble de la commune
Cenon sur Vienne	Sur l'ensemble de la commune
Champagné Saint Hilaire	Sur l'ensemble de la commune
Chasseneuil du Poitou	Sur l'ensemble de la commune
Chatain	Sur l'ensemble de la commune
Chateau Garnier	Sur l'ensemble de la commune
Château Larcher	Sur l'ensemble de la commune

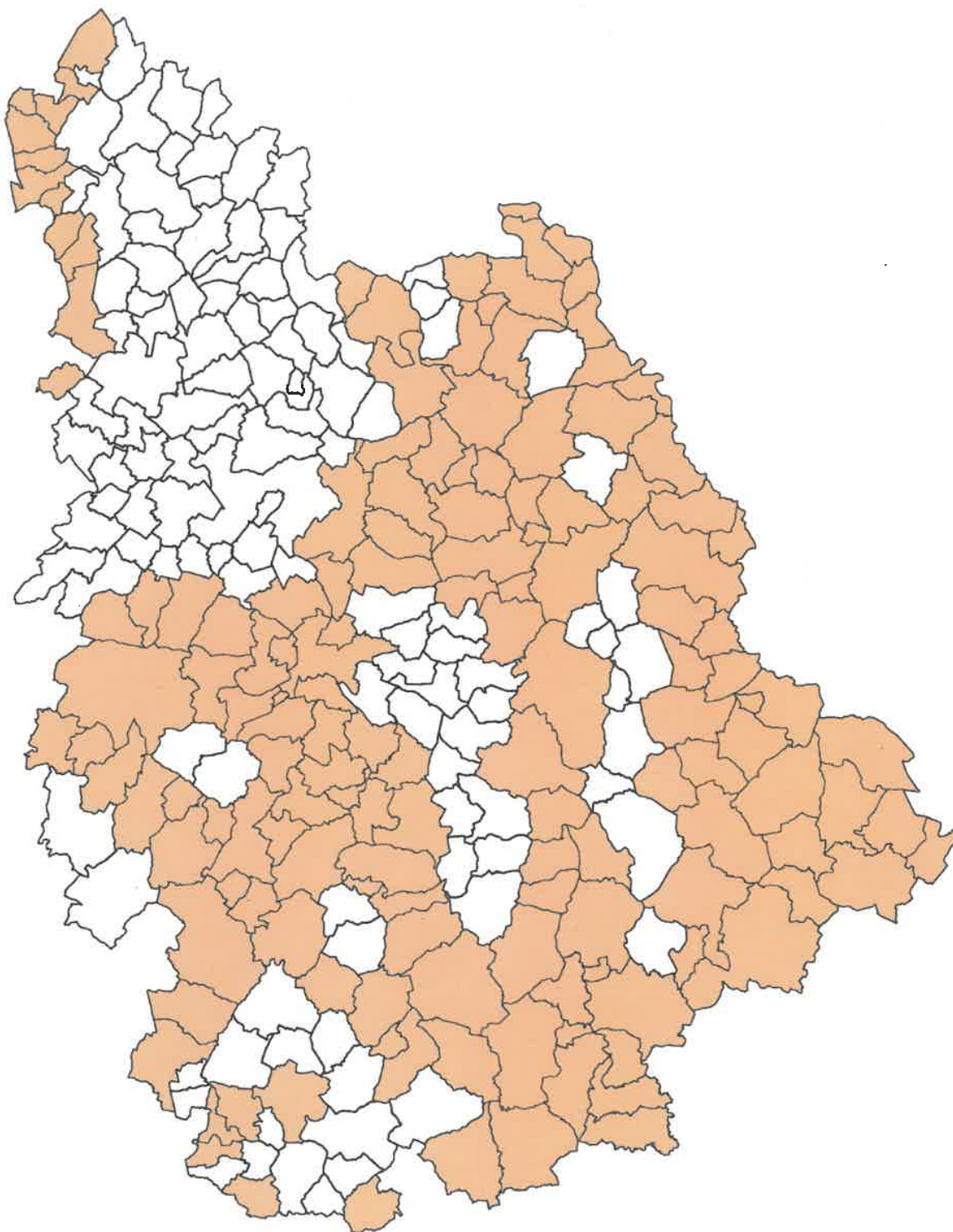
Chatellerault	Sur l'ensemble de la commune
Chaunay	Sur l'ensemble de la commune
Chauvigny	Sur l'ensemble de la commune
Chenevelles	Sur l'ensemble de la commune
Chiré en Montreuil	Sur l'ensemble de la commune
Civaux	Sur l'ensemble de la commune
Cloué	Sur l'ensemble de la commune
Colombiers	Sur l'ensemble de la commune
Coulonges	Sur l'ensemble de la commune
Coussay le bois	Sur l'ensemble de la commune
Croutelle	Sur l'ensemble de la commune
Curçay sur Dive	Sur l'ensemble de la commune
Curçay sur Vonne	Sur l'ensemble de la commune
Dangé Saint Romain	Sur l'ensemble de la commune
Dissay	Sur l'ensemble de la commune
Fontaine le Comte	Sur l'ensemble de la commune
Gençay	Sur l'ensemble de la commune
Gizay	Sur l'ensemble de la commune
Goux	Sur l'ensemble de la commune
Haims	Sur l'ensemble de la commune
Ingrandes sur Vienne	Sur l'ensemble de la commune
Iteuil	Sur l'ensemble de la commune
Jaunay Marigny	Sur l'ensemble de la commune
Jazeneuil	Sur l'ensemble de la commune
Jouhet	Sur l'ensemble de la commune
Journet	Sur l'ensemble de la commune
Joussé	Sur l'ensemble de la commune
L'Isle Jourdain	Sur l'ensemble de la commune
La Bussière	Sur l'ensemble de la commune
La Chapelle Moulière	Sur l'ensemble de la commune
La Roche Posay.	Sur l'ensemble de la commune
La Trimouille	Sur l'ensemble de la commune
la Villedieu du Clain	Sur l'ensemble de la commune
Lathus Saint Remy	Sur l'ensemble de la commune
Latillé.	Sur l'ensemble de la commune
Le Vigeant	Sur l'ensemble de la commune
Les Ormes	Sur l'ensemble de la commune
Lésigny	Sur l'ensemble de la commune

Leugny	Sur l'ensemble de la commune
Liglet	Sur l'ensemble de la commune
Ligugé	Sur l'ensemble de la commune
Lizant	Sur l'ensemble de la commune
Luchapt	Sur l'ensemble de la commune
Lusignan	Sur l'ensemble de la commune
Lussac les Châteaux	Sur l'ensemble de la commune
Mairé	Sur l'ensemble de la commune
Marigny Chemereau	Sur l'ensemble de la commune
Marnay	Sur l'ensemble de la commune
Mazerolles	Sur l'ensemble de la commune
Migné Auxances	Sur l'ensemble de la commune
Millac	Sur l'ensemble de la commune
Mocontour	Sur l'ensemble de la commune
Monthoiron	Sur l'ensemble de la commune
Montmorillon	Sur l'ensemble de la commune
Morton	Sur l'ensemble de la commune
Moussac	Sur l'ensemble de la commune
Mouterre sur Blourde	Sur l'ensemble de la commune
Naintré	Sur l'ensemble de la commune
Nalliers	Sur l'ensemble de la commune
Nérignac	Sur l'ensemble de la commune
Neuil l'Espoir	Sur l'ensemble de la commune
Nouaillé Maupertuis	Sur l'ensemble de la commune
Payré	Sur l'ensemble de la commune
Payroux	Sur l'ensemble de la commune
Persac	Sur l'ensemble de la commune
Pindray	Sur l'ensemble de la commune
Plaisance	Sur l'ensemble de la commune
Pleumartin.	Sur l'ensemble de la commune
Poitiers	Sur l'ensemble de la commune
Port de Piles	Sur l'ensemble de la commune
Pouançay	Sur l'ensemble de la commune
Pressac	Sur l'ensemble de la commune
Queaux	Sur l'ensemble de la commune
Quinçay	Sur l'ensemble de la commune
Ranton	Sur l'ensemble de la commune
Raslay	Sur l'ensemble de la commune

Roches Prémaries	Sur l'ensemble de la commune
Saint Benoit	Sur l'ensemble de la commune
Saint Christophe	Sur l'ensemble de la commune
Saint Georges les Baillargeaux	Sur l'ensemble de la commune
Saint Germain	Sur l'ensemble de la commune
Saint Gervais les Tois Clochers	Sur l'ensemble de la commune
Saint Laon	Sur l'ensemble de la commune
Saint Leger de Montbrillais	Sur l'ensemble de la commune
Saint Leomer	Sur l'ensemble de la commune
Saint Macoux	Sur l'ensemble de la commune
Saint Martin l'Ars	Sur l'ensemble de la commune
Saint Maurice La Clouère	Sur l'ensemble de la commune
Saint Pierre d'exideuil	Sur l'ensemble de la commune
Saint Pierre de Maillé	Sur l'ensemble de la commune
Saint Remy sur Creuse	Sur l'ensemble de la commune
Saint Savin	Sur l'ensemble de la commune
Saint Saviol	Sur l'ensemble de la commune
Saint secondin	Sur l'ensemble de la commune
Saix	Sur l'ensemble de la commune
Sanxay	Sur l'ensemble de la commune
Saulgé	Sur l'ensemble de la commune
Savigné	Sur l'ensemble de la commune
Senillé Saint Sauveur	Sur l'ensemble de la commune
Smarves	Sur l'ensemble de la commune
Sommière du Clain	Sur l'ensemble de la commune
Ternay	Sur l'ensemble de la commune
Thollet	Sur l'ensemble de la commune
Thure	Sur l'ensemble de la commune
Usson du Poitou	Sur l'ensemble de la commune
Valdivienne	Sur l'ensemble de la commune
Valence en Poitou	Sur l'ensemble de la commune
Vaux sur Vienne	Sur l'ensemble de la commune
Vellèches	Sur l'ensemble de la commune
Vernon	Sur l'ensemble de la commune
Vicq sur Gartempe	Sur l'ensemble de la commune
Villemort	Sur l'ensemble de la commune
Vivonne	Sur l'ensemble de la commune
Vouillé	Sur l'ensemble de la commune

Voulon	Sur l'ensemble de la commune
Vouneuil sous Biard	Sur l'ensemble de la commune

**Cartographie des communes ou parties de communes où la présence
de la Loutre (*Lutra lutra*) est avérée**



20 rue de la Providence
86020 POITIERS Cedex
Tél. : 05.49.03.13.00
<https://www.vienne.gouv.fr/>

14/14

DIRA

86-2024-05-07-00001

Arrêté n° 2024-ang-19 du 7 mai 2024 relatif aux
travaux de remplacement de joints sur ouvrage
d'art RN10 du PR 74+930 au PR 73+710 sens 2
Commune de Vivonne



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction interdépartementale des routes
Atlantique**

Arrêté n° 2024-ang-19 du 07 MAI 2024
relatif aux travaux de remplacement de joints sur ouvrage d'art
RN10 du PR 74+930 au PR 73+710 sens 2

Commune de Vivonne

Le préfet de la Vienne

- Vu** le code de la route ;
- Vu** le code de la voirie routière ;
- Vu** la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, départements et régions ;
- Vu** l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 sur la signalisation des routes et autoroutes et les arrêtés qui l'ont modifié ;
- Vu** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière du 22 octobre 1963 modifiée ;
- Vu** le décret n°2006-304 du 16 mars 2006 modifié portant création et organisation des directions interdépartementales des routes ;
- Vu** le décret du 15 février 2022 portant nomination de M. Jean-Marie Girier, en qualité de préfet de la Vienne, à compter du 07/03/2022 ;
- Vu** l'arrêté préfectoral du 7 mars 2022 du préfet de la Vienne donnant délégation de signature au directeur interdépartemental des routes Atlantique ;
- Vu** l'arrêté n°sub-2024-86-03 du 7 mars 2024 portant subdélégation de signature par monsieur François Duquesne, en matière de gestion et de police de la conservation du domaine public routier, de police de la circulation routière, et en matière de contentieux et de représentation devant les juridictions ;
- Vu** la note technique du 14 avril 2016 relative à la coordination des chantiers sur le réseau routier national ;
- Vu** l'avis favorable du 22 avril 2024 de monsieur le commandant du groupement de gendarmerie de la Vienne;
- Vu** l'avis favorable du 9 avril 2024 de monsieur le président du conseil départemental de La Vienne;
- Vu** l'avis favorable du 15 avril 2024 de madame la maire de Vivonne;
- Vu** le dossier d'exploitation ;

Considérant qu'en raison des travaux de remplacement des joints de chaussée de l'ouvrage d'art de la RN10 du PR 74+930 au PR 73+710 sur le territoire de la commune de Vivonne, il convient de mettre en œuvre des mesures temporaires d'exploitation,

19 allée des Pins
CS 31670
33073 BORDEAUX cedex
Tel : 05 45 94 52 61
Mél : district-angouleme.dira@developpement-
durable.gouv.fr

1/3

Arrête

Article 1 : afin de réaliser les travaux ci-dessus cités et en fonction de leur avancement,

du lundi 13 mai 2024 à 8h00 au vendredi 31 mai 2024 à 18h00 y compris les jours hors chantier du vendredi 17 mai 2024 à 5h00 au mardi 21 mai 2024 à 5h00 :

Basculement de la circulation :

La circulation peut être interdite sur la RN10 dans le sens Angoulême/Poitiers entre les PR 74+930 et 73+710, sauf besoins du chantier. Les usagers circulant sur la RN10 dans le sens Angoulême/Poitiers sont basculés entre les PR 74+930 et 73+710 sur la voie de gauche de la chaussée opposée (sens Poitiers/Angoulême) dont chaque voie est ouverte à un sens de circulation. La vitesse maximale autorisée est fixée à 80 km/h sur toute cette section sauf au droit des basculements où elle est fixée à 50 km/h dans le sens Angoulême/Poitiers.

Fermeture de bretelle

La bretelle d'entrée de la RN10 sens Angoulême/Poitiers dans l'échangeur de Vivonne Sud peut être fermée à la circulation. Les usagers sont déviés par la voie communale de Bois Coutant jusqu'au carrefour plan RN10/RD27.

Du vendredi 24 mai 2024 à 18h00 au lundi 27 mai 2024 à 8h00, afin de faciliter le passage du convoi de la Flamme Olympique :

Neutralisation de voies :

La circulation peut être interdite sur la voie de gauche de la RN10 dans les 2 sens de circulation du PR 73+710 au PR 74+930. Les usagers circulent alors sur la voie de droite. La vitesse maximale autorisée est fixée à 90 km/h sur toute cette section.

Inter-distance

L'inter-distance avec un autre chantier, notamment une neutralisation de voie, organisé sur la même chaussée peut être réduite au minimum à 3 kilomètres.

En cas d'aléas techniques ou météorologiques, les dispositions relatives à l'article premier peuvent être prolongées **jusqu'au vendredi 7 juin 2024 à 18h00**.

Article 2 : la signalisation de chantier est conforme aux dispositions de l'instruction interministérielle susvisée. La fourniture, la pose, la dépose et la maintenance de la signalisation sont assurées par la direction interdépartementale des routes Atlantique (district d'Angoulême).

Article 3 : outre les recours gracieux et hiérarchiques qui s'exercent dans le même délai, un recours contentieux pour excès de pouvoir peut être déposé devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la date de publication du présent arrêté.

Article 4 : le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Vienne.

19 allée des Pins
CS 31670
33073 BORDEAUX cedex
Tel : 05 45 94 52 61
Mél : district-angouleme.dira@developpement-
durable.gouv.fr

2/3

Article 5 :


- Monsieur le secrétaire général de la préfecture de la Vienne ;
- Monsieur le directeur interdépartemental des routes Atlantique ;
- Monsieur le commandant du groupement de gendarmerie de la Vienne ;
- Monsieur le président du conseil départemental de La Vienne ;
- Madame la maire de la commune de Vivonne ;

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui est publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

À Bordeaux

Pour le préfet de la Vienne et par délégation,
Le directeur interdépartemental des routes Atlantique

Le directeur adjoint
chargé de l'exploitation


Pierre-Paul GABRIELLI

19 allée des Pins
CS 31670
33073 BORDEAUX cedex
Tel : 05 45 94 52 61
Mél : district-angouleme.dira@developpement-
durable.gouv.fr

3/3

Le maire de la commune de Vivonne

Le maire de la commune de Vivonne

PREFECTURE de la VIENNE

86-2024-05-02-00010

Arrêté n° 2023/DCL/BER/ 380 en date du 2 mai
2024

Modifiant l' arrêté n° 2023/DCL/BER/ 517 en date
du 29 août 2023 instituant dans le département
de la Vienne les bureaux de vote à partir du 1er
janvier 2024

**Arrêté n° 2023/DCL/BER/ 380 en date du 2 mai 2024
Modifiant l'arrêté n° 2023/DCL/BER/ 517 en date du 29 août 2023
instituant dans le département de la Vienne les bureaux de vote à partir du 1^{er} janvier 2024**

Le préfet de la Vienne

VU le code électoral et notamment les articles R.12 à R. 15, R.40 et R. 40-1;

VU le décret 2023-959 du 18 octobre 2023 portant changement du nom des communes, notamment celui de commune de Coulonges-les-Hérolles ;

VU l'arrêté n°2023 en date du 27 octobre 2023 portant création de la commune nouvelle de Val de Comporté ;

VU l'arrêté n°2024-SG-DCPPAT-011 en date du 22 avril 2024 donnant délégation de signature à Monsieur Etienne BRUN-ROVET, sous-préfet, secrétaire général de la préfecture de la Vienne ;

VU les propositions de modifications des lieux des bureaux de vote par les maires des communes de Lusignan, Bonneuil Matours, La Chapelle-Moulière, Poitiers, Cloué, Maillé, Genouillé, Vezières, Monts sur Guesnes, Thollet ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier l'arrêté n° 2023/DCL/BER/ 517 en date du 29 août 2023 instituant dans le département de la Vienne les bureaux de vote à partir du 1er janvier 2024 ;

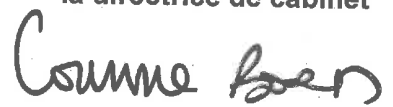
SUR proposition du secrétaire général de la préfecture de la Vienne ;

ARRETE

Article 1- L'annexe de l'arrêté n° 2023/DCL/BER/ 517 en date du 29 août 2023 instituant dans le département de la Vienne les bureaux de vote à partir du 1er janvier 2024 est remplacée par l'annexe au présent arrêté, qui comprend des modifications identifiées par la couleur jaune pour les communes suivantes : Bonneuil Matours, La Chapelle Moulière, Lusignan, Cloué, Coulonges-les-Hérolles, Fontaine le comte, Genouillé, Maillé, Monts-sur-Guesnes, Poitiers, Val de Comporté, Thollet, Vezières ;

Article 2- Le secrétaire général de la préfecture de Vienne, les sous-préfets et les maires du département de la Vienne sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Vienne.

**Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général absent,
la directrice de cabinet**


Corinne BORD

Arrondissement	N° du Canton	Nom Du Canton	Circonscription Législative	Commune	Nombre de Bureaux De vote	Numéro du bureau de vote	Lieux des bureaux de vote
Montmorillon	10	Lussac-les-Châteaux	3	Adriers	1	0001	1 seul bureau de vote - Mairie
Poitiers	11	Migné-Auxances	1	Amberre	1	0001	1 seul bureau de vote - salle socio-éducative-2 rue du 8 mai 1945
Montmorillon	09	Lusignan	3	Anché	1	0001	1 seul bureau de vote - Mairie - 1 place Odile Bibaud
Châtelleraut	12	Montmorillon	3	Angles-sur-l'Anglin	1	0001	1 seul bureau de vote - Salle du conseil municipal à la mairie - 18 rue Saint Jean.
Châtelleraut	08	Loudun	4	Angliers	1	0001	1 seul bureau de vote - Mairie - salle des mariages
Montmorillon	12	Montmorillon	3	Antrivy	1	0001	1 seul bureau de vote - salle de la Mairie
Châtelleraut	03	Châtelleraut 2	4	Arçay	1	0001	1 seul bureau de vote - Mairie - Salle du Conseil municipal
Châtelleraut	08	Loudun	4	Arçay	1	0001	1 seul bureau de vote - Salle des Fêtes - Route de Chazeigne
Châtelleraut	05	Chauvigny	3	Archigny	1	0001	1 seul bureau de vote - Salle des fêtes - 38 rue Roger Furgé
Poitiers	18	Vivonne	2	Aslonnes	1	0001	1 seul bureau de vote - Mairie
Montmorillon	10	Lussac-les-Châteaux	3	Asnières-sur-Blour	1	0001	1 seul bureau de vote - Mairie 8 route de la Maréchaire
Montmorillon	06	Civray	3	Asnois	1	0001	1 seul bureau de vote - Mairie 6 route de Civray
Châtelleraut	08	Loudun	4	Aulnay	1	0001	1 seul bureau de vote - Mairie
Châtelleraut	05	Chauvigny	3	Availles-en-Châtelleraut	1	0001	1 seul bureau de vote - Espace Culturel René Descartes, 17 rue Chémery les Deux
Montmorillon	06	Civray	3	Availles-Limouzine	1	0001	1 seul bureau de vote - Mairie
Poitiers	11	Migné-Auxances	1	Avanton	2	0001	Bureau 1 - gymnase Electeurs de A à J Bureau centralisateur
Poitiers	11	Migné-Auxances	1	Avanton	0002	0002	Bureau 2 - gymnase Electeurs de K à Z
Poitiers	19	Vouneuil-sous-Biard	2	Ayron	1	0001	1 seul bureau de vote - Maison de la Nature / Bibliothèque
Châtelleraut	08	Loudun	4	Basses	1	0001	1 seul bureau de vote - Mairie
Poitiers	07	Jaunay-Clan	3	Beaumont Saint-Cyr	3	0001	CIRCONSCRIPTION LEGISLATIVE 3 Bureau 1 - Gymnase Thomas Pesquet - rue haute Bureau centralisateur
Poitiers	07	Jaunay-Clan	3	Beaumont Saint-Cyr	0002	0002	CIRCONSCRIPTION LEGISLATIVE 3 Bureau 2 - Gymnase Thomas Pesquet - rue haute
Poitiers	07	Jaunay-Clan	1	Beaumont Saint-Cyr	0003	0003	CIRCONSCRIPTION LEGISLATIVE 1 Bureau 3 - Salle socio-éducative - rue de la mairie
Châtelleraut	05	Chauvigny	3	Bellefonds	1	0001	1 seul bureau de vote - salle de conseil mairié
Châtelleraut	08	Loudun	4	Berrie	1	0001	1 seul bureau de vote - Mairie
Châtelleraut	08	Loudun	4	Berthegon	1	0001	1 seul bureau de vote - Salle des fêtes
Poitiers	19	Vouneuil-sous-Biard	2	Béruges	1	0001	1 seul bureau de vote - salle des mariages
Montmorillon	12	Montmorillon	3	Béthines	1	0001	1 seul bureau de vote - Mairie 11 rue du salieron
Châtelleraut	08	Loudun	4	Beuxes	1	0001	1 seul bureau de vote - Mairie
Poitiers	13	Poitiers 1	2	Biard	2	0001	Bureau 1 - mairie - salle des mariages - Electeurs de A à K inclus Bureau centralisateur
Poitiers	13	Poitiers 1	2	Biard	0002	0002	Bureau 2 - mairie - salle René Meunier - Electeurs de L à Z inclus
Poitiers	01	Chasseneuil du Poitou	1	Bignoux	1	0001	1 seul bureau de vote - Salle des Fêtes Roland Copin - 9 rue de la Forêt
Montmorillon	06	Civray	3	Blanzay	1	0001	1 seul bureau de vote - Salle des fetes Place Jean Balliargé
Poitiers	19	Vouneuil-sous-Biard	2	Boivre-la-Vallée	4	0001	Bureau 1 - Salle de la Boivre - 2 GrandRue - Lavausseau Bureau centralisateur
Poitiers	19	Vouneuil-sous-Biard	2	Boivre-la-Vallée	0002	0002	Bureau 2 - mairie annexe de Benassy - salle des fêtes - Route de la Forêt
Poitiers	19	Vouneuil-sous-Biard	2	Boivre-la-Vallée	0003	0003	Bureau 3 -mairie annexe de La Chapelle Montreuil - Salle polyvalente Avenue du 19 mars 1962
Poitiers	19	Vouneuil-sous-Biard	2	Boivre-la-Vallée	0004	0004	Bureau 4 - mairie annexe de Montreuil-Bonnin - salle des fêtes 3 Rue de l'Etang du Roy Bureau centralisateur
Poitiers	01	Chasseneuil du Poitou	1	Bonnes	2	0001	Bureau 1 - Ecole publique - Salle de réunion Bureau centralisateur
Poitiers	01	Chasseneuil du Poitou	1	Bonnes	0002	0002	Bureau 2 - Ecole publique - Cantine scolaire
Châtelleraut	05	Chauvigny	3	Bonneuil-Matours	2	0001	Bureau 1 - salle d'activité, 5 bis rue d'Aquitaine Bureau centralisateur
Châtelleraut	05	Chauvigny	3	Bonneuil-Matours	0002	0002	Bureau 2 - salle d'activité, 5 bis rue d'Aquitaine
Montmorillon	10	Lussac-les-Châteaux	3	Bouresse	1	0001	1 seul bureau de vote - Mairie
Montmorillon	12	Montmorillon	3	Bourg-Archambault	1	0001	1 seul bureau de vote - Mairie
Châtelleraut	08	Loudun	4	Bourmand	1	0001	1 seul bureau de vote - Salle BASILIC, 2 Rue du Bois de Craon
Montmorillon	12	Montmorillon	3	Brigueil-le-Chantre	1	0001	1 seul bureau de vote - Mairie

Montmorillon	10	Lussac-les-Châteaux	3	Brion	1	0001	1 seul bureau de vote - Mairie
Montmorillon	09	Lusignan	3	Brux	1	0001	1 seul bureau de vote - Mairie
Montmorillon	12	Montmorillon	3	La Bussière	1	0001	1 seul bureau de vote - salle du conseil municipal de la mairie, 6 route St Pierre
Poitiers	14	Poitiers 2	1	Buxerolles	8	0001	Bureau 1 - Hôtel de Ville - 12 rue de l'Hôtel de Ville Place d'Aunis, Place d'Auvergne, rue L.V. Beehoven, rue H. Berlioz, rue des Bleuets, rue des coquelicots, avenue des Castors, place des Castors, allée des Cèdres, rue de la Closerie, rue de Datça, rue des Ecoles, avenue de l'Entraide, rue des Fleurs, rue des Glycines, rue des Lilas, rue J.P. Rameau, place W.A. Mozart, rue des Myosotis, rue M. Ravel, rue des Rosiers, rue J. Strauss, allée des Tamaris, rue de l'Hôtel de Ville, avenue des Amandiers Bureau centralisateur
Poitiers	14	Poitiers 2	1	Buxerolles		0002	Bureau 2 - Garderie de l'école Jean-Marie Paratte Rue des Canaris, allée des Capucines, rue Olympe de Gouges, rue des Iris, impasse des Iris, Allée des Mésanges, rue des Mimosas, cité des Peupliers, rue Christine de Pisan, rue du Planty, rue des Quatre Cyprès, allée du Petit Rochereau, impasse de la Saboterie, rue Flora Tristan, rue des Troènes.
Poitiers	14	Poitiers 2	1	Buxerolles		0003	Bureau 3 - Gymnase de l'école Jean Marie Paratte (rue des écoles) Rue des Acacias, impasse des Amandiers, clos des Amandiers, impasse des Aubépines, Parc Buxerolles, rue des Camélias, allée du Cerisier, rue des Charmes, rue de la Charrau, le clos du parc, rue de la Couée, passage entre les Deux Chemins, allée des Eglantiers, allée des Lauriers, rue Louise Michel, rue des Mûriers, rue des Oliviers, avenue des Platanes, allée de Puy Mire, rue des Saules, rue Abel Tassin, rue des Tillouls, rue du Val, rue de la Varenne, rue de la Vincenderie, Impasse Camille Girault.
Poitiers	14	Poitiers 2	1	Buxerolles		0004	Bureau 4 - Salle d'Activités Espace Marcel VARLIETTE Rue de l'Alizé, rue de l'Aquilon, impasse de la Barre, rue de la Barre, rue Omer Bernier, allée de la Brise, rue des Buis, Clotet, rue des Coteaux de Clotet, chemin de l'Égalité, rue Pierre Fouquet, rue des Fresnes, rue de la Galerie, avenue du Pas de Saint Jacques, rue de Lessart, rue de la Noblesse, impasse des Noisetiers, impasse du Noroit, chemin de la Grande Sablière, rue Auguste Sapin, allée de la Solidarité, rue Antoine Thimonnier, avenue des Quatre Vents, rue Hippolyte Véron, impasse Théodore Fumeron, rue des Cités, rue Camille Girault (côté pair).
Poitiers	14	Poitiers 2	1	Buxerolles		0005	Bureau 5 - Restaurant Espace Marcel VARLIETTE Allée des Abeilles, rue de l'Éclair, rue de la Caborne, rue de Chandy, allée Charlie Chaplin, rue des Chrysalides, rue des Cigales, rue des Coccinelles, rue des Cosses, rue des Criquets, place des Grillons, rue des Libellules, chemin de la Loubantière, rue des Lucioles, rue des Frères Lumière, rue des Méliers, allée Théodore Monod, route de l'Orbrés, route de l'Ormeau, rue des Papiillons, rue des Sables, route de la Vallée, rue des Terrageaux, rue Camille Girault (côté impair)
Poitiers	14	Poitiers 2	1	Buxerolles		0006	Bureau 6 - Salle des sports Colette Besson. Allée Louis Aragon, rue des Hauts Bizais, rue Albert Camus, rue Chateaubriand, allée Didot, allée Paul Eluard, allée Paul Fort, rue Gutenberg, allée de l'imprimerie, allée Alphonse de Lamartine, avenue de la Liberté rue Guy de Maupassant, rue Frédéric Mistral, route de l'Ormeau, allée Marcel Pagnol, allée des Papyrus, allée du Parchemin, allée Jacques Prévert, rue du Versalent, rue des Vignes, rue Alfred de Vigny.
Poitiers	14	Poitiers 2	1	Buxerolles		0007	Bureau 7 - Salle d'activités Maurice Ravel - 10 rue Maurice Ravel Rue Marlyse Bastié, rue Charles Baudelaire, allée Beauregard, rue Beausoleil, rue des Cyclamens, rue des Deux Communes, avenue de la Fraternité, rue de la Galeté, rue du Jasmin, rue des Marguerites, rue Monplaisir, allée du Muguet, rue Michéline Ostermeyer, chemin des Pépinières, rue des Plémentières, rue de Plaisance, rue Roger Frison Roche, Voie romaine, allée Eric Tabarly, rue Paul Verlaine, rue Arthur Rimbaud.
Poitiers	14	Poitiers 2	1	Buxerolles		0008	Bureau 8 - Restaurant Maurice Ravel - 10 rue Maurice Ravel. Allée Jacqueline Auroi, rue des Bergeronnettes, route de Bonneuil Matours, allée du Bonneuil, rue de la Charletterie, rue du Colibri, rue de la Dnière, rue des Entrepreneurs, rue des Fauvettes, allée Anne Franck, avenue Charles de Gaulle, allée Marie Laurencin, avenue François Mitterand, chemin du Petit Nèul, rue Edith Piaf, rue du Pic Vert, rue du Roitelet, rue des Rossignols, rue George Sand, rue du Semier, rue Simone Signoret, allée Suzanne Valadon, rue Marguerite Yourcenar.
Châtelleraut	03	Châtelleraut 2	4	Buxeuil	1	0001	1 seul bureau de vote - Mairie 15 rue de l'Église
Châtelleraut	08	Loudun	4	Ceaux-en-Loudun	1	0001	1 seul bureau de vote - Marie - 1 place de l'église
Poitiers	09	Lusignan	3	Celle-Lévescault	1	0001	1 seul bureau de vote - Salle des Fêtes - Rue de Chincé
Châtelleraut	05	Chauvigny	3	Cenon-sur-Vienne	1	0001	1 seul bureau de vote - salle du Chat place Michel Gaudineau
Châtelleraut	08	Loudun	4	Cemay	1	0001	1 seul bureau de vote - Mairie
Poitiers	07	Journay-Clan	1	Chabournay	1	0001	1 seul bureau de vote - Salle Multi Activités - 13 Quart rue des Tourniquets
Châtelleraut	08	Loudun	4	Chalais	1	0001	1 seul bureau de vote - Mairie
Poitiers	19	Vouneuil-sous-Biard	2	Chalandray	1	0001	1 seul bureau de vote - Mairie
Montmorillon	06	Civray	3	Champagné-le-Sec	1	0001	1 seul bureau de vote - Mairie
Montmorillon	06	Civray	3	Champagné-Saint-Hilaire	1	0001	1 seul bureau de vote - Mairie
Poitiers	11	Migné-Auxances	1	Champigny en Rochereau	2	0001	CIRCONSCRIPTION LEGISLATIVE 1 Bureau 1 - Salle de l'union Canton 11
Poitiers	11	Migné-Auxances	2	Champigny en Rochereau		0002	Bureau centralisateur CIRCONSCRIPTION LEGISLATIVE 2
Montmorillon	06	Civray	3	Champniers	1	0001	Bureau 2 - Salle de l'union Canton 11
Montmorillon	06	Civray	3	La Chapelle-Bâton	1	0001	1 seul bureau de vote - Mairie
Poitiers	01	Chasseneuil du Poitou	1	La Chapelle-Moulière	1	0001	1 seul bureau de vote - salle de la mairie 1 seul bureau de vote - salle du conseil

Montmorillon	05	Chauvigny	3	La Chapelle-Viviers	1	0001	1 seul bureau de vote - salle du conseil - 2, rue du Vivier
Montmorillon	06	Civray	3	Charroux	1	0001	1 seul bureau de vote - Salle du Foyer Charlois - Rue de Paille
Poitiers	01	Chasseneuil du Poitou	1	Chasseneuil-du-Poitou	3	0001	Bureau centralisateur du canton 1 Bureau 1 - Salle des Ecluzelles - rue Leclanché - Complexe sportif des Ecluzelles - Electeurs de A à D inclus Bureau centralisateur
Poitiers	01	Chasseneuil du Poitou	1	Chasseneuil-du-Poitou	0002	0002	Bureau 2 - Salle des Ecluzelles - rue Leclanché - Complexe sportif des Ecluzelles - Electeurs de E à M inclus
Poitiers	01	Chasseneuil du Poitou	1	Chasseneuil-du-Poitou	0003	0003	Bureau 3 - Salle des Ecluzelles - rue Leclanché - Complexe sportif des Ecluzelles - Electeurs de Mb à Z inclus
Montmorillon	06	Civray	3	Chatain	1	0001	1 seul bureau de vote - Salle des Fêtes - Rue du Centre
Montmorillon	06	Civray	3	Château-Garnier	1	0001	1 seul bureau de vote - Mairie - salle du conseil
Poitiers	18	Vivonne	2	Château-Larcher	1	0001	1 seul bureau de vote - salle des fêtes
Châtelleraut	02	Châtelleraut 1	4	Châtelleraut	24	0009	Bureau 9 - Ecole primaire Littré-Lakanal - 3 rue Emile Littré Canton 2 Rue de l'Abbé Lalanne, rue Aglophie Fradin, rue Alfred de Vigny, rue Emile Littré, rue Gabriel Fauré, rue Guillaume Apollinaire, rue Jules Duvau, rue Marcel Dumas, rue Mozart, avenue Pierre Abelin (n°s impairs), allée des Rivages, rue Stendhal, Quai du 11 novembre (paires du 2 au 12), Rue aimé Rasseleau (paires du 2 au 12 et impairs du 1 au 25).
Châtelleraut	02	Châtelleraut 1	4	Châtelleraut	0010	0010	Bureau 10 - Ecole maternelle Lavoisier - 3 rue Paul Brugier - Cantine Canton 2 Aérodrome (route de Chauvigny), rue Charles Cros (n°s impairs), rue Charles Péguy, La Chevallerie, chemin du Chillou, le Chillou, rue Clément Ader, La Commanderie d'Ozon, rue Ecouard Brany, rue Elie Cartan, la Fontaine O, rue Georges Rouault, La Grange d'Ozon, La Guilhaudière, résidence Henri Farman, avenue Jean Mermoz, résidence Jules Verne, rue Lavoisier, Ecole maternelle Lavoisier, square Léonard de Vinci, route de Monthoiron, le Moulin d'Ozon, Ozon, rue Paul Brugier, avenue Pierre Abelin (n°s paires), chemin des Pontereaux, place Winston Churchill, rue René Tognard (bureau N°17), rue Anatole France, rue Marius Montier, rue Guglielmo 17 Marconi, square Pierre Sudreau, rue Henri Guillaumet, rue du Pont de Molé, Pont de Molé, Nonnes, route de Nonnes, rue des Bordes (paires de 42 à 998), rue Louis Effroy, square Robert Thuillier, Les varennes de la croix.
Châtelleraut	02	Châtelleraut 1	4	Châtelleraut	0014	0014	Bureau 14 - La grange de Targé - 93 rue Jacques Prévert Canton 2 L'Aiguiseau, rue Alphonse Daudet, les Boudillères, le Bourg, la Chagnerotte, le Château, le Château Fort, les Cloîtres, le Clos Claveau, le Coudray, le Coudreau, Ecoillon, la Ferme de Piétard, la Fosse Main, les Gâteaux, la Gueriaudière, rue Jacques Prévert, rue Joachim du Bellay, lotissement du Château, lotissement Laurin, la Maillardière, la Maison Perdue, la Maison de Terre, rue Marcel Beauchêne, rue Marcel Pagnol, les Marmiteaux, la Martinière, Mazeray, la Mitauderie, le Paradis, le Parc, rue Paul Fort, le Pautron, la Pérusserie, résidence la Pérusserie, rue Pierre de Ronsard, rue des Planchettes, les Planches, le Porcheron, les Prés teneaux, rue Robert Desros, la Roche, les Sables, les Terres Fortes, les Trois Cheminées, les Vallées, rue Anne Frank, rue André Chénier, chemin de la Maison Perdue (Paires du 2 au 998), rue Edmond Rostand (Impairs du 1 au 55), chemin de l'Aiguiseau, rue de l'Egliseau, L'Aiguiseau, résidence du Clos, Chemin dit du Moulin de Mazeray, chemin des Planches, chemin des Porcherons, rue Alexandre Dumas (impairs du 1 au 55), avenue Pierre Mendès-France, rue Honoré Limousin, rue Louis Fabre d'Eglantine, route de Chaudet, chemin de la Gueriaudière (Paires du 2 au 10), rue Alexandre Dumas (paires du 2 au 58), rue Alexandre Dumas (impairs du 1 au 61), route de Targé.
Châtelleraut	02	Châtelleraut 1	4	Châtelleraut	0017	0017	Bureau 17 - Ecole maternelle Paul Painlevé - 21 chemin de la Marronnerie - Salle de motricité Canton 2 Rue Adrienne Duchemin, Arthur Ranc (Lycée G. Sand n° 11), lotissement Cassiopée, lotissement des Coquelicots, rue des Coquelicots, la Cousinière d'Auzon, rue du Docteur Schweitzer (impairs du 1 au 81) Pont du Dorat, rue Ernest Godard, place de l'Europe, rue François Arago, rue des Gruges d'Auzon, rue Gustave Eiffel, rue Henri Fabre, rue Jean Dalié, rue Jean Richepin, rue Marc Andraut, chemin de la Marronnerie, avenue Paul Painlevé, avenue du Professeur Guérin, rue Raymond Pitef, les Sables d'Auzon, rue du Paradis, lotissement Cassiopée, lotissement des Coquelicots, avenue Angel Paulet, voie Pierre Alcover, rue Coluche, rue Jean Marais, rue Yves Montand, rue Edith Piaf, Rue Pierre Ulmer, rue Edwige Feuillère, rue Simone Signoret, route de la Chevallerie, Chemin des Eglantiers (Paires du 2 au 998), rue du Colonel Ferron, Rue Albert Hillaire (paires de 2 au 998), rue Gilbert Bécaud, rue René Tognard, rue du Docteur Schweitzer (paire du N°2 au 80).
Châtelleraut	02	Châtelleraut 1	4	Châtelleraut	0018	0018	Bureau 18 - Ecole primaire Maurice Carême - 4 rue du Maréchal Juin - Cantine Canton 2 Résidence des Acacias, les Bordes, avenue Camille Pagé (n°s 2 à 30), rue Charles Perrault, résidence de la Clairière, résidence des Erables, l'Etang, résidence la Forêt Viennoise, Fort Clan, résidence les Hameaux de la Forêt, avenue Honoré de Balzac (n°s paires), rue Jacques Cartier (n°s impairs), avenue Jean Moulin, rue Léo Lagrange (paires du 2 au 12 et impairs du 1 au 17), avenue du maréchal Juin, résidence les Pavillons, résidence Pierre de Coubertin, les Renardières (P.L.R. Tour A-1, rue Charles Perrault), les Renardières (P.L.R. Tour B3 rue Charles Perrault), les Renardières (P.S.R. Bâtiments 1, 2, 3), rue René Cassin, résidence de Sablons, rue Sully Prudhomme, résidence des Thuyas, ZAC de la Forêt), résidence les Bordes, résidence de l'Etang, rue René de la Fouchardière, allée René Cassin, rue du Petit Essart, résidence des Charmes, rue des Bordes (paires du 2 au 40), rue Jacques Cartier (N° paire).

Châtelleraut	02	Châtelleraut 1	4	Châtelleraut	0020	<p>Bureau 20 - Ecole primaire Littré-Lakanal – 3 rue Emilie Littré – Cantine <i>Canton 2</i></p> <p>Square Anatole France (n°s impairs), rue Auguste Rodin, allée Bernard Percevault, rue Charles Cros (n°s pairs), rue David d'Angers, rue Docteur A. Derouau, rue Emile Georget, rue de la Gornière, rue Henri Boucher, rue Léon Petit, rue René Boylesve, Saint Euxpéry, Résidence Camille Claudel.</p> <p>Bureau 5 – CRD – 1 rue Jean Monnet <i>Canton 3</i></p> <p>Rue de la Brelandière, rue de Colombiers, boulevard d'Estrées, impasse de Gravelines, rue de Gravelines, rue de la Guimberie, la Haute Brelandière, rue Jean Rivière, rue Jean Robert Gatault, rue Marcel Proust, rue Maurice Utrillo, rue Maurice Wlaminck, rue de la Nouvelle Brelandière, rue Paul Valéry, rue Pierre Tavernier, chemin du Pré Long, impasse Rodolphe Sallis, rue Rodolphe Sallis, résidence la Sauvagère, rue de la Brelandière, rue de Soyécourt, avenue des stades (stade MAC n° 91), Terre-Neuve, rue de Terre Neuve, rue Louise Michel.</p>
Châtelleraut	03	Châtelleraut 2	4	Châtelleraut	0005	<p>Bureau 6 - Ecole primaire Edouard Herriot - 4 avenue Edouard Herriot – Gymnase <i>Canton 3</i></p> <p>L'Aiguillon, avenue Auguste Sutter, Quai Alsace Lorraine, la route d'Antran, rue d'Antran, Bellevue de la Massonne, rue Bernard Pellissy, la Bindonnière, la Blanchardière, les Blanchards de Chateaufort, la Borde, le Clos, le Clos, rue Come du Cerf, Fontevielle, rue des Frères Lumière, la Guichardière, rue de la Jaulaie, avenue de Kaya, avenue Léonce Dufeil, chemin de la Massonne, la Massonne, la Ménotière, Moury, rue des Némeaux, la Cour des Philippeaux, chemin du Pin, le Pin, rue du Pin, Plaisance, le Plessis, Pont Henri IV, le Pontreau, rue Rabelais, avenue de Richelieu, route de Richelieu, Saint-Germain, Sanital, rue du Sanital, la Tapisserie, rue Thomas Edison, les Troncs, Valérie, rue de Verdun, avenue Alfred Nobel, route de la Valette, rue Georges Charpak, rue Albert Einstein, allée Victor de Saint-Genis, rue des Sorbiers, rue Marcel Dassault, rue Jean Perrin, rue Georges Pompidou, chemin de l'Aiguillon, rue Pierre-Gilles de Gennes-Michel.</p>
Châtelleraut	03	Châtelleraut 2	4	Châtelleraut	0006	
Châtelleraut	03	Châtelleraut 2	4	Châtelleraut	0007	<p>Bureau 7 - Maison Pour Tous – 10 rue du Nouveau Brunswick – Salle polyvalente <i>Canton 3</i></p> <p>Rue des Acadiens, rue de l'Aiguillon (n°s pairs), rue Androuët du Cerceau, rue d'Avaucourt, place de Belgique, rue de Châteaufort, Grande Rue de Chateaufort, Grande Rue de Chateaufort (Tour Auris, Tour Gascogne, Tour Guyenne, Tour Saintonge), rue Clément Jannequin, place Clément Krebs, rue Clément Krebs, rue du Cygne Chateaufort, avenue Edouard Herriot, rue d'Enfer, boulevard de l'Environ, rue Ferdinand Buisson, rue Frédéric Mistral, rue Henri Barbusse (n°s 1 à 55 et 2 à 56), avenue Lamartine, rue des Loges (n°s 1 à 95 et 2 à 114), rue de Madame, rue Marcel Coulbrat (HLM n°s A1/B3, C1/5 - 7 et 9) avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny (n°s 1 à 87 et 2 à 82); Quai des Martyrs de la Résistance, rue du 4 septembre, place de la République, rue de Thuré, rue Urbain Grandier, Square Alexis Danan, place Ferdinand Buisson, rue Jean Monnet, allée du Jardin du Directeur, rue Georges Brassens, rue Voilaire, Résidence de Lattre, Place du Grand Pré, rue du Nouveau Brunswick.</p>
Châtelleraut	03	Châtelleraut 2	4	Châtelleraut	0013	<p>Bureau 13 - Ecole maternelle Jacques Prévert- 47 rue Alléonor d'Aquitaine – salle motricité <i>Canton 3</i></p> <p>Rue Gustave Courbet, rue Alléonor d'Aquitaine, rue Antoine de Bougainville (Maison de retraite n° 2), rue Joseph Carré, rue Jacques Cartier (n°s 8 à 998), la Commission, rue Jeanne d'Albret, avenue Honoré de Balzac (n°s impairs), rue Isabelle de Bavière, résidence Marie de Médocis, résidence Marguerite de Valois, résidence Gabrielle d'Estrées, Château de l'Etang, rue Flandres, Dunkerque 1940, résidence du Lac.</p>
Châtelleraut	03	Châtelleraut 2	4	Châtelleraut	0022	<p>Bureau 22 - Ecole Jacques Prévert Bis - 47 rue Alléonor d'Aquitaine – salle de motricité <i>Canton 3</i></p> <p>Rue Léo Lagrange (école des Renardières pairs du 14 au 998 et impairs du 19 au 999), résidence de l'Orée du Bois, avenue Camille Pagé (n°s 32 et suivants et n°s impairs), résidence les Cerfiers (avenue Camille Pagé), rue Charles Plessard, les Renardières, HLM des Renardières : bât. A, B, D, E et R, rue Saint Just, rue Agnès Sorel, rue de Turenne, rue Vauban, résidence Vert Galant, rue d'Hamilton, rue Pierre Chabrol (1918-1991), rue Jacques Brel, résidence Jacques Brel.</p>
Châtelleraut	03	Châtelleraut 2	4	Châtelleraut	0016	<p>Bureau 16 – Gymnase Jean Macé - 24 chemin Vert de Piétard <i>Canton 3</i></p> <p>Rue de l'Aiguillon (n°s impairs), rue Roger Aubugeau, rue Henri Barbusse (n° 57 et suivants et 58 et suivants), la Bercilière, rue de la Bercilière, résidence de la Bercilière, la Bonalière, route de la Bonalière, la Petite Bruyère, chemin de la Bruyère, la Grande Bruyère, la Charlotterie, résidence de la Charlotterie, avenue de Corby, la Croix de Piétard, rue de la Croix Piétard, la Croix Rouge, avenue du maréchal de Lattre de Tassigny (n°s 89 et suivants et 84 et suivants), chemin de l'Environ, la Folie de Piétard, rue Albert Girardeau (HLM F2 - E/A - D/6 - C/8 - B/10 - A/12), résidence de la Grande Bruyère, route de Lencloître, La Grande Maison, Piétard, rue des Loges - Résidence la Tranchée, chemin Vert des Loges, résidence André Raimbaut.</p>

Châtelleraut	03	Châtelleraut 2	4	Châtelleraut	0023	<p>Bureau 23 - Gymnase Jean Macé (Bis) - 24 chemin Vert de Piétard <i>Canton 3</i></p> <p>Rue des Loges (n°s 97 et suivants et 116 et suivants), route de Loudun, la Maison Blanche, la Maitoterie, chemin de la Maitoterie, rue Henri Martin, rue Janine Millet (P.R.I.), rue Janine Millet, le Moulin Neuf, chemin du Moulin Neuf, rue Nouvelle de Tivoli, rue Charlotte Perdrigé, le Petit Besse, le Pontillon, rue des Romains, rue Alphonse Rousseau, avenue de Veibert, chemin Vert de Piétard, les Gruges (route de Lencloître), Allée Robert Champigny, chemin du Pontillon, rue Lucien Jayat, résidence Georges Courteline, rue Georges Courteline, rue Pierre Darinios, rue Madeleine Brûlé, rue Pauline Kergomard, rue Joséphine Baker, chemin Raoul Piraault, rue des Vignes, La Haute Bercillière, Le Pavillon.</p>
Châtelleraut	03	Châtelleraut 2	4	Châtelleraut	0021	<p>Bureau 21 - Ecole primaire Jean Zay - 71 avenue Camille Pagé - Cantine entrée n° 77 <i>Canton 3</i></p> <p>La Basse Caillé, Beauséjour, le Boeuf Mort, rue du Bois de Boulogne, le Bois Robin, la Caillé, rue Camille Audinet, la Croix Poulailier, rue Emile et Marie Rabreau, rue des Fougères, allée Francis Poulenc, allée Frantz Schubert, rue Joseph Mergau, les Lauriers Verts, impasse des Lilas, rue des Lilas, rue Louis Bernier, rue Manet, avenue Pasteur Martin Luther King, rue Maurice Bourgeois, rue Muller, le Paradis, rue Pierre Fillaud, rue des Piatanes, rue Robert Gaillard, rue Romain Rolland, rue des Tamaris, rue Toulouse Lautrec, rue des Lauriers, Les Basses Caillies, rue Lucien Muller, rue de Beauséjour, rue Henri de Toulouse-Lautrec, route de la Fond Fermée, rue de l'Oiseau Bleu.</p>
Châtelleraut	04	Châtelleraut 3	4	Châtelleraut	0001	<p>Bureau centralisateur des cantons 2/3/4 Bureau 1 : Espace Clémenceau - 5 avenue Georges Clémenceau <i>Canton 4</i></p> <p>Rue de l'Adjudant Reau, rue Augustin Neveu, rue Arsène Lambert, boulevard de Blossac (Hôtel de Ville n° 78 CES n° 96), rue de la Chevrière (n°s 2 à 66 et 1 à 59), rue Choisin, rue Descartes, avenue Georges Clémenceau, impasse Georges Clémenceau, rue Gilbert, rue Léon Joanny, rue des Naurais, rue Paul Bert, rue du Faubourg Saint Jacques, rue des Scieurs, place du 32ème R.I. n°s 7 - 9 - 4 - 6 - 8, avenue Treuille, Boulevard Victor Hugo, Sous-Préfecture n° 27, cour des Trois Trompettes. Bureau centralisateur</p>
Châtelleraut	4	Châtelleraut 3	4	Châtelleraut	0002	<p>Bureau 2 - Gymnase Descartes - 21 avenue Adrien Treuille <i>Canton 4</i></p> <p>Rue de l'Abreuvoir du Bien Nourri, rue Alexandre Rivière, rue de l'Aqueduc, rue de la Basse Ville, rue Bourbon, Quai du Château, rue du Cheval Blanc, rue Colbert, rue du Collège Maison de retraite n° 1, place de la Croix Rouge, rue de la Croix Rouge, rue Deschazeaux, rue du Docteur Abel Orillard, place Duplex, place Emile Zola, boulevard Félix Faure, rue des Fossés Saint Jean, rue de la Galère, rue Gaudreau Lepinière, Quai du 8 mai, avenue Jean Jaurès, carrefour Joyeux, rue Lafayette, rue Léon Brédif, rue des Limousins, rue Maurice Bédé, Le Turgot n° 14, rue de la Melette, rue des Moulins, rue Noire, place Notre Dame, rue Poullain, rue Roffay des Pailus, boulevard Sadi Carnot, Gare n° 6, Buffet n° 4, rue Saint André, rue Saint Jean, Petite rue Saint Jean, rue Saint Louis, rue Sainte Marthe, rue Saint Romain, place Sainte Catherine, Résidence Sainte Catherine, rue du Tabary, le Turgot n° 8, rue de la Taupanne, rue de la Vieille Poissonnerie, Quai du 19 mars 1962, rue de l'Abreuvoir du Bien Nourri.</p>
Châtelleraut	04	Châtelleraut 3	4	Châtelleraut	0003	<p>Bureau 3 - Ancienne école primaire Henri Denard - 48 rue Arsène et Jean Lambert - Salle des archives <i>Canton 4</i></p> <p>Rue de l'Abbé Longier, rue Alfred Héral, résidence Auguste Renoir, Beaugerard, résidence de Beaugerard, rue de Beaugerard, Square Benoît du Rey, avenue de la Croix Meriet, la Croix meriet, rue Denise Miallé, impasse de la Fleur de Lys, rue de la Fleur de Lys, rue du Général Reibel, rue du Général Sarrail, rue Guynemer, rue Jean Pidoux, avenue du Maréchal Leclerc (n°s pairs), résidence Paul Gauguin, la Renaitrie, résidence de la Renaitrie, rue de la Renaitrie, rue Villevert, rue Marcel Paul, rue des Tourterelles, impasse des Roitelets, rue des Mésanges, allée Marcel Paul, impasse des Moineaux, rue des Hirondeilles, rue des Sittelles, rue des Rossignols, rue des Martinéas.</p>
Châtelleraut	04	Châtelleraut 3	4	Châtelleraut	0004	<p>Bureau 4 - Le 4 - 4 rue Aimé Rasseteau <i>Canton 4</i></p> <p>Rue Aimé Rasseteau (pairs du 14 au 998 et impairs du 27 au 999), rue de l'Angelarde, boulevard Aristide Briand, place Camille de Hogues, rue Camille Lebeau, rue Chanoine de Villeneuve, rue de la Chevrière n° 61 et suivants et n° 68 et suivants, Cité Militaire, rue du Cognet, impasse des Cordeliers, rue des Cordeliers, rue du Cygne Saint Jacques, rue des Fronteaux, Place Gambetta, Square Gambetta, rue René Gaultier, impasse de la Guadeloupe, rue Jeanne d'Arc, Square Jeanne d'Arc, carrefour Labarre, rue Louis Braille (Caserne E.P.G. n° 34), rue des Mignons, Quai Napoléon 1er, Quai du 11 novembre (pairs du 14 au 998), rue de la Paix, rue Pierre Wittaud, rue Porte Saint-Jacques, Cour du prêche, avenue du Président John Fitzgerald Kennedy, avenue du Président Roosevelt, avenue du Président Wilson, rue du 14ème R.T.A., Résidence André Gide (rue Louis Braille) (Lamaritine), avenue Robert Schumann, petite rue Saint Jacques, rue Saint Jacques, rue du Souci, rue Sully, rue de Targé, place du 32ème R.I. (n°s 1-3-5), rue des Trois Pigeons, rue du Vieux Palais, Allée Henri Laborit.</p>

Châtelleraut	04	Châtelleraut 3	4	Châtelleraut	0008	<p>Bureau 8 - Ecole élémentaire d'Antoigné - 1 chemin de la Guillotière - salle de motricité <i>Canton 4</i></p> <p>L'Amérique, Antoigné, chemin de la Bicoque d'Antoigné, la Bicoque d'Antoigné, la Bobinière, le Bois d'Anthien, route de Oyré, rue des Champs, la Chapelle d'Antoigné, allée de la Chapelle d'Antoigné, les Charbonnières, les Basses Charbonnières, la Charonnerie, le Cheval Blanc, rue du Chevalier de Ternay, le Clos, la Cousinière d'Antoigné, la Duranderie, la Férandière, la Fouchardière d'Antoigné, les Giroettes, la Grange Girard, le Grenadier François Nord, la Grisonnière, la Guillotière, le Guilloitière, chemin de la Guillotière, la Guilmétrie, résidence Hector Bertioz, résidence Jourdain, la Loge d'Antoigné, la Maison Neuve, rue de la Maison Neuve, le Marais, les Melotières, la Montonnerie, le Moulin à Vent, l'Ognérie, l'Orangerie, les Perrières d'Antoigné, les Peupliers, rue Pierre Loti, la Planière, rue des Plantés, le Plantis Boutin, chemin du Portail Rouge, le Portail Rouge, les Richardières, route de la Roche-Posay (partie Nord), Terrier Blanc (route de la partie Nord), chemin de la Tour Girard, le Tour Girard, résidence de la Tour Girard, la Tricocherie, les Trois cheminées, la Tuilerie, la Valette, chemin du Verger, Cité du Verger, impasse du Verger, Villecourt, Allée Marcel Fuzeau, rue Maurice Fombeure, allée des Pierres Blanches, allée du Clos d'Alice, chemin du Marais, avenue du Grenadier Français (impair), chemin de la Loge d'Antoigné, rue de la Maison Neuve, chemin du Marais, rue des Hautes Perrières, rue des Coudriers, rue des Ormeaux, rue des Cormiers, résidence de la Source, rue de la Barbotterie, allée des Champignonnières, rue Paul Jamet, chemin du cheval blanc, LD La Chapelle Rouge, Impasse de la Loge d'Antoigné, Résidence de la Source.</p>
Châtelleraut	04	Châtelleraut 3	4	Châtelleraut	0011	<p>Bureau 11 - Centre Socio-culturel des Minimes - 17 rue des Minimes - salle polyvalente <i>Canton 4</i></p> <p>Rue Aimé Souché (Maison médicale n° 17), rue Alfred de Musset, cité des Américains, rue Arthur Raimbaud, résidence Beau Soleil, rue Blaise Cendrars, avenue des Capucines, résidence des Châteliers, rue des Châteliers, rue Ferdinand de Lesseps, les Gâts, chemin des Gâts, allée des Géraniulmés, rue Gérard Philippe, allée des Glycines, l'Herse, chemin de l'Herse, allée des Jasmins, rue Jean Charcot, allée des Jonquilles, rue Louis Jouvet, rue Marcel Prévost, avenue des Mimosas, impasse des Mimosas, impasse des Minimes, rue des Minimes, rue des Minimes HLM Bât D, rue des Minimes HLM Bât E, rue des Minimes HLM Bât F, résidence Pablo Picasso, rue Paul Verlaine, P.R.I. des Minimes, allée des Primevères, avenue des Tillouls, rue Jean Vilat, impasse des Mimosas, rue de la Roseraie, rue Pierre Pleignard, Rue du Docteur Luc Montagnier, allée des Bouleaux.</p>
Châtelleraut	04	Châtelleraut 3	4	Châtelleraut	0012	<p>Bureau 12 - Ecole primaire Jules Ferry - 1 rue Pierre et Marie Curie - Salle de sports <i>Canton 4</i></p> <p>Rue de l'Abbé Péan, résidence Bellevue Montée du Roc, résidence du Roc, rue Boileau, impasse des Cédres, résidence des Cédres, la Calvinière, la Chamallerie, rue Comelle, rue de la Fontaine, la Grand'Eau, rue de la Grand'Eau, rue Guillemot, rue Henri Doucet, rue Henri Dunant, allée des Iris, rue Jean-Baptiste Corot, rue Jean-Baptiste Corot, rue Marcellin Bernheut, avenue du Maréchal Foch, avenue du Maréchal Leclerc (n°s impairs), impasse du Maréchal Leclerc, rue Moïse, rue Pasteur, résidence Paul Cézanne, rue Paul Cézanne, rue Pierre et Marie Curie, avenue de Pifrou, rue Racine, chemin du Roc, clos du Roc, allée des Troènes, rue Alain Gerbault, résidence Eugénie Nau, allée Max Pol Fouchet, cité allée des Troènes, rue Madame de Sévigné.</p>
Châtelleraut	04	Châtelleraut 3	4	Châtelleraut	0015	<p>Bureau 15 - Ecole maternelle Marie Carpentier - 28 avenue du Général de Gaulle - Salle de motricité <i>Canton 4</i></p> <p>Chemin de l'Alouette, impasse des Amidoux, rue André Bouille, allée d'Argenson, avenue d'Argenson, rue d'Arsonval, allée des Aubus, les Aubus, chemin de la Baignade, la Bordé, Cour des Capucins, la Croix des Aubus, rue Denis Paph, la Désirée, chemin de la Tuberie, rue des Eaux-Bues, impasse de la Fosse à Gabit, avenue du Général de Gaulle, avenue du Général de Gaulle HLM, avenue du Général de Gaulle Tour Touraine n°13, avenue du Général de Gaulle Tour Poitou n° 11, avenue du Général de Gaulle HLM, Tour Normandie n° 9, avenue du Général de Gaulle Tour Maine n° 7, la Grange, chemin de l'île, rue Louis Biérot, avenue Louis Ripault, rue Sangnier, Marie Carpentier (Ecole maternelle), rue Maryste Bastié, rue de la Passerelle, rue Santos Dumont, la Tuberie, chemin de Ronde, rue Nungesser et Coli, rue des Frères Montgolfier, rue Amédée Boillée, rue Roland Garros, rue Joseph Cugnot, rue Cooste et Bellonte, impasse des Amidoux, allée des Aubus, La Bordé, cour des Capucins, La Croix des Aubus, La Désirée, chemin de la Tuberie, l'Alouette, impasse des Oliviers, rue de la Désirée, rue Pierre Augustin Dangeard, rue de Jussteu, rue Marie Marvingt, rue Jacqueline Aurioi, chemin de la Baignade.</p>
Châtelleraut	04	Châtelleraut 3	4	Châtelleraut	0019	<p>Bureau 19 - Ancienne école primaire Henri Denard - 48 rue Arsène et Jean Lambert - Salle de réunion <i>Canton 4</i></p> <p>Amoite, rue de la Bastille, Bel Air, Bélian, rue Bellevue de la Feuillère, chemin de la Bergerie, la Berthommerie, Bignoux, la Bouscée, le Brémaion, le Champ de l'Alouette, rue du Champ de la Croix, rue du Chant des Oiseaux, les Chapeaudières, Charlet, chemin de Charlet, rue de la Charmoire, rue des Charraux, les Chaumeaux, les Chaumes, le Coudray, la Cure de Pouffurum, la Danguié, rue Edmond Rostand (pairs du 2 au 998 et impairs du 57 au 999), la Domerie, résidence Maxime Dumoulin, l'Épine, la Feuillère, la Fontaine Bignoux, avenue du Grenadier Français (partie Sud Pair), Rue Albert Hilaire (impairs du 1 au 997), le Jau, rue Henri Leiot, rue Jean Giono, la Grand'Vaux, les Grandès Vignes, rue Emile Grandin, le Pavillon, rue du Docteur Schweitzer (pairs du 82 au 998), rue Alexandre Dumas (pairs du 60 au 998), rue Alexandre Dumas (impairs du 63 au 999).</p>

Bureau 24 – Ancienne école primaire Henri Denard Bis - 48 rue Arsène et Jean Lambert - Salle de réunion Canton 4						
Châtelleraut	04	Châtelleraut 3	4	Châtelleraut	0024	Les Marottes, la Martinière, les Martins, la Moralière, Le Pavillon, le Petit Pot, La Petite Vaux, le Peu, la Pichardière, la Plançonnerie, route de Pleumartin, Pouthumé, chemin de Pouthumé, allée de la Renaitre, chemin de la Renaitre, route de la Roche Pessay (partie Sud), les Sablons, rue de la Taudière, rue du Terrier Blanc, chemin Vert de la Renaitre, les Blanchards de Pouthumé, rue de la Martinière, impasse de la Mélodie, rue de la Grand Vaux, rue de Charlet, rue de Pouthumé, chemin du Peu, La Maison Neuve de la Boussée, la Taudière, rue de la Boussée, rue Charles Tillon, La Guibaudière - Les Marottes, rue de la Croix Merlet, chemin de la Machine, rue Albert Dubout, rue Raymond Peynet, rue Mose, rue Alfred Larmignat, rue Olivier de Serres, rue Féodor Jelenic (1911-2001), rue Burfon (1707-1788), rue Arthur Young, rue des Rouges Gorges, impasse Jean-Jacques Sempé, impasse Stéphanie Grappelli, chemin de la Maison Perdue (impairs du 1 au 999), chemin de la Guerjauldière (pairs du 12 au 998 et impairs du 1 au 999), Chemin des Eglantiers (impairs du 1 au 999).
Montmorillon	09	Lusignan	3	Chaunay	0001	1 seul bureau de vote – Mairie
Châtelleraut	08	Loudun	4	La Chaussée	0001	1 seul bureau de vote – Salle des Fêtes
Bureau centralisateur du canton 5						
Poitiers	05	Chauvigny	3	Chauvigny	0001	Bureau 1 - Théâtre « Charles Trenet » - Avenue de la Vienne Avenue du Moulin des Dames, rue de Saint Savin, place du Marché, rue du Moulin à Tan, rue de la Puye, rue de la Paix, rue de Châtelleraut, La Croix Chambert, rue du Marché, rue Vassalour, rue André Mailraux, rue des Trois Rois, allée du Capitaine Blanchier, rue de Banfora, place des Victimes de Bélabre, rue du Berry, rue André Mailraux, rue des Ribaudes, rue des Barrières, impasse Faideau, rue du Moulin St Léger, rue du Moulin St Just, rue des Cordères, rue des Ribaudes, rue des Barrières, impasse Faideau, place de la Poste, rue des Frères Caillé, rue Pouzillard, Square du 8 mai, rue de Geisenheim, rue du Pavillon, impasse du Talbat, quai du Maquis, impasse de Châtelleraut, rue du Berry, allée M. Deshouillères, impasse de la Paix, place de la Varenne, la Caronnière, la Brigrère, Bois de St James, la Guyonnerie, rue Neuve du Bas Bourg, les Hauts Fessais, rue des Bormas, rue des Terriers Moutons, rue des Aguêts, rue des Terrageaux, rue des Lamandiers, chemin des Blés Dorés, rue de Montauban, Allée des Glycerines, Chemin des Chênes Verts, La Sière, Rue de la Vallée des Puits, Rue du Vieux Chêne.
Poitiers	05	Chauvigny	3	Chauvigny	0002	Bureau 2 - Salle de la Poterie - Avenue de la Vienne Avenue Aristide Briand, rue d'Artiges, rue du Port, rue du Poirier, impasse de la Maladrerie, rue de l'Ancien Pont, la Roche Hennequin, rue de la Maladrerie, rue de la Maison Rouge, avenue de la Vienne, rue de Lussac, rue de Bellevue, rue de la Varenne, avenue Jean Jaurès, rue des Châtelliers, rue du Charaudoux, rue du Petit Pont, allée des Géraniums, rue des Agèsses, rue de la Vichoune, les Eglises, la Rivière aux Chirets, rue Alfred Vallat, rue de la Dime, rue de la Vallée de Lausanne, allée du Servin, rue des Régés, allée de la Grondine, chemin de la Roche Hennequin, rue de l'Abreuvoir, place Jacques Brel, place du Dauphin, place du Tilleul, cité Renard, rue de Mazère, rue des Clotères, la Bourdauderie, allée des Roses, le Moulin Millon, la Chauvalière, rue de la Traudière, la Croix Blanche, la Moutonnerie, rue des Chardonnerets, rue de Massard, rue des Quatre Vents, la Millonnière, rue des Roches David, rue de Chalonge, Chalonge, rue des Charmes, rue du Lavoir, rue de la Lune, Raguillet, rue du Moulin Millon, la Triaudière, rue des Petites Echelles, chemin de la Petite Croix Blanche, allée des Pensées, la Pierre Fromagère, impasse du Moutardier, rue des Jardins, Chemin de la Bouloge à l'Ageasse, Les Gènets, Route de Lussac.
Poitiers	05	Chauvigny	3	Chauvigny	0003	Bureau 3 - Ecole Saint Martial - Rue Saint-Martial - Ville Haute Rue de la Fontaine, chemin de la Barre, boulevard des Châteaux, rue Antoine de St Exupéry, rue du Talbat, rue des Grandes Ecoles, rue de l'Aviation, rue St Martial, les Courils, les Brières, route de la Puye, rue des Pruniers, la Fontaine Talbat, rue Maurice Genevoix, rue Pol Jouteau, le Clos Berland, la Pontonnière, rue de Gate Rape, rue Porte Chevreau, rue de Bretagne, Beauvais, rue Saint Pierre, le Clos Ragon, rue de la Tuilerie, rue de Coccagne, chemin du Châtagnier, place Saint Pierre, Vernelle, rue de la Cronnette, rue Porte Brunet, impasse Saint Pierre, rue Léo Malet, rue des Puy, rue des Abouettes, la Perchaie, route des Courils, Château-Galland, Chantegeay, la Tanière, Tassec, les Traits, place du Vieux Marché, Chartron, rue des Rampes, la Maison Neuve, les Davières, les Fosses, Chantranne, la Grenouille, Pourveau, place du Donjon, Pécourtaut, rue Vital Guérin, la Garenne, Charreau-Bonneau, impasse St Martial, rue des Mézanges, place Louis Pagenaud, rue des Fauvettes, rue des Pinsons, rue des Bergeronnettes, rue des Hirondelles, les Plantis, allée Georges Maché, chemin du Collibri, Charaudemont, La Jouardière, chemin des Courils, le Marchais, rue de l'aérodrome, rue des Bouvreuils, rue le Clos des Sablés, rue Paul Cézanne, rue Roman Opalka, rue Séraphine de Senlis.
Poitiers	05	Chauvigny	3	Chauvigny	0004	Bureau 4 - Préau Ecole Jean-Arnaud - 4 rue Michel Destoullières Rue Arthur Rimbaud, les Groges, place des Martyrs Châteaubriant, rue des Erables, rue des Cerisiers, rue du Bas-Bourg, rue des Noyers, rue des Rocs, rue de la Vallée des Goths, rue Louis Daquin, rue Max Pol Fouchet, rue Marcel Carné, rue de Montmorillon, rue Paul Verlainne, rue de Chantegrignon, rue de la Talbalière, rue des Grands-Champs, chemin de la Caronnière, rue de la Noralie, l'Espinasse, le Planty, Fressinats, l'Etat, place du Bourg, rue Gilbert Becaud, Luchet, la Grande Métrairie, la Galisière, le Miaris, la Mollie, Allie, les Vaux, Bois-Chenault, les Granges, Beaumarchais, chemin de l'Etat, Virec, la Courance, Epran, le Querrou, les Brelaisière, Bois-Joubert, chemin des Grées, Aguzon, Bois-Clair, la Bremaudière, l'Epine, le Guet, l'Ane Vert, Tallegour, les Essarts, les Houillères, le Pin, rue du Planty, rue de la Caronnière, chemin de Chantegrignon, rue du faubourg de l'Aumônerie, rue Claude Hélène, rue des Clozures, rue des Terres Noires, rue de la Mareuil, chemin des Ormeaux, rue de la Métrairie, rue des Vignes, rue de la Poterie, rue d'Allié, impasse des Froux, rue du Bas Village, impasse des Chenevieres, le champ Epran, rue des Jonquilles, rue des Potagers, rue des Vergers.

Poitiers	05	Chauvigny	3	Chauvigny	0005	Bureau 5 - Ecole primaire des Guiraudières - Rue des Pignons Blancs Rue du Château d'Eau, rue de Poitiers, rue du Grolleau, rue de Peuron, rue des Chaumes, rue des Pignons Blancs, avenue de la Commune de Paris, rue de Justice, Bois-Semebault, rue Bel Air, avenue de la Gare, rue de l'Anclen, Chemin de Poitiers, place Albert Camus, rue de la Croix-Ayraud, cité de Peuron, rue des Petits Clos, rue de la Folie, rue des Treilles, rue du Grelin, rue des Sapins, rue des Sabiers, rue Jean-Paul Sartre, rue des Basses Plantes, rue du 19 mars 1962, rue des Bois Galants, rue des Coprons, allée Paul Eluard, le Charreau de Bousseac, rue des Chirons, Bousseac, rue de la Blaquerie, impasse du Grelin, Presseac, place Louis Pasteur, allée des Vignes, place Camille Guérin, La Bedourie, chemin du Gouffire, rue Gabrielle Colette, place Joliot Curie, rue de la Logerie, rue de la Vermerie, rue de la Fosse à boire, route de Poitiers, lotissement Le Grelin, rue Paul Eluard, ZI de Peuron, rue de l'Essart.
Poitiers	06	Chauvigny	3	Chauvigny	0006	Bureau 6 - Chemin des Muraillies à la salle des fêtes de Pouzioux Route de Lussac les Châteaux Pouzioux, les Breizières de Pouzioux, route de Villeneuve, le Pradeau, les Missanières, chemin du Viviers Pouzioux, route de Chauvigny, la Moirerie, Peumarfin, la Richarderie, le Charault, la Chaise, le Bouchaud, chemin des Roches, le Terrier, route de Fontpéroux, rue Pierre Champion, Charasson, la Poitgonnerie Pouzioux, les Caillauds, le Chêne, la Gaudinière Pouzioux, rue du Bourg, la Roche, place Albert Maître, les Charmes, Laudonnière, la Forge, Cayenne, le Mizeau, la Garnière, la Bonnetterie, la Perauderie, le Ry, Villiers Pouzioux, les Grêles, route de la Chapelle Viviers, chemin de la Guillotière, la Felvière, Champeau Pouzioux, Charthegeay Pouzioux, le Breuil de Pouzioux, les Terriers, rue de La Guillotière.
Châtelleraut	04	Châtelleraut 3	4	Chenevelles	0001	1 seul bureau de vote - Salle polyvalente
Poitiers	11	Migné-Auxances	1	Cherves	0001	1 seul bureau de vote - Mairie - 5 rue de la Mairie
Poitiers	19	Vouneuil-sous-Biard	2	Chiré-en-Montreuil	0001	1 seul bureau de vote - Salle polyvalente-Rue des Tranchées
Poitiers	08	Loudun	4	Chouppes	0001	1 seul bureau de vote - salle de la mairie
Poitiers	11	Migné-Auxances	1	Cissé	0001	Bureau 1 - Salle Polyvalente Michel BOUCHET Bureau centralisateur
Poitiers	11	Migné-Auxances	1	Cissé	0002	Bureau 2 - Salle Polyvalente Michel BOUCHET
Montmorillon	10	Lussac-les-Châteaux	3	Civaux	0003	Bureau 3 - Salle Polyvalente Michel BOUCHET
Montmorillon	06	Civray	3	Civray	0001	Salle municipale Bureau centralisateur du canton 6
Montmorillon	06	Civray	3	Civray	0001	Bureau 1 - Salle d'animation de la Margelle - Place de Gaule (électeurs de A à K) Bureau centralisateur
Châtelleraut	08	Loudun	4	La Roche-Rigault	0002	Bureau 2 - Salle d'animation de la Margelle - Place de Gaule (électeurs de L à Z)
Châtelleraut	09	Lusignan	3	Cloué	0001	1 seul bureau de vote - Mairie - 1 rue des charmillies
Châtelleraut	02	Châtelleraut 1	4	Colombiers	0001	1 seul bureau de vote - mairie - 1 grand rue
Poitiers	09	Lusignan	3	Colombiers	0001	1 seul bureau de vote - Salle des fêtes
Montmorillon	12	Montmorillon	3	Coulonges-les-Hérolles	0001	1 seul bureau de vote - Salle Socioculturelle - 1 le Champ de Foire Bureau 1 - Mairie de Coulonges - 3 Place Sully Bourg, le Prieuré, la Pachoterie, Benaize, Coulongette, la Vergne, Travail Gogain, le Bagueau, Noyette, la Patronnière, la Bergerie, le Peu de Tilly (maison de la partie droite du CD 121 et allant vers Tilly). Bureau centralisateur
Montmorillon	12	Montmorillon	3	Coulonges-les-Hérolles	0002	Bureau 2 - Salle des fêtes des Hérolles, Chemin du Ploiri. Les Hérolles, les Grandes Hérolles, le Pin, le Peu du Pin, la Porte, le Pavillon, l'Effie, Thélisset, L'Ageboutaud, la Jarrige, le Peu de Tilly (maison à gauche du CD 121 en se dirigeant vers Tilly).
Poitiers	08	Loudun	4	Coussay	0001	1 seul bureau de vote - Salle de réunion - 2 rue du moulin Jolly
Châtelleraut	04	Châtelleraut 3	4	Coussay-les-Bois	0001	1 seul bureau de vote - salle communale - 3 route de pleumartin
Châtelleraut	08	Loudun	4	Craon	0001	1 seul bureau de vote - Mairie
Poitiers	13	Poitiers 1	2	Croutelle	0001	1 seul bureau de vote - Espace Loisirs - 31 Grand'Rue
Poitiers	11	Migné-Auxances	1	Culhon	0001	1 seul bureau de vote - Mairie - 1 place de la mairie
Châtelleraut	08	Loudun	4	Curçay-sur-Dive	0001	1 seul bureau de vote - Mairie - Salle du Conseil Municipal
Poitiers	09	Lusignan	3	Curçay-sur-Vonne	0001	1 seul bureau de vote - Salle des Fêtes - place de l'Eglise
Châtelleraut	03	Châtelleraut 2	4	Dangé-Saint-Romain	0001	Bureau 1 - Mairie - Place de la promenade De la lettre A à G avant la Vienne Bureau centralisateur
Châtelleraut	03	Châtelleraut 2	4	Dangé-Saint-Romain	0002	Bureau 2 - Foyer Culturel - Rue de la Grenouillère Du côté de Saint Romain et écartés après la Vienne
Châtelleraut	03	Châtelleraut 2	4	Dangé-Saint-Romain	0003	Bureau 3 - Mairie - Place de la promenade De la lettre H à Z avant la Vienne
Châtelleraut	08	Loudun	4	Dercé	0001	1 seul bureau de vote - Mairie
Poitiers	18	Vivonne	2	Dienné	0001	1 seul bureau de vote - salle socioculturelle
Poitiers	07	Jaunay-Clan	1	Dissay	0001	Bureau 1 - Salle Polyvalente - Gymnase - Esplanade du 14 juillet- Avenue du clair Electeurs de A à D inclus Bureau centralisateur
Poitiers	07	Jaunay-Clan	1	Dissay	0002	Bureau 2 - Salle Polyvalente - Gymnase - Esplanade du 14 juillet- Avenue du clair Electeurs de E à M inclus

Poitiers	07	Jaunay-Clan	1	Dissay	0003	Bureau 3 - Salle Polyvalente – Gymnase – Esplanade du 14 juillet - Avenue du clair Electeurs de N à Z inclus
Châtelleraut	08	Loudun	4	Doussay	0001	1 seul bureau de vote - Salle des Fêtes (derrière Mairie-Route de Saitres)
Montmorillon	06	Civray	3	La Ferrrière-Airoux	0001	1 seul bureau de vote - Mairie
Montmorillon	05	Chauvigny	3	Fleix	0001	1 seul bureau de vote – Mairie – salle du conseil
Poitiers	18	Vivonne	2	Fleuré	0001	1 seul bureau de vote - Mairie
Poitiers	13	Poitiers 1	2	Fontaine-le-Comte	0001	Bureau 1 - Complexe des Châtagniers - 12 rue du stade. Electeurs de A à C inclus Bureau centralisateur
Poitiers	13	Poitiers 1	2	Fontaine-le-Comte	0002	Bureau 2 - Complexe des Châtagniers - 12 rue du stade Electeurs de D à G inclus
Poitiers	13	Poitiers 1	2	Fontaine-le-Comte	0003	Bureau 3- Complexe des Châtagniers - 12 rue du stade Electeurs de H à O inclus
Poitiers	13	Poitiers 1	2	Fontaine-le-Comte	0004	Bureau 4- Complexe des Châtagniers- 12 rue du stade Electeurs de P à Z inclus
Poitiers	19	Vouneuil-sous-Biard	2	Frozes	0001	1 seul bureau de vote - Salle des Fêtes - 4 place de la Croix
Montmorillon	10	Lussac-les-Châteaux	3	Gençay	0001	1 seul bureau de vote - Mairie
Montmorillon	06	Civray	3	Genouillé	0001	1 seul bureau de vote – Mairie
Poitiers	18	Vivonne	2	Gizay	0001	1 seul bureau de vote - Salle des fêtes Claude Pacton – Route de Niueil
Châtelleraut	08	Loudun	4	Glénouze	0001	1 seul bureau de vote - salle des fêtes
Montmorillon	10	Lussac-les-Châteaux	3	Goux	0001	1 seul bureau de vote – Salle socioculturelle
Châtelleraut	08	Loudun	4	La Grimaudière	0001	Bureau 1 - salle des fêtes, 18 rue Charles de Gaulle Bureau centralisateur
Châtelleraut	08	Loudun	4	La Grimaudière	0002	Bureau 2 - Mairie annexe de Notre Dame d'Or - Route de Fontenay
Châtelleraut	08	Loudun	4	La Grimaudière	0003	Bureau 3 - Mairie annexe de Verger-sur-Dive - Rue des Porches
Châtelleraut	08	Loudun	4	Guesnes	0001	1 seul bureau de vote - Ancienne classe (Mairié) - 2 rue de la Mairie
Montmorillon	12	Montmorillon	3	Hains	0001	1 seul bureau de vote - Salle de la mairie
Châtelleraut	03	Châtelleraut 2	4	Ingrandes	0001	Bureau 1- Salle Polyvalente – 7 rue des Ecoles Bureau centralisateur
Châtelleraut	03	Châtelleraut 2	4	Ingrandes	0002	Bureau 2 - Salle Polyvalente – 7 rue des Ecoles
Montmorillon	10	Lussac-les-Châteaux	3	L'Isle-Jourdain	0001	1 seul bureau de vote – Mairie
Poitiers	18	Vivonne	2	Iteuil	0001	Bureau 1 - Complexe Socio-culturel et sportif H. MANTEAU - Rue des Genèbres - Electeurs de A à G Bureau centralisateur
Poitiers	18	Vivonne	2	Iteuil	0002	Bureau 2 - Complexe Socio-culturel et sportif H. MANTEAU - Rue des Genèbres - Electeurs de H à Z
Poitiers	01	Chasseneuil du Poitou	1	Jardres	0001	1 seul bureau de vote – Mairie – 3 rue de la mairie
Poitiers	07	Jaunay-Clan	1	Jaunay-Marigny	0001	Bureau centralisateur du canton 7 Bureau 1 - Espace Agora - Avenue Gérard Girault Allée sous Clan, avenue de Bordeaux, avenue Gérard Girault, chemin de l'abreuvoir, chemin des Abordages, chemin de la Garenne, cité de l'Arée, Clos du Cadran, Clos de l'Hermitage, Clos des Champs de Plis, Impasse du Moulin, le Clos des Genêts, les Hauts de Clan, Lycée Pilote Innovant, rue de l'Arée, rue de Griemont, rue de la Haute Payre (de la rue de la Payre à la RN 10), rue de Poitiers (de la Grand maison à la RN 10), rue des 4 rivières, rue des champs de Brain, rue des Ecoles, rue des Tamaris, rue Rabelais, rue René Descartes, rue St Exupéry, square Charles Gounod, square Claude Debussy, square Maurice Ravel. Bureau centralisateur
Poitiers	07	Jaunay-Clan	1	Jaunay-Marigny	0002	Bureau 2 - Espace Agora - Avenue Gérard Girault Chemin des Grands Champs, impasse de Venise, impasse des Thermes, impasse des Forges, L.PARC, place de la Fraternité, place de la Fontaine, place du Marché, rue A.Sutter, rue Jacques Babinet, rue de Beaumont, rue de Bourganin, rue de Chandollan, rue de l'ancienne mairie, rue de la Croix Girard, rue de la Grand'Mare, rue de la Grand'Raise, rue de la Renaissance, rue de la Viaube, rue de l'Industrie, rue de la République, rue de Parigny, rue de Plaisance, rue des Prâsses, rue des Pâtisseries, rue du bois des Baillarges, rue du Château, rue du Temple, rue du Vert Coteau, rue Etienne Moreau, rue Louis Mérimé, rue Montgruel, Puy Grenier.
Poitiers	07	Jaunay-Clan	1	Jaunay-Marigny	0003	Bureau 3 - Espace Agora - Avenue Gérard Girault Avenue de Paris, Allée Annette de Chalembert, Allée des Cenisiers, Allée des Tourterelles, avenue du Parc du Futur, chemin de Percebaud, chemin du Trait, chemin du Clos des Cyprès, Clos des Cyprès, Impasse de l'Étoile, impasse de la Basse Payre, impasse de la Graudière, Grand'rue, impasse des limousins, impasse des Pirigues, la Basse Payre, route de Neuville, rue de Bellevue, rue Beau Site, rue de Brin, rue de Chalembert, rue Chante Alouette, rue de Poitiers (de la Grand'Rue à la Grand maison), rue de la Grand maison, rue de la Payre, rue de la Haute-Payre (de la rue de la Payre à l'A.10), rue de l'Ormeau, rue des Chardommerets, rue des Courvailles, rue des Hauts de Chalembert, rue des Mésanges, rue des Métives, rue des Rouge-Gorges, rue du Belvédère, rue du Clos des Vignes, rue du Donjon de Brin, square des Fauvettes.

Poitiers	07	Jaunay-Clan	1	Jaunay-Marigny	0004	Bureau 4 Espace Agora - Avenue Gérard Girault Villages de : Chincé, Pairigny, Louneuil, Train. Ecart de : Bel Air, Lioux, Monte-à-Boucha, rue du Grand Tillet
Poitiers	07	Jaunay-Clan	1	Jaunay-Marigny	0005	Bureau 5 - Salle du Conseil (Marigny-Brzay)
Poitiers	09	Lusignan	3	Jazeneuveil	0001	1 seul bureau de vote - Salle des Fêtes
Montmorillon	12	Montmorillon	3	Jouhet	0001	1 seul bureau de vote - salle polyvalente rue des sables
Montmorillon	12	Montmorillon	3	Journet	0001	1 seul bureau de vote - Mairie
Montmorillon	06	Civray	3	Joussé	0001	1 seul bureau de vote - Mairie
Montmorillon	12	Montmorillon	3	Lathus-Saint-Rémy	0001	Bureau 1 - Salle des Fêtes de Lathus - 27 route du Dorat Bureau centralisateur
Montmorillon	12	Montmorillon	3	Lathus-Saint-Rémy	0002	Bureau 2 - Salle des Fêtes de Saint Rémy - 4 place de l'Eglise
Poitiers	19	Vouneuil-sous-Biard	2	Latillé	0001	1 seul bureau de vote - Salle des Fêtes - rue du docteur Roux
Montmorillon	05	Chauvigny	3	Lauthiers	0001	1 seul bureau de vote - Salle Polyvalente
Poitiers	01	Chasseneuil du Poitou	1	Lavoux	0001	1 seul bureau de vote - Salle des Fêtes
Châtelleraut	04	Châtelleraut 3	4	Leigné-les-Bois	0001	1 seul bureau de vote - Salle de la mairie 1 place de l'église
Châtelleraut	05	Chauvigny	3	Leignes-sur-Fontaine	0001	1 seul bureau de vote - Salle de la mairie - 10 place de la mairie
Châtelleraut	02	Châtelleraut 1	4	Leigné-sur-Usseau	0001	1 seul bureau de vote - mairie, 4 route de Vaux
Châtelleraut	03	Châtelleraut 2	4	Lencloître	0001	1 seul bureau de vote - Mairie
Châtelleraut	04	Châtelleraut 3	4	Lésigny	0001	1 seul bureau de vote - Salle du conseil municipal, ancienne mairie, 5 Grand Rue
Châtelleraut	03	Châtelleraut 2	4	Leugny	0001	1 seul bureau de vote - Mairie - 7 rue de la Mairie
Montmorillon	10	Lussac-les-Châteaux	3	Lhornimaizé	0001	1 seul bureau de vote - Mairie 12 Route de Verrières
Montmorillon	12	Montmorillon	3	Liglet	0001	1 seul bureau de vote - salle de la Mairie
Poitiers	17	Poitiers 5	2	Ligugé	0001	Bureau 1 - Complexe sportif Jean-Paul Gomez - rue Paul Claudel Bureau centralisateur
Poitiers	17	Poitiers 5	2	Ligugé	0002	Bureau 2 - Complexe sportif Jean-Paul Gomez - rue Paul Claudel
Montmorillon	06	Civray	3	Limazay	0001	1 seul bureau de vote - Mairie - 5 rue saint hilare
Poitiers	01	Chasseneuil du Poitou	1	Limiers	0001	1 seul bureau de vote - Salle des Fêtes Sonia Delaunay - rue des Linarais
Montmorillon	06	Civray	3	Lizant	0001	1 seul bureau de vote - Ecole de LIZANT - 4 rue des écoliers. Bureau centralisateur du canton 8
Châtelleraut	08	Loudun	4	Loudun	0001	Bureau 1 - Hôtel de Ville - Rue Gambetta Différentes rues du centre-ville, une partie de l'avenue d'Anjou, l'avenue de la Gare, rue et impasse du Clos Salé, rue des Saules, rue du grand Champ, le boulevard du Maréchal Leclerc, la place du Portail Chaussé, le lieudit : Beaurepaire. Bureau centralisateur
Châtelleraut	08	Loudun	4	Loudun	0002	Bureau 2 - Lycée Guy Chauvet - Rue de l'Éperon Différentes rues du centre-ville, boulevard Jean Pascault, boulevard Guy Chauvet, le quartier de la Croix peinte, de la Maison à la Jolie, les nouvelles rues du quartier route de Monté-sur-Guesnes, tout le quartier de la route de Poitiers.
Châtelleraut	08	Loudun	4	Loudun	0003	Bureau 3 - du Martray - Boulevard du 8 Mai Différentes rues de la ville, tout le quartier Grilemont, lieux-dits : Beausoleil, Bel Air, la Cocharderie, Lassay, route de Moncontour, Niré le Dolent, la Québrie, la Roche Plumeau, route de Thouars.
Châtelleraut	08	Loudun	4	Loudun	0004	Bureau 4 - Hall d'accueil de l'IME de Veniers L'ancienne commune de Veniers, une partie de l'avenue d'Anjou et les nouvelles rues de ce quartier.
Châtelleraut	08	Loudun	4	Loudun	0005	Bureau 5 - Ancienne Mairie de Fossay L'ancienne commune de Rossay.
Châtelleraut	08	Loudun	4	Loudun	0006	Bureau 6 - Ecole maternelle "Le chat Botté" - Boulevard Loche et Matras Différentes rues de la ville, rue des Fontaines blanches, des Quatre Croix, du Moulin Patron, boulevard du 11 novembre, l'avenue de Touraine, la rue du 19 mars 1962, rue du Stade, l'avenue du Val de Loire, rue de la Croix Moquet, le secteur rue des Caves, le boulevard Loche et Matras, les lieux-dits : Velors, Niotreau, Préau, la Jaitière, Gâtine, Garebourse et Batawiande.
Montmorillon	10	Lussac-les-Châteaux	3	Luchapt	0001	1 seul bureau de vote - Salles de la mairie

									Bureau centralisateur du canton 9 Bureau 1 - Mairie (Salle d'Hommeur) - Place du 8 Mai 1945 Agglomération - nom des rues : d'Alluried, de l'Armourrette, Babinet, impasse des Berches, des Châtellers, Camot, Enjambes, Galice du n° 18 au n° 26 et du n° 1 au n° 5, Galice (petite Rue), de la Gare, de la Guibauderie, Fon de Cé (Cité des), Olivier de Serres, de Jazeneuil (route), de la Libération, rue de Chypre du 1 au 31 et du 2 au 68, des Haïles (place), du 8 mai (place), Notre Dame (du 1 au 13), du Pont de Tôle, de la Rangommière, Raymondin, de la Roche Grolleau, de Saint Garnier (route), Saint Marin, de Saintonge (avenue), des Vallées, des Vallées (impasse), de Vauchiron, de Versallies, de Vivonne (route), rue Pasteur, rue Françoise Dolto, rue Pierre et Marie Curie, Ecarts, lieux-dits : La Basse Vallée, Bourdeverre, Breuil, la Bruyère, les Brousses, le Buissonnet, la Cannelière, la Champèzière, le Chêne, la Corberaie, la Fuije, la Georginière, la Graïère, Grandchamps, la Grande Lande, la Petite Lande, la Groussinière, les Jardres, Maisoncelle, la Marinière, Mauprier, Mongadon, Montorgis, le Moulin de la Touche, le Murault, le Négret, la Niontière, le Parc, le Petit Pin, le Vieux Pin, le Plantis, la Postrie, la Souche, la Touraine, les Vénines. Bureau centralisateur
Poitiers	09	Lusignan	3	Lusignan	2	0001			Bureau 2 - Mairie (Hall d'accueil), Place du 8 mai 1945 Agglomération - nom des rues : d'Aquitaine, de Bellevue, de Bretagne, Chebroux, de Cloué (route), de la Fée Mélusine, Galice du n° 2 au n° 16, rue de Chypre du n° 33 et du n° 70, du Payré, du Petit Pont, des Pins (route), du Bail (place), du Gouverneur (place) Notre Dame du n° 15 et du n° 2, de Poitiers, de Pranzay (Cité de), de Puy Berger, Saint Louis, d'Anjou, du Berry, de Savoie, de Touraine, de Provence, d'Auvergne, de Bourgogne. Ecarts, lieux-dits : la Barbaudière, Bel'Air, Bob-It-Bob, la Carletière, le Chaffaud, le Chalet du Parc, la Coudrière, la Cuelle de Pranzay, le Four de Pouffon, le Grand Pouffon, le Logis de Pouffon, la Grange, la Guinaudière, l'Ormeau, les Grands Pins, la Plantivrière, la Poitière, la Royauté, la Touche des Pins, Touffou, Vauchiron. Cité de la plaine : rue des coudriers, rue des menuisiers, rue des menuisiers, rue des robiniers, rue des corniers, rue des châtaigniers, rue des alisters. Bureau centralisateur du canton 10 Bureau 1 - La salle des Fêtes Michel MAUPIN - 18 rue du Quai Bureau centralisateur : La salle des Fêtes Michel MAUPIN Bureau 2 - La salle des Fêtes Michel MAUPIN - 18 rue du Quai 1 seul bureau de vote - mairie 1 seul bureau de vote - Mairie, 4 rue de Picard 1 seul bureau de vote - Salle polyvalente 1 seul bureau de vote - salle polyvalente 1 seul bureau de vote - Mairie 1 seul bureau de vote - Salle des Fêtes - 3 rue du Parc 1 seul bureau de vote - la salle de garderie de Marmay- 2 rue des écoles 86160 Marmay 1 seul bureau de vote - Salle des mariages 1 seul bureau de vote - Mairie 1 seul bureau de vote - Mairie 1 seul bureau de vote - Mairie 1 seul bureau de vote - Salle des Fêtes 1 seul bureau de vote - Salle de Mairie - 1bis place de l'église 1er bureau - Salle des Magnals 192 allée des Magnals 2ème bureau - Salle des Magnals 192 allée des Magnals 3ème bureau - Salle des Magnals 192 allée des Magnals 4ème bureau - Salle des Magnals 192 allée des Magnals Bureau centralisateur du canton 11 Bureau 1 - Salle Jean Ferrat - Rue du 8 mai 1945 Allée Pierre Blanchard, chemin de Marcoux, impasse d'Auxances, rue Daniel Mesmain, rue d'Avanton, rue de la Croix de Sigon, rue de la Vauchèvre, rue de Limbre, rue de Montfleury, rue de Richelieu, rue de Saumur, rue de Sigon, rue des Lourdaïnes, rue du Martouret, rue du Moulin de Sigon, rue Guille Belleïte, rue J. Baptiste Berger, rue Paul Brault, rue sur Celle, rue des Zamanski, rue des fardiers, rue des bleuets, rue des coquelicots, rue des chaumes, rue des Peirayeurs Bureau centralisateur
Poitiers	09	Lusignan	3	Lusignan	0002				
Montmorillon	10	Lussac-les-Châteaux	3	Lussac-les-Châteaux	2	0001			
Montmorillon	10	Lussac-les-Châteaux	3	Lussac-les-Châteaux	0002				
Montmorillon	06	Civray	3	Magné	1	0001			
Poitiers	19	Voussuil-sous-Biard	2	Maillé	1	0001			
Châtelleraut	04	Châtelleraut 3	4	Mairé	1	0001			
Poitiers	11	Migné-Auxances	1	Maisonneuve	1	0001			
Poitiers	18	Vivonne	2	Marçay	1	0001			
Poitiers	18	Vivonne	2	Marigny-Chemereau	1	0001			
Châtelleraut	08	Loudun	4	Martaizé	1	0001			
Poitiers	11	Migné-Auxances	1	Massognes	1	0001			
Châtelleraut	08	Loudun	4	Maulay	1	0001			
Montmorillon	06	Civray	3	Mauprévoir	1	0001			
Montmorillon	10	Lussac-les-Châteaux	3	Mazerolles	1	0001			
Châtelleraut	08	Loudun	4	Mazeuil	1	0001			
Châtelleraut	08	Loudun	4	Messemé	1	0001			
Poitiers	16	Poitiers 4	2	Mignaloux-Beauvoir	4	0001			
Poitiers	16	Poitiers 4	2	Mignaloux-Beauvoir	0002				
Poitiers	16	Poitiers 4	2	Mignaloux-Beauvoir	0003				
Poitiers	16	Poitiers 4	2	Mignaloux-Beauvoir	0004				
Poitiers	11	Migné-Auxances	1	Migné-Auxances	6	0001			

Poitiers	11	Migné-Auxances	1	Migné-Auxances	0002	Bureau 2 - Salle Jean Ferrat - Rue du 8 mai 1945 Allée des Buls, allée des Fusains, allée des Troènes, place du 11 novembre, rue de la Biguerie, rue de la Comberie, rue de la Cruzette, rue de la Croix Baillon, rue de la République, rue des Bouleaux, rue des Coudrès, rue des Frénes, rue des Peupliers, rue des saules, rue des Sorbiers, rue du 8 mai 1945, rue du Centre, rue du Pilet, rue du Quéreux, rue Georges Brassens, chemin des Coudrès, allée du centre
Poitiers	11	Migné-Auxances	1	Migné-Auxances	0003	Bureau 3 - Ecole Robert Desnos - 96, rue de Nanteuil Allée des Agates, allée des Fougères, allée des Onyx, Allée des Opales, allée des Topazes, allée des Turquoises, allée des Vendangeurs, allée du Jardin, allée Mandé Genneteau, allée Norbert Proust, allée Pierre Lindet, allée R.A. de Réaumur, places des Vignes, rue de Bann, rue de Château Gaillard, rue de la Castourade, rue de la Tourmaline, rue de la Vallée Seche, rue de l'Obsidienne, rue de l'Ouillette, rue des Bas Marteaux, rue des Diamants, rue des Emeraude, rue des Hauts de Nanteuil, rue des Rochereaux, rue des Rubis, rue des Saphirs, rue du Charreau, rue du Douzil, rue du Haut Bourg, rue du Pont Chaussé, rue du Pressoir, rue Jules Abonneau, rue Louis Roux, allée de Bellevue.
Poitiers	11	Migné-Auxances	1	Migné-Auxances	0004	Bureau 4 - Ecole Robert Desnos - 96, rue de Nanteuil Allée de la Baumade, allée des Renuets, avenue de Châtelleraut, la Folie RN 10, rue Camille Demarçay, rue de Chaussac, rue de la Longerolle, rue de l'Abreuvoir, rue de Lavaud, rue de Nanteuil, rue de Pontreau, rue des Cosses, rue du Moulin Neuf, rue du Moulin Vieux, rue du Petit Bois, rue du Pont de Chardonchamp, rue du Temps Perdu, rue Joseph Huguet, rue Louis Plaud, rue de la l'évée sainte loubeite, allée des Hauts de Lavaud, rue de la Folie, rue du Moulin Berthault, rue des Bézis
Poitiers	11	Migné-Auxances	1	Migné-Auxances	0005	Bureau 5 - Ecole V. Schoelcher - 13, rue Louis Jouvet Avenue de la Loge, chemin Montée du Porteau, rue Antoine de Lavoisier, rue Auguste Naudin, rue de Chardonchamp, rue de la Bellefrière, rue de la Garenne, rue de la Penninguette, rue de l'Erable, rue de Salvert, rue St Nicolas, rue des Hauts de la Garenne, rue des Landes, rue du Centre, rue du Parc, rue du Porteau, rue Georges Bizet, rue Henri Matisse, rue Honoré de Balzac, rue Horace Chavigneau, rue Jean Mermoz, rue Louis Jouvet, rue Louis Pasteur, rue Michel Nourry, rue Lucie Aubrac, rue France Bloch-Serazin, rue Danielle Casanova, rue des Entreprises, rue du Souvenir, rue Germaine Tillon, allée champ dinard, rue Michèle Moët Agniel
Poitiers	11	Migné-Auxances	1	Migné-Auxances	0006	Bureau 6 - Ecole de Limbre - Rue des Chilloux Allée des Chalais, impasse de la Pourrette, impasse de Montauban, impasse O.M. Chauvet, rue Alfred de Curzon, rue de Beauvoir, rue de la Croix de Limbre, rue de la Dibbe, rue de la Galmarderie, rue de la Roche aux Chats, rue de Moulinet, rue de Puy Lonchard, rue de Verneuil, rue de Vouillé, rue des Boisses, rue des Chilloux, rue des Erondes, rue des Fréchours, rue des Quarts, allée des Rochers, rue du Moulin de Limbre, rue Gué de Montfoulon, rue Marcelin Maury, rue Tombe Greneteau, allée du terrier, rue André Blais-Sauvêtre.
Montmorillon	10	Lussac-les-Châteaux	3	Millac	0001	1 seul bureau de vote - Mairie - 18 rue des cabanes
Poitiers	11	Migné-Auxances	1	Mirebeau	0001	1 seul bureau de vote - Salle des Fêtes - 2 rue de la Mutualité
Châtelleraut	08	Loudun	4	Moncontour	0001	Bureau 1 - Salle de la mairie Bureau centralisateur
Châtelleraut	08	Loudun	4	Moncontour	0002	Bureau 2 - Salle des Fêtes (Messais)
Châtelleraut	08	Loudun	4	Moncontour	0003	Bureau 3 - Salle des Fêtes d'Ouzilly-Vignolles
Châtelleraut	08	Loudun	4	Moncontour	0004	Bureau 4 - Salle des Fêtes de Saint Chantres
Châtelleraut	03	Châtelleraut 2	4	Mondion	0001	1 seul bureau de vote - Mairie
Poitiers	01	Chasseneuil du Poitou	1	Montamisé	0001	Bureau 1 - Groupe scolaire Charles Choisie - Rue de l'Ancien Porche Electeurs de A à D Bureau centralisateur
Poitiers	01	Chasseneuil du Poitou	1	Montamisé	0002	Bureau 2 - Groupe scolaire Charles Choisie - Rue de l'Ancien Porche Electeurs de E à M
Poitiers	01	Chasseneuil du Poitou	1	Montamisé	0003	Bureau 3 - Groupe scolaire Charles Choisie - Rue de l'Ancien Porche Electeurs de N à Z
Châtelleraut	05	Chauvigny	3	Monthoiron	0001	1 seul bureau de vote - Mairie Bureau centralisateur du canton 12
Montmorillon	12	Montmorillon	3	Montmorillon	0001	Bureau 1 - Hôtel de Ville - 15 rue du Four Allée des Agenêts, rue des Agenêts, impasse des Agenêts, route de Lavaud, rue de l'Allochon, rue du Chemin des Dames, rue Charles Dubois, rue Léon Dardant, rue Fontaine le'Ecole, rue Fontaine des Miracles, rue de la Fondrie, rue des Fosses, rue de la Fosse Blanche, rue du Four, rue de la Fuie, avenue du Général de Gaulle, allée du Général de Gaulle, place Grasseveau, rue des Iris, rue des jardins, rue des Lilas, rue Ernest Mallet, rue de la Mame, rue Montebello, rue de la Papeterie, rue des Peux, Allée des Peux, rue des Récollets, avenue de la République, rue des Rosiers, rue des Rosières, boulevard de Strasbourg, avenue Fernand Tribot, allée Fernand Tribot, rue du Vieux Pont, rue d'Ypres, impasse des Roscollets, chemin des Malbattes, chemin des Ecuruils, rue Abel Pinaud, rue des Ecuroux, chemin des Butières, rue des Augustins, rue de la Carillonnerie, route de Lussac, rue de la Loge Fradet, allée des Maçons, impasse de la Croix Rouge, rue des Butières, avenue du Moulin des Dames, rue Jules Ferry, rue Vieille des Granges, rue de la Grande Garenne, lotissement « Les Petits Ecuroux », rue des Echelles, avenue de la Résistance, allée Abel Pinaud. Bureau centralisateur

Montmorillon	12	Montmorillon	3	Montmorillon	0002	<p>Bureau 2 - Espace Gartempe - 16 boulevard du Tertier Blanc Rue Baden Powell, route de Bourg-Archambault, rue du Cheval Blanc, rue de la Goudonne, Grand'Rue, rue des Charmons, rue Winston Churchill, rue Henri Dunant, rue de la Fosse, boulevard Gambetta, rue de Albert de Monplamont, impasse Monterban, rue du Moulin Roy, rue des Ilettes, chemin des Ilettes, place du Maréchal Léclerc, rue Albert de Monplamont, impasse Monterban, rue du Moulin Roy, rue du Palais, rue du Plan de l'Etoile, rue de la Poëlerie, rue Prépaudière, rue Puits Chaussee, rue Puits-Cornet, rue Solferino, rue Saint Christophe, rue Saint Martial, impasse Saint Martial, Petite Place Saint Martial, Petite rue Saint Martial, le Séjour, le Terrage, rue des Veignaux, ZI les Mâts, les Arcs, la Ballonnrière, la Barrière, la petite Barrière, la Beaulieu, Biard, Boubrault, la Briquette, la Chaise, les Chaumes, les Combes, Concise, l'Etoile, la Ferrière, Galvessa, Gatebourse, les Grands Moulins, chemin des Grands Pièces, les Hauts Fourmeaux, la Lande, les Mâts, la Maisonnette des Mâts, la Loge Montel, Moussac, Néchaud, Praveil, les Portes, le Plateau, les Pins, Rechinvois, la Rue, le Petit la Rue, la Frissonnière, PN 265 les Mâts, le Print, bienvenue de l'Etoile, Grange, chemin des Côteaux, chemin de la Capette, rue Nouvelle, la Pierre Soupèze, Lavergne, le Trait Pointu, chemin de l'Etoile, route de Sillars, les Finetierres, allée des Vignes, rue Gilbert Auboyer, rue de Concise, Petite rue Champrien, rue du 8 mai 1945, rue Champrien, rue Bernard Harent, rue de la Clobure, place Saint Martial, rue des Cosses, avenue Pasteur, rue Parmentier, rue Claude Bernard, allée et chemin de la Rochette, chemins de la Source, de Coupé, de Gatebourse, des Ris, rue St Pou, de l'ancienne Chapelle, des Papiillons, route de Phiray, rue et allée de la Garterne, Lavaud, les Touches, Sainte Lucie, rue des Gréles, rue des Combes, route d'Halms, Sainte Anne, rue du Gué, rue des Châtaigniers, place Henri Tabot, la Mauvrie, Sainte Marie, passage du Moulin Roy, boulevard du Tertier Blanc, rue des Combes, rue Daniel Cornier, rue André Mariault, rue Pierre Pagenaud, impasse des Bambous.</p>
Montmorillon	12	Montmorillon	3	Montmorillon	0003	<p>Bureau 3 - Espace Gartempe - 16 boulevard du Tertier Blanc Chemin du Blanc, rue du Cadran, rue Camot, rue des Champs de foire, rue des Clavières, rue des Croix, rue Croix Blanche, rue Croix Pallon, rue des Courais, rue des Fusillés d'Ingrandes, rue des Fossés Gaudrons, avenue Victor Hugo, allée Victor Hugo, rue de Latre de Tassigny, avenue Jean Moulin, rue Raoul Morlier, rue de Néchaud, place Georges Piromet, cité des Varennes, rue des Varennes, allée des Fleurettes, place de la Victoire, rue des Vollobœufs, allée des Clavières, ZI La Barre, rue de la Barre, Ferme des Varennes, Rocade Nord - rue des Mines, avenue de Mirremont, chemin de la Croix Chartraud, rue des Pommiers, rue des Métiers, rue du Veiger, rue des Erables, rue des Tillulets, rue des Ormeaux, route de la Chaise, chemin des Pruniers, rue Georges Friedrich Handel Weg, rue des Roseaux, rue des Tennis, rue des Ateliers, chemin des Pâturages, Square Wladern, rue Hector Berlioz, rue Jacques Offenbach, rue de la Sabotière, rue des Artisans, rue Charles Gouinod, rue des Mésanges, rue des Jaumes, rue de la Duchenerie, rue du Beauséjour, rue du Pré de la Vigne, rue des Alouettes, impasse des Amandiers, impasse des Noisetiers.</p>
Montmorillon	12	Montmorillon	3	Montmorillon	0004	<p>Bureau 4 - Annexe Complexe Sportif Jean Guillot - Rue Saint Nicolas Rue d'Anjou, rue d'aquitaine, rue de Belgique, rue du Berry, rue de Bretagne, rue des Charentes, rue Château Gaillard, avenue de Chauvigny, rue du Pont du Souci, rue du Contour, rue du Dauphiné, avenue de l'Europe, rue Guynemer, rue de la Jacquerie, rue d'Alsace Lorraine, rue des Lacoux, rue du Limousin, rue de la Marche, rue de la Moutte, chemin de la Moutte à Bon Temps, rue du Poitou, rue des Poirières, avenue de Provence, rue de la Sablière, rue du Séminaire, rue Saint Denis, rue Saint Ekupéry, rue Saint Mathelin, rue Saint Nicolas, rue de Touraine, rue de la Verderie, place du Vieux marché, rue du Château Ringuet, Maison Dieu, les Maisonnelles, rue des Réolants, chemin de l'Etang, route de la Loge Montel, rue de Savoie, allée du Languedoc, chemin des petits Bois, rue d'Auvergne, rue du Roussillon, rue de la Haute Ville, place du Haut Poitou, chemin des Trois Cornières, rue du Vieux marché, chemin du Mouton, rue des Fauvettes, rue de Bel Air, chemin de la Croix Curée, impasse Maison Dieu.</p>
Châtelleraut	08	Loudun	4	Monts-sur-Guesnes	0001	1 seul bureau de vote - Salle des Mariages - 12 place Frézeau de la Frézellière
Châtelleraut	08	Loudun	4	Morton	0001	1 seul bureau de vote - Mairie - Salle du conseil municipal - Place du Prieuré
Montmorillon	12	Montmorillon	3	Moullismes	0001	1 seul bureau de vote - Mairie
Montmorillon	10	Lussac-les-Châteaux	3	Moussac	0001	1 seul bureau de vote - Salle Polyvalente - 4 impasse des Sureauux
Montmorillon	10	Lussac-les-Châteaux	3	Moutier-sur-Blourde	0001	1 seul bureau de vote - Mairie
Châtelleraut	08	Loudun	4	Moutier-Silly	0001	1 seul bureau de vote - Mairie
Châtelleraut	02	Châtelleraut 1	4	Naintré	0001	Bureau 1 - Salle des Fêtes « Robert Sauvion » - Place Gérard Philippe Electeurs de A à C Bureau centralisateur
Châtelleraut	02	Châtelleraut 1	4	Naintré	0002	Bureau 2 - salle des Fêtes « Robert Sauvion » - Place Gérard Philippe Electeurs de Cr à F
Châtelleraut	02	Châtelleraut 1	4	Naintré	0003	Bureau 3 - Salle des Fêtes « Robert Sauvion » - Place Gérard Philippe Electeurs de G à L
Châtelleraut	02	Châtelleraut 1	4	Naintré	0004	Bureau 4 - Salle des Fêtes « Robert Sauvion » - Place Gérard Philippe Electeurs de M à Pr
Châtelleraut	02	Châtelleraut 1	4	Naintré	0005	Bureau 5 - Salle des Fêtes « Robert Sauvion » - Place Gérard Philippe Electeurs de Ps à Z
Montmorillon	12	Montmorillon	3	Nalliers	0001	1 seul bureau de vote - Salle des fêtes
Montmorillon	10	Lussac-les-Châteaux	3	Nérignac	0001	1 seul bureau de vote - Salle des Fêtes - 15A rue de la Mairie
Poitiers	11	Migné-Auxances	1	Neuville-de-Poitou	0001	Bureau 1 - Jean DOUSSET - 9 rue de la jeunesse Bureau centralisateur
Poitiers	11	Migné-Auxances	1	Neuville-de-Poitou	0002	Bureau 2 - Jean DOUSSET - 9 rue de la jeunesse

Poitiers	11	Migné-Auxances	1	Neuville-de-Poitou	0003	Bureau 3 - Espace Jean DOUSSET- 9 rue de la jeunesse
Poitiers	11	Migné-Auxances	1	Neuville-de-Poitou	0004	Bureau 4 - Espace Jean DOUSSET- 9 rue de la jeunesse
Poitiers	11	Migné-Auxances	1	Neuville-de-Poitou	0005	Bureau 5 - Espace Jean DOUSSET- 9 rue de la jeunesse
Poitiers	18	Vivonne	2	Nieuil-l'Espoir	0001	Bureau 1-Salle de jonction - Allée du Champ de Foire et la salle polyvalente
Poitiers	18	Vivonne	2	Nieuil-l'Espoir	0002	Bureau 2- salle socloculturelle - Allée du champ de foire et la salle polyvalente
Poitiers	18	Vivonne	2	Nouaillé-Maupertuis	0001	Bureau 1- Maison pour tous - 2, chemin de l'Aumônerie
Poitiers	18	Vivonne	2	Nouaillé-Maupertuis	0002	Bureau 2 - Maison pour tous - 2, chemin de l'Aumônerie
Châtelleraut	08	Loudun	4	Nouaillé-Maupertuis	0001	1 seul bureau de vote - Mairie - Place Saint Georges
Châtelleraut	03	Châtelleraut 2	4	Orches	0001	1 seul bureau de vote - Mairie
Châtelleraut	03	Châtelleraut	4	Les Ormes	0001	Bureau 1 - Salle des fêtes - 31 route nationale
Châtelleraut	03	Châtelleraut 2	4	Les Ormes	0002	Bureau 2 - Salle des fêtes-31 route nationale
Châtelleraut	02	Châtelleraut 1	4	Ouzilly	0001	1 seul bureau de vote - 1 place de l'Eglise à la mairie
Châtelleraut	03	Châtelleraut 2	4	Oyré	0001	1 seul bureau de vote - Salle de la mairie - 11 route de Saint-Sauveur
Montmorillon	05	Chauvigny	3	Paizay-le-Sec	0001	1 seul bureau de vote - 1, rue de la mairie
Montmorillon	06	Civray	3	Payroux	0001	1 seul bureau de vote - Salle des Fêtes - 3 rue du Pont Cormier
Montmorillon	10	Lussac-les-Châteaux	3	Persac	0001	1 seul bureau de vote - Espace 3 Rivières (salle polyvalente) - place de l'église
Montmorillon	12	Montmorillon	3	Pindray	0001	1 seul bureau de vote - Salle Polyvalente - 2 rue du Lavoir
Montmorillon	12	Montmorillon	3	Pleinsance	0001	1 seul bureau de vote - salle polyvalente - route de Lathus
Châtelleraut	04	Châtelleraut 3	4	Pleumartin	0001	1 seul bureau de vote - salle polyvalente Emmanuel CHAMBORD - 3 place de l'Hôtel de Ville
CIRCONSCRIPTION LEGISLATIVE 1						
BUREAU N°9 ECOLE GISÈLE HALIMI, 1 rue du Moulin à vent						
<i>Canton Poitiers 3 (86-15)</i>						
Poitiers	15	Poitiers 3	1	Poitiers	0009	Rue Paul Bert, rue Jean Bouchet, rue de la Bretonnerie, rue de la Chainne, impasse Chasseigne, à partir du 28 rue de la Chaussée, rue de l'Hôtel Dieu, du 2 au 20 côté pair avenue de l'Europe, rue de l'intendant Foucault, rue Franklin, cité Honoré Gabillet, rue Honoré Gabillet, parvis Saint Germain, rue du Mouton, allée Gilbert de la Porrée, rue Pierre Rat, rue de Rochereuil, rue du Général Sarraill, rue Guillaume Sept le Troubadour, rue du Moulin à Vent, impasse de la Petite Villette.
BUREAU N°10 ECOLE GISÈLE HALIMI, 1 rue du Moulin à vent						
<i>Canton Poitiers 3 (86-15)</i>						
Poitiers	15	Poitiers 3	1	Poitiers	0010	Côté impair boulevard Jeanne d'Arc, côté pair place Jean de Berry, rue des Carmélites, côté impair boulevard du Grand Cerf, rue de Champagne, du 1 au 67 boulevard Chasseigne, côté pair Chemin des Crêtes, place Duguesclin, rue Dom Fontaneau, boulevard de l'Abbé Georges Fremont, rue Jean Macé, place Prosper Mérimée, rue Grignon de Montfort, place Montierneuf, à partir du 3 côté impair rue de l'intendant Le Nain, rue du Puits Ch-Près, rue des Trois Rois, du 1 au 119 côté impair rue des Quatre Roues, du 2 au 68 côté pair rue des Quatre Roues, côté impair boulevard Soifferino, promenade Sœur Marie Louise Trichet.
BUREAU N°11 ECOLE CHARLES PERRAULT,						
<i>Canton Poitiers 3 (86-14)</i>						
Poitiers	14	Poitiers 2	1	Poitiers	0011	Rue de la Cueilie Aiguë, côté pair rue de Bourgogne, allée de la Cerisaie, rue de la Clergeonnerie, jardin des Couronneries, rue de la Dauvergne, côté impair chemin des Grandes Dunes, rue de Normandie, rue de la Pépinière, du 2 au 10 côté pair avenue Georges Pompidou, côté pair rue de Provence, chemin des Romains, rue Jules Verne.
BUREAU N°12 ECOLE ELEMENTAIRE MICROMEGAS, 4 RUE FRANCOIS VOLTAIRE						
<i>Canton Poitiers 3 (86-15)</i>						
Poitiers	15	Poitiers 3	1	Poitiers	0012	Rue Salvador Allende, rue Babeuf, rue Bara, du 15 au 155 côté impair rue de Bignoux, du 22 au 158 côté pair rue de Bignoux, rue de la Croix du Bourdon, allée de la Camagnole, rue de Chalons, square de la Citoyenneté, allée Fabre d'Eglantine, place Fabre d'Eglantine, rue de Fleurus, allée Olympe de Gouges, avenue Hoche, rue Kleber, rue Rouget de Lisle, rue Toussaint Louverture, rue Nelson Mandela, du 20 au 70 côté pair rue de Bonneuil Matours, côté impair avenue de Northampton, rue du Clos de l'Olé, avenue le Peletier, allée de l'Abbé Sleyes, rue de Valmy, boulevard Miarat côté impair, rue André Chénier, rue d'Alembert, rue Jemappes, rue le Gendre, rue Monge, rue Voltaire.
BUREAU N°13 ECOLE ELEMENTAIRE MICROMEGAS, 4 RUE FRANCOIS VOLTAIRE						
<i>Canton Poitiers 3 (86-15)</i>						
Poitiers	15	Poitiers 3	1	Poitiers	0013	Allée Jean-Baptiste Armonville, rue Diderot, rue d'Elne, rue de Saint Eloi, rue d'Elincourt, rue de l'Elom, rond-point de l'Egalité, rue d'Elven, boulevard Miarat côté pair, du 72 à 118 côté pair rue de Bonneuil Matours, rue Théroigne de Méricourt, rue Gabriel Morain, allée des Terres Pures, rue du 14 Juillet 1789, allée Danton, boulevard Saint Just.

Poitiers	15	Poitiers 3	1	Poitiers	0051	<p>BUREAU N°51 ECOLE MATERNELLE MICROMEGAS, 8 RUE FRANCOIS VOLTAIRE <i>Canton Poitiers 3 (86-15)</i></p> <p>Rue Bailly, rue Brissot, rue Couthon, rue des Sans-Culottes, rue Darthe, avenue du Tiers Etat, cours du Tiers-Etat, avenue de la Fraternité, place de la Fraternité, allée des Girondins, rue Hamriot, rue des Jacobins, rue de l'Abbé Jallet, du 120 au 190 côté pair rue de Bonneuil Matours, rue des Montagnards, place Montesquieu, rue du Serment du Jeu de Paume, avenue de la Révolution, allée Robespierre, place Robespierre, rue Thourét, rue Vergniaud, rue Vilala.</p>
Poitiers	15	Poitiers 3	1	Poitiers	0014	<p>BUREAU N°14 ECOLE DU BREUIL MINGOT, 4 RUE DE LA GIREE <i>Canton Poitiers 3 (86-15)</i></p> <p>Rue du Champ Berland, rue Colette Besson, à partir du 170 côté pair rue de Bignon, à partir du 183 côté impair rue de Bignon, rue de Haut Bois, rue Grétes des Petits Bois, route de Bonnes, rue Edouard Branly, allée de la Croix du Breuil, résidence du Petit Breuil, rue de la Tour du Breuil, rue du Bois Carré, rue Régine Cavagnoud, allée des Confères, rue des Coquelicots, rue du Cormier, rue de la Coutellerie, rue de Cussec, parc de Saint Eloi, rue Laurent Fignon, rue de la Croix Gailpeau, allée des Génévriers, rue de Geniec, rue de la Giree, rue de la Grelière, rue des Groges, rue de Groslin, rue du Bois Jallais, route de Jappeloup, rue Susanne Lenglen, à partir 175 côté impair rue de Bonneuil Matours, à partir du 192 côté pair rue de Bonneuil Matours, rue de Mervant, rue des Meuniers, rue Alice Milliat, rue de la Minauderie, rue du Breuil Mingot, rue du Cersier Negret, côté pair avenue de Northampton, rue Micheline Ostermeyer, rue de la Pichaudrie, rue du Poirier, rue François Prat, rue du Prunier, rue des Raimonières, rue Henri Serandour, rue du Pré de la Tour, rue de la Vallée 1, Rue René DENIORT ; Rue Alice MILLIAT ; Rue Lucienne VELU ; Rue Francine BEST, Rue Cécile BRUNSCHWICG.</p>
Poitiers	16	Poitiers 4	1	Poitiers	0019	<p>BUREAU N°19 ECOLE ALPHONSE BOULOUX, Allée de Chitré <i>Canton Poitiers 4 (86-16)</i></p> <p>Rue de Beaupuy, place Philippe le Bel, place Jean le Bon, place des Capétiens, allée de Chitré, place de Fontevault, place de la Grand Goulé, avenue de Lafayette, rue Lavoisier, place Richard Cœur de Lion, rue des Frères Lumière, rue Gay Lussac, allée de Marigny, rue de la Massardière, allée Antoine Parmentier, allée Diane de Poitiers, rue des Pommiers, rue du Pré des Rosées, rue des Rosiers, place des Tempeliers, place Jean Sans Terre, allée de Touffou, rue de Treguel.</p>
Poitiers	16	Poitiers 4	1	Poitiers	0020	<p>BUREAU N°20 ECOLE ALPHONSE BOULOUX, Allée de Chitré <i>Canton Poitiers 4 (86-16)</i></p> <p>Allée de Boisrouge, place Pépin le Bref, rue du Bois Doussel, allée de Bois Gourmont, avenue de Iaroslav, rue de la Jaille, rue de Marcomay, allée de Montpensier, allée d'Oron, rue Denis Papin, allée de la Pin, allée de la Réau, boulevard Savari, allée de Vayres, allée de la Venvoilière.</p>
Poitiers	16	Poitiers 4	1	Poitiers	0021	<p>BUREAU N°21 ECOLE ALPHONSE BOULOUX, Allée de Chitré <i>Canton Poitiers 4 (86-16)</i></p> <p>Allée d'Aigrie, rue d'Artigny, rue de Boismorand, rue Neuma Fechines Borges, rue Jean Carbonnier, boulevard René Cassin, allée de Cercigny, rue Champlain (1567-1635), allée Jeanne Chauvin, rue du Haut Clairvaux, rue de la Foucaudière, Rue d'Harcourt, avenue de Iassy, place du Jutreau, rue Théodore Lefebvre, allée du Manège, rue de Marieville, rue de la Motte, à partir du 93 côté impair avenue du Recteur Pineau, rue du Purmon, rue de la Rauditière, place de Rochetaux, cité des Rosters, rue de Valenciay, allée de Villenon, rue de Villesalem.</p>
Poitiers	16	Poitiers 4	1	Poitiers	0022	<p>BUREAU N°22 ECOLE ALPHONSE BOULOUX, Allée de Chitré <i>Canton Poitiers 4 (86-16)</i></p> <p>Rue Jean Bernard, impasse du Petit Bois, rue Prosper Boissonnade, rue Georges Bonnet, rue Madeleine Bres, impasse du Briandon, rue du Briandon, rue Abel Brillanceau, rue Pierre Brousse, rue Michel Brunet, rue Raymond Cantel, rue du Clos des Cavaliers, rue Germaine Polinso-Chapuis, rue Charles-Claude Chenou, chemin Emma Chenu, à partir du 41 côté impair avenue Jacques Cœur, rue de la Maison Coupée, chemin Julie-Victoire Daubie, rue de la Devinière, place Françoise Dollo, rue Françoise Dollo, rue Marcel Dore, rue Shirin Ebadi, rue Raoul Follereau, rue Jacques Fort, rue Michel Foucault, rue Marie-Andrée Weill-Halle, place du Haras, rue Carole Helfz, rue Jean Jablonski, rue Marie-Louise Dubreuil-Jacotin, rue Henri Laborit, rue Tony Lainé, chemin Louise-Amélie Lébiols, rue du Pied de Marc, allée Jean Monnet, allée du Cadre Noir, rue des Terres Noires, rue du Pâtis, chemin Bernard Pavis, rue Madeleine Peilletier, du 23 au 91 côté impair avenue du Recteur Pineau, à partir du 28 côté pair avenue du Recteur Pineau, rue des Prairies, place des Sablons, chemin Adrien Saigne, rue France Bloch-Serazin, rue Albert Turpain, rue Pierre Vertadier.</p>
Poitiers	13	Poitiers 1	1	Poitiers	0039	<p>BUREAU N°39 ECOLE JEAN MERMOZ, 8 RUE DE LARNAY <i>Canton Poitiers 1 (86-13)</i></p> <p>côté pair boulevard Jeanne d'Arc, à partir du 27 rue Rique Avoine, côté impair place Jean de Berry, à partir du 58 côté pair rue du Capitaine Bas, côté pair boulevard du Grand Cerf, du 1 au 27 rue de la Chaussée, impasse de la Chauvinerie, rue Roland Garros, rue Gerhard Hansen, rue Maryse Hlitz, de 1 à 8 rue de Larmay, du 1 au 29 côté impair rue de Maillochon, du 2 au 8bis côté pair rue de Maillochon, du 22 au 46bis côté pair rue Jean Mermoz, rue des Frères Morane, côté pair rue de l'Intendant le Nain, du 1 à 101 côté impair avenue de Nantes, du 27 au 95 côté impair rue de Quincay, rue Emile Roux, rue Alexandre Yersin.</p>

Poitiers	13	Poitiers 1	1	Poitiers	0040	<p>BUREAU N°40 ECOLE JEAN MERMOZ, 8 RUE DE LARNAY <i>Canton Poitiers 1 (86-13)</i></p> <p>Rue Clément Ader, du 1 au 21 côté impair rue de l'Aéropostale, du 1 au 65 côté impair rue de l'Aéropostale, du 24 au 40 côté pair rue de l'Aéropostale, rue Jacqueline Auriol, du 1 au 9 côté impair et 20 place de la Blaiserie, rue Adrienne Bolland, chemin des Bonnes, rue Hélène Boucher, rue Louis Breguet, rue des Frères Cadron, rue François Coli, rue Henri Farman, rue Henri Guillaumet, à partir du 9 rue de Larnay, rue Henri Latécoère, rue Hubert Latham, rue Charles Lindbergh, allée du Champ Millard, rue des Frères Montgolfier, rue Edouard de Nieuport, square des Trois Ormeaux, côté impair rue des Trois Ormeaux, rue Henri Potez, à partir du 97 côté impair rue de Quincyay, rue Jean Tulasne, rue Jules Védrines, rue des Frères Voisin.</p>
Poitiers	14	Poitiers 2	1	Poitiers	0041	<p>BUREAU N°41 GYMNASSE CONDORCET, AVENUE DE LA PAIX <i>Canton Poitiers 2 (86-14)</i></p> <p>du 2 au 66 côté pair rue du Capitaine Bès, rue Chauveau, rue de la Chauvinière, rue des Coteaux, rue Alfred de Curzon, place Charles Eije de Ferrières, rue Clément Janequin, rue de la Levée, rue de Sainte Loubette, du 43 au 123 côté impair rue Jean Mermoz, du 80 au 170 côté pair avenue de Nantes, du 179 au 243 côté impair avenue de Nantes, du 244 au 300 côté pair avenue de Nantes, résidence de la Paix, avenue de la Paix, résidence du Clos de la Roche, rue du Clos de la Roche, rue du Plan de la Roche, rue de la Roche, rue de la Petite Roche, impasse de la Roche, résidences des Rocs, du 1 au 87 côté impair boulevard des Rocs, du 2 au 122 côté pair boulevard des Rocs, rue Saint Sernin, allée Saint Sernin, rue Louis Vierne.</p>
Poitiers	14	Poitiers 2	1	Poitiers	0042	<p>BUREAU N°42 GYMNASSE CONDORCET, AVENUE DE LA PAIX <i>Canton Poitiers 2 (86-14)</i></p> <p>Rue de l'Aviation, rue Camille Basile, rue Joseph Bressollette, rue André Brouillet, impasse Condorcet, rue Condorcet, rue de l'Abbé de l'Estang, rue Louis Gauffier, allée de la Cité Sainte Jeanne, rue de la Cité Sainte Jeanne, du 1 au 41 côté impair rue Jean Mermoz, du 2 au 20 côté pair rue Jean Mermoz, côté impair rue de la Cueilie Mirebalaïse, du 2 au 78 côté pair avenue de Nantes, du 1 au 307 côté impair avenue de Nantes, du 302 au 346 côté pair avenue de Nantes, rue Léon Perrault, jusqu'au 25 rue de Quincyay, du 26 au 84 côté pair rue de Quincyay, rue des Dames des Roches, rue du Fief des Rocs, à partir du 89 côté impair boulevard des Rocs, à partir du 124 côté pair boulevard des Rocs, plan de la Sagesse, place Choquin de Sarzac, impasse Serpentine, parvis Henri Rol Tanguy, rue Sainte Thérèse, rue Jacques Thibault.</p>
Poitiers	14	Poitiers 2	1	Poitiers	0043	<p>BUREAU N°43 GYMNASSE CONDORCET, AVENUE DE LA PAIX <i>Canton Poitiers 2 (86-14)</i></p> <p>Rue de l'Abreuvoir, impasse de la Rue de Bel Air, rue de Bel Air, rue Aubert, du 1 au 26 rue Rique Avoine, rue de la Blaiserie, du 1 au 51 rue de la Bugellerie, rue de l'Hôpital des Champs, rue Dieudonné Costes, rue Chaume de la Cueilie, place Charles Martel, rue de la Martinique, côté pair rue de la Cueilie Mirebalaïse, du 1 au 89 côté impair rue Faubourg Cueilie Mirebalaïse, du 2 au 100 côté pair rue Faubourg Cueilie Mirebalaïse, du 348 au 408 côté pair avenue de Nantes, du 309 au 367 côté impair avenue de Nantes, du 1 au 75 côté impair avenue de Paris, du 2 au 92 côté pair avenue de Paris, à partir du 66 côté pair rue de Quincyay, résidence Olivier de Serres, rue du Trait Tabouveau, du 1 au 53 côté impair rue de la Vincenderie.</p>
Poitiers	14	Poitiers 2	1	Poitiers	0044	<p>BUREAU N°44 ECOLE ELEMENTAIRE LA GRANGE SAINT PIERRE, 37 RUE DE SALVERT <i>Canton Poitiers 2 (86-14)</i></p> <p>rue du Moulin Apparent, chemin du Moulin Apparent, rue Antoine Becqueret, rue Marcellin Berthelet, rue des Bonnetiers, rue des Milie Bosses, place de Dion Bouton, rue des Campeurs, rue du Carreau, rue Eugène Chevreul, rue des Cosses, rue Joseph Cugnot, rue Irène Joliot-Curie, rue Gaston Dez, chemin du Quai d'Embarquement, rue des Entrepreneurs, rue de la Folle, rue Maurice Fombeure, rue Marcel Fromenteau, rue Gallée, rue du Fief de la Grange, rue Victor Grignard, rue Albin Heller, rue des Imprimeurs, rue du Merle, rue du Soleil de Midi, rue Paul Milton, rue Henri Moissan, allée Henri de Montfroid, rue du Chant des Oiseaux, à partir du 77 côté impair avenue de Paris, à partir du 94 côté pair avenue de Paris, rue de la Grange Saint Pierre, impasse de la Grange St Pierre, rue du Porteau, rue de la Poupinière, rue Louis Proust, rue des Remardières, rue de la République, rue des Sables Rouges, rue de la Sablière, du 1 au 36 bis rue de Salvert, à partir du 79 côté impair rue de Salvert, à partir du 70 côté pair rue de Salvert, allée Henri Stendhal, rue du Thalweg, allée André Theuriet, rue des Transporteurs, rue de Vauchardon, à partir du 55 côté impair rue de la Vincenderie.</p>
Poitiers	14	Poitiers 2	1	Poitiers	0052	<p>BUREAU N°52 ECOLE ELEMENTAIRE LA GRANGE SAINT PIERRE, 37 RUE DE SALVERT <i>Canton Poitiers 2 (86-14)</i></p> <p>Du 2 au 22 côté pair rue de l'Aéropostale, à partir du 42 côté pair rue de l'Aéropostale, à partir du 69 côté impair rue de l'Aéropostale, allée Jehan d'Auton, rue Claude Berthollet, du 2 au 18 côté pair place de la Blaiserie, allée résidence de la Blaiserie, rue de la Croix de Bois, rue des Petits Bomais, rue Jean Baptiste Bousingsault, à partir du 52 rue de la Bugellerie, plan de la Bugellerie, rue Henri le Châtelier, rue des Chênes, rue Bernard Courtois, plan de la Cueilie, avenue Marcel Dassault, rue Henri Ste Claire Deville, rue de l'Ecoin, rue Champ des Fougères, avenue du Plateau des Gîères, rue des Landes, rue de la Demi-Lune, allée des Millepertuis, à partir du 91 côté impair rue Faubourg Cueilie Mirebalaïse, à partir du 102 côté pair rue Faubourg Cueilie Mirebalaïse, rue de la Moussillotte, à partir du 369 côté impair avenue de Nantes, à partir du 410 côté pair avenue de Nantes, rue Alfred Nobel, rue de Norois, côté pair rue des Trois Ormeaux, route de Parthenay, rue Louis Pergaud, rue de la Cité Saint Pierre, rue des Champs de Saint Pierre, allée de la Croix Pinguet, rue de Pouzroux, rue de Ravageon, du 37 au 77 côté impair rue de Salvert, du 38 au 68 côté pair rue de Salvert, rue des Cent Septiers, rue Olivier de Serres, impasse Olivier de Serres, chemin de Vaugrand, rue de Verneuil, rue des Champs Verts.</p>

Poitiers	14	Poitiers 2	1	Poitiers	0045	<p>BUREAU N°45 ECOLE CHARLES PERRAULT <i>Canton Poitiers 2 (86-14)</i> Place de Bretagne, à partir du 85 rue des Couronneries, allée de la Gartempe, résidence du Mail, côté impair rue de Marbourg, allée de la Marche, côté impair rue de Provence, place de Provence, avenue Robert Schuman.</p>
Poitiers	14	Poitiers 2	1	Poitiers	0046	<p>BUREAU N°46 ECOLE CHARLES PERRAULT <i>Canton Poitiers 2 (86-14)</i> Côté impair chemin des Crêtes, du 2 au 76 côté pair rue des Quatre Cyprès, rue nouvelle des Quatre Cyprès, côté pair chemin des Grandes Dunes, rue Léon Ecoux, du 3 au 21 côté impair avenue de l'Europe, à partir du 22 avenue de l'Europe, boulevard des Hauteurs, rue des Mauges, allée de Moncontour, allée du Parc, du 0 au 13 côté impair avenue Georges Pompidou, à partir du 14 avenue Georges Pompidou, rue de Tiffauges.</p>
Poitiers	14	Poitiers 2	1	Poitiers	0047	<p>BUREAU N°47 ECOLE CHARLES PERRAULT <i>Canton Poitiers 2 (86-14)</i> Allée d'Aunis, rue du Grand Buisson, avenue Winston Churchill, côté pair rue de la Clouère, du 2 au 68 côté pair rue des deux Communes, du 1 au 84 rue des Couronneries, rue Haute des Quatre Cyprès, à partir du 78 côté pair rue des Quatre Cyprès, place de Gascogne, allée de la Gâtine, place de Guyenne, allée des Mauges, allée du Périgord, rue de Québec, allée de Retz, allée de Saintonge, allée de Touraine, place de Touraine, allée de Vendée, rue des Prés Verrets.</p>
Poitiers	14	Poitiers 2	1	Poitiers	0048	<p>BUREAU N°48 ECOLE ALPHONSE DAUDET, 10 RUE ALPHONSE DAUDET <i>Canton Poitiers 2 (86-14)</i> Côté impair rue de la Clouère, place Coimbra, du 82 au 106 côté pair rue des deux Communes, rue Alphonse Daudet, rue Alexandre Dumas, rue du Fief des Hausses, 1 avenue John Kennedy, côté pair rue de Marbourg, rue de Nimègue, rue Marcel Paul.</p>
Poitiers	14	Poitiers 2	1	Poitiers	0049	<p>BUREAU N°49 ECOLE ALPHONSE DAUDET, 10 RUE ALPHONSE DAUDET <i>Canton Poitiers 2 (86-14)</i> Rue Henri Dunant, allée du Nivernais, rue de Picardie, du 1 au 21 rue de Slovénie.</p>
Poitiers	14	Poitiers 2	1	Poitiers	0050	<p>BUREAU N°50 ECOLE ALPHONSE DAUDET, 10 RUE ALPHONSE DAUDET <i>Canton Poitiers 2 (86-14)</i> Du 61 au 75 côté impair rue de Bourgogne, allée des Buissons, du 1 à 45 côté impair rue de la Charletterie, rue Pierre de Coubertin, du 64 au 75 avenue John Kennedy, rue du Languedoc, du 21 au 65 côté impair rue de Bonneuil Matours, rue de Moulrière, allée du Rondy, du 22 au 100 rue de Slovénie.</p>
Poitiers	14	Poitiers 2	1	Poitiers	0053	<p>BUREAU N°53 – Gymnase de CONDORCET – AVENUE DE LA PAIX <i>Canton Poitiers 2 (86-14)</i> Bureau de rattachement dérogatoire</p>
						<p>CIRCONSCRIPTION LEGISLATIVE 2 Bureau centralisateur du canton 13/14/15/16/17</p>
Poitiers	15	Poitiers 3	2	Poitiers	0001	<p>BUREAU N°1 HOTEL DE VILLE, Salle du Blason, 15 PLACE DU MARECHAL LECLERC <i>Canton Poitiers 3 (86-15)</i> Rue Bonceme, passage Bonceme, rue Bourbeau, impasse de la Buvette, 1 et 3 rue Camot, du 2 au 10 côté pair rue Camot, rue de la Celle, rue Claveurier, rue des Cordeliers, rue des Grandes Ecoles, côté pair rue des Ecoles, rue de l'Eperon, rue du Plat d'Etain, rue Gambetta, côté impair rue Charles Gide, rue Ecouard Grimaux, rue Paul Guillon, côté impair rue Victor Hugo, à partir du 16 côté pair rue Victor Hugo, rue Gaston Hulin, impasse des Jésuites, rue Lebasclès, place du Marechal Leclerc, Alphonse Lepetit, rue Saint Louis, impasse de la Marme, du 1 au 31 côté impair rue de la Marme, à partir du 37 rue de la Marme, côté pair rue Saint Nicolas, rue du Chaudron d'Or, rue Henri Oudin, rue du Palais, rue Henri Pétomnet, rue Saint Porchaire, rue du Puygareau, rue Louis Renard, du 1 au 25 côté impair rue Théophraste Renaudot, du 2 au 18 côté pair rue Théophraste Renaudot, rue René Savatier. Bureau centralisateur</p>

Poitiers	15	Poitiers 3	2	Poitiers	0002	<p>BUREAU N°2 HOTEL DE VILLE, Salon d'Honneur, 15 PLACE DU MARECHAL LECLERC <i>Canton Poitiers 3 (86-15)</i></p> <p>A partir du 29 côté impair rue Monseigneur Augouard, à partir du 34 côté pair rue Monseigneur Augouard, rue du Général Berton, rue des Vieilles Boucheries, à partir du 39 côté impair rue de La Cathédrale, à partir du 44 côté pair rue de la Cathédrale, rue de l'ancienne Comédie, rue du Marché Notre Dame, rue du Colonel Danfert, rue René Descartes, rue Sylvain Dault, rue des Flageolles, rue des Gaillards, place Charles de Gaulle, place de la Liberté, 1 et 2 Voie André Mairaux, rue Scévole de Sainte Marthe, rue de la Tête Noire, rue d'Oléron, rue Sainte Opportune, rue des Balances d'Or, du 2 au 22 côté pair rue Arsène Orillard, à partir du 24 rue Arsène Orillard, rue de l'Échelle du Palais, rue de Penhièvre, rue Cloche Perse, rue de la Prévôté, rue de la Regratterie, côté pair rue Riffault, Passage de la Petite Roue, du 174 au 202 côté pair Grand Rue, du 175 au 193 côté impair Grand Rue, place Charles Sept, rue du Trottoir, rue de l'Université.</p>
Poitiers	15	Poitiers 3	2	Poitiers	0003	<p>BUREAU N°3 HOTEL DE VILLE, Salle des Mariages, 15 PLACE DU MARECHAL LECLERC <i>Canton Poitiers 3 (86-15)</i></p> <p>Côté pair boulevard François Albert, du 1 au 15 côté impair rue Jean Alexandre, côté pair rue Jean Alexandre, côté de l'Arceau, rue d'Argent, rue Roche d'Argent, Passage du Belvédère, rue de la Croix Blanche, rue du Puits de la Calle, rue Sainte Catherine, Petite rue Sainte Catherine, plan de la Celle, à partir du 11 rue Paschal Le Coq, impasse du Pont Saint-Cyprien, du 1 au 13 côté impair rue du Pont Saint-Cyprien, rue Saint-Cyprien, du 1 au 5 côté impair rue du Maréchal Foch, boulevard Anatole France, côté impair rue Girouard, du 2 au 16 côté pair rue Girouard, du 1 au 17 côté impair rue Saint-Gregoire, rue du Jardinnet, côté impair rue Jean Jaures, rue de la Larcité, du 1 au 9 côté impair rue de Magenta, rue Saint-Vincent de Paul, rue Saint-Pierre le Puellier, plan Saint-Simplicien, rue Saint-Simplicien, rue de la Trinité, impasse de la Trinité.</p>
Poitiers	15	Poitiers 3	2	Poitiers	0004	<p>BUREAU N°4 HOTEL DE VILLE, Salon d'honneur, 15 PLACE DU MARECHAL LECLERC <i>Canton Poitiers 3 (86-15)</i></p> <p>Rue du Pré l'Abbesse, du 1 au 27 côté impair rue Monseigneur Augouard, du 2 au 32 côté pair rue Monseigneur Augouard, rue des Carmes, place du Clos des Carmes, passage du Clos des Carmes, du 33 au 37 côté impair rue de la Cathédrale, du 34 au 42 côté pair rue de la Cathédrale, à partir du 68 boulevard Chasseigne, rue Saint-Denis, rue des Feuillants, passerelle Alexandre Fradet, rue des Minimes, rue Montgautier, du 1 au 23 côté impair rue Arsène Orillard, rue Saint-Paul, rue du Jardin des Plantes, rue des Pouples, côté impair rue Riffault, à partir du 98 côté pair rue des Quatre Roues, à partir du 121 côté impair rue des Quatre Roues, du 153 au 173 côté impair Grand Rue, du 162 au 172 côté pair Grand Rue, rue Georges Servant, boulevard Maréchal Lattre de Tassigny, rue du 19 Mars 1962.</p>
Poitiers	15	Poitiers 3	2	Poitiers	0005	<p>BUREAU N°5 HOTEL DE VILLE, Salle Polymathique, 15 PLACE DU MARECHAL LECLERC <i>Canton Poitiers 3 (86-15)</i></p> <p>Square du Chanoine Aigrain, boulevard Bajon, rue Barbatte, rue du Pigeon Blanc, rue des Caillons, rue des Carolus, impasse de la Cathédrale, du 1 au 31 côté impair rue de La Cathédrale, du 2 au 32 côté pair rue de la Cathédrale, du 1 au 10 rue Paschal Le Coq, place Sainte Croix, rue Sainte Croix, rue Emile Faguet, rue Saint-Fortinat, rue Des Herboux, côté pair rue Jean Jaures, boulevard du Pont Joubert, rue Saint-Maixent, rue Arthur de la Mauvinière, impasse Saint-Michel, place Cathédrale et Cardinal Pie, rue Plorry, place Sainte Radegonde, impasse Sainte Radegonde, rue Sainte Radegonde, du 1 au 151 côté impair Grand Rue, du 2 au 160 côté pair Grand Rue, rue du Souci, rue du Tourniquet, rue Vauvert.</p>
Poitiers	15	Poitiers 3	2	Poitiers	0006	<p>BUREAU N°6 ECOLE COLIGNY, 10 boulevard du Colonel BARTHAL <i>Canton Poitiers 3 (86-15)</i></p> <p>Impasse de l'abreuvoir, rue de Beaulieu, rue du Général Catroux, boulevard Coligny, à partir du 39 Rue Cornet, à partir du 24 côté pair rue du Père de la Croix, à partir du 75 côté impair rue du Père de la Croix, du 1 au 33 côté impair rue du Dolmen, du 2 au 36 côté pair rue du Dolmen, rue du Capitaine Dreyfus, rue des Dunes, chemin du Parc à Fourrages, chemin de l'Hyppogée, côté impair rue de la Pierre Levée, place Radio Londres, du 1 au 67 côté impair rue du Faubourg du Pont Neuf, 1 au 21 côté impair avenue du Recteur Pineau, rue du Petit Polygone, du 1 au 13 côté impair rue Saint-Saturin, du 2 au 20 côté pair rue Saint-Saturin.</p>
Poitiers	15	Poitiers 3	2	Poitiers	0007	<p>BUREAU N°7 ECOLE COLIGNY, 10 boulevard du Colonel BARTHAL <i>Canton Poitiers 3 (86-15)</i></p> <p>Rue de Babilien, boulevard du Colonel Barthal, rue William Booth, allée des Brunettes, rue des Brunettes, impasse des Communaux, du 1 au 38 rue Cornet, du 1 au 73 côté impair rue du Père de la Croix, du 2 au 22 côté pair rue du Père de la Croix, Allée du Dolmen, à partir du 35 côté impair rue du Dolmen, à partir du 38 côté pair rue du Dolmen, impasse Jardins du Dolmen, résidence de la Frappière, rue de la Frappière, allée Eugène Freyssinet, rue des Grotes, allée Martin Luther King, rue de la Vallée aux Loups, rue Auguste Maître, allée Marcel Pagnol, cité Saint-Saturin, à partir du 15 côté impair rue Saint-Saturin, à partir du 22 côté pair rue Saint-Saturin, cité de Vaudouzi, allée de Vaudouzi, rue de Vaudouzi.</p>
Poitiers	15	Poitiers 3	2	Poitiers	0008	<p>BUREAU N°8 ECOLE COLIGNY, 10 boulevard du Colonel BARTHAL <i>Canton Poitiers 3 (86-15)</i></p> <p>Du 1 au 10 rue de Bignoux, rue des Blondines, boulevard de la Digue, impasse de la Digue, rue Marceau, du 1 au 19 rue de Bonneuil Matours, rue Mirabeau, côte de Montbernage, place de Montbernage, rue de Montbernage, allée de la Pilardière, rue de la Pilardière, allée du Bois de Pimpaneau, chemin de Pimpaneau, rue du Rondy, rue de la Croix Rouge, rue du Touffrenet.</p>
Poitiers	14	Poitiers 2	2	Poitiers	0015	<p>BUREAU N°15 GYMNASE CONDORCET, AVENUE DE LA PAIX <i>Canton Poitiers 2 (86-14)</i></p> <p>Du 172 au 242 côté pair avenue de Nantes, impasse des coteaux.</p>

Poitiers	16	Poitiers 4	2	Poitiers	0016	<p>BUREAU N°16 ECOLE ELEMENTAIRE SAINT-EXUPERY <i>Carton Poitiers 4 (86-16)</i></p> <p>Rue de la Chapelle Biraudelle, rue Georges Bizet, côté impair route de Gency, côté impair chemin du Lavoir, du 2 au 10 côté pair rue du Clos Marchand, du 0 au 117 côté impair route de Nouaille, du 1 au 84 côté pair route de Nouaille, avenue du 11 Novembre, cité des Pavillons, rue Arthur Rimbaud, rue Camille Saint Saens, rue du Petit Tour, chemin du Petit Tour, rue Paul Verlaire, passage Verlaire, rue des Villias, rue Emile Zola, rue d'Anjou, du 1 au 39 côté impair avenue Jacques Cœur, du 2 au 50 côté pair avenue Jacques Cœur, rue de la Ganterie, rue Henri Huyard, du 94 au 168 côté pair rue de la Pierre Levée, rue du Maine, du 2 au 26 côté pair avenue du Recteur Pineau, rue Justin Teissie, allée du Petit Tour, allée du Verger, à partir du 162 côté pair rue du faubourg du Pont Neuf, à partir du 175 côté impair rue du faubourg du Pont Neuf.</p>
Poitiers	16	Poitiers 4	2	Poitiers	0017	<p>BUREAU N°17 ECOLE ELEMENTAIRE SAINT-EXUPERY <i>Carton Poitiers 4 (86-16)</i></p> <p>Allée Pierre Béranger, Rue de la Boussée, du 108 au 112 côté pair route de Nouaille, du 123 au 151 côté impair route de Nouaille, résidence Camille Guérin impasse de la Boussée, allée du Pollen, à partir du 26 côté pair rue Joachim du Bellay, à partir du 29 côté impair rue Joachim du Bellay, rue Rémy Beilieu, allée du Rabbin Elie Bloch, rue Paul Cézanne, côté impair rue Chantemerle, impasse Chantemerle, allée Félicia Barbanet-Combaut, du 1 au 4 rue Paul Sauguin, rue de la Gibauderie, allée de la Guéfrinière, du 1 au 19 côté impair rue Vincent Van Gogh, du 2 au 20 côté pair rue Vincent Van Gogh, rue Etienne Jodelle, allée Henri Matisse, rue Montaigne, avenue Mozart, allée de la Pléiade, allée de la Providence, rue de La Providence, impasse de la Rochefoucauld, à partir du 53 côté impair rue de la Rochefoucauld, à partir du 62 côté pair rue de la Rochefoucauld, rue Victor Schoelcher,</p>
Poitiers	16	Poitiers 4	2	Poitiers	0018	<p>BUREAU N°18 ECOLE ELEMENTAIRE SAINT-EXUPERY <i>Carton Poitiers 4 (86-16)</i></p> <p>Rue Francois de Malherbes, rue Agrippa d'Aubigné, rue des Aubépines, rue Jean Antoine Baif, rue des Champs Balaïs, allée des Champs Balaïs, du 1 au 27 côté impair rue Joachim du Bellay, du 2 au 24 côté pair rue Joachim du Bellay, résidence les Bosquets, rue des Bosquets, rue Joseph GARNIER, rue des Grands Champs, allée des Petits Champs, rue des Chamilles, allée de la Chênevière, rue des Clématites, à partir du 52 côté pair avenue Jacques Cœur, allée Jacques Cœur, rue Jean Dorat, rue du Père Jean Fleury, rue Evariste Galois, rue des Genêts, allée Louise Labé, rue Eugène Landais, rue de la Mièrrie, rue des Passes Roses, du 1 au 51 côté impair rue de la Rochefoucauld, du 2 au 60 côté pair rue de la Rochefoucauld, allée Jean Jacques Rousseau, résidence le Studel, rue du Studel.</p>
Poitiers	17	Poitiers 5	2	Poitiers	0023	<p>BUREAU N°23 ECOLE PAUL BLET, 24 BOULEVARD FRANCOIS ALBERT <i>Carton Poitiers 5 (86-17)</i></p> <p>Du 3 au 17 rue de la Jamba à l'Ane, du 18 au 40 côté pair rue de la Jamba à l'Ane, rue Basse, à partir du 15 côté impair rue Jean Richard Bloch, allée René Caillie, allée du Clos des Cours, allée Marie et Pierre Curie, côté pair rue du Pont Saint Cyprien, à partir du 15 côté impair rue du Pont Saint Cyprien, du 1 au 101 côté impair rue du Faubourg Saint Cyprien, du 2 au 124 côté pair rue du Faubourg Saint Cyprien, rue Emile Duclaux, côté impair rue des Erables, allée Francis Gamier, rue Joseph Maister, du 2 au 112 côté pair rue du Faubourg du Pont Neuf, rue Louis Pasteur, allée des Sycomores, côté pair avenue des Terrasses, allée Traversière, côté impair rue Brouette du Vinaigrier, allée Brouette du Vinaigrier, chemin Brouette du Vinaigrier.</p>
Poitiers	17	Poitiers 5	2	Poitiers	0024	<p>BUREAU N°24 ECOLE PAUL BLET, 24 BOULEVARD FRANCOIS ALBERT <i>Carton Poitiers 5 (86-17)</i></p> <p>Côté impair boulevard Francois Albert, 1 et 3 avenue du Parc d'Artillerie, du 2 au 22 côté pair avenue du Parc d'Artillerie, du 1 au 25ter côté impair boulevard sous Blossac, côté impair chemin de la Cagouillère, chemin de la Grotte à Calvin, rue des Jardins du Clair, promenade des Cours, du 2 au 6 rue du Fief de Grimoire, rue du Colonel Honorat, résidence Tour à l'Oiseau, chemin des Oreillers, chemin du Pré Roy, rue du Bas des Sables, du 1 au 81 côté impair rue du Haut des Sables, du 2 au 74 côté pair rue du Haut des Sables, chemin dit du sémaphore, côté impair boulevard Tison, chemin de Tison, rue du Tison.</p>
Poitiers	17	Poitiers 5	2	Poitiers	0025	<p>BUREAU N°25 ECOLE TONY LAINE, 5 AVENUE RHIN ET DANUBE <i>Carton Poitiers 5 (86-17)</i></p> <p>Rue Blanche Albane, rue Louis Aragon, place des Trois Cites, rue Jacques Copeau, à partir du 140 côté pair rue du Faubourg Saint Cyprien, rue de l'Ancien Emetteur, allée de l'Enivigne, allée Roger Martin du Gard, rue du Clos Gauthier, rue des Graviers, place Léon Jouhaux, rue Francis Jourdain, rue Wanda Landowska, rue Marie Laurencin, rue Fernand Léger, rue André Léo, rue du Cherche Midi, rue de la Vallée Monnaie, place de Moundou, rue Normande Niemen, allée des Pervenches, rue Pitoëff (Georges Et Ludmilla), place des Potagers, rue Diego Rivera, rue Romani Roland, rue Jean Rousselot, à partir du 150 côté pair rue du Haut des Sables, à partir du 163 côté impair rue du Haut des Sables, rue de la Sablette, Rue George Sand, rue Alexandre Tansman, Rue Elsa Triolet, allée des Vignes, rue Charles Vidrac, rue Stefan Zweig.</p>

Poitiers	17	Poitiers 5	2	Poitiers	0026	<p>BUREAU N°26 ECOLE TONY LAINE, 5 AVENUE RHIN ET DANUBE <i>Canton Poitiers 5 (86-17)</i></p> <p>A partir du 5 côté impair avenue du Parc d'Artillerie, à partir du 24 côté pair avenue du Parc d'Artillerie, chemin du Parc d'Artillerie, allée des deux Cèdres, allée des Colombes, allée Paul Couderc, avenue Rhin et Danube, allée de la Dive, rue Geneviève Fauconnier, allée du Fier de Grimmoir, à partir du 7, rue du Fier de Grimmoir, allée du Verger de Grimmoir, rue du Pied de Groille, allée du Pied de Groille, allée des Hironnelles, allée des ifs, rue de la Mérigotte, rue de la Piquetterie, allée du Haut Poitou, allée de la Ruchellère, petit chemin du Bas des Sables, du 76 au 146 côté pair rue du Haut des Sables, du 83 au 161 côté impair rue du Haut des Sables, rue des Sablonnières, allée de la Vonne.</p>
Poitiers	17	Poitiers 5	2	Poitiers	0027	<p>BUREAU N°27 ECOLE JACQUES BREL, 11 RUE DU COMMERCE <i>Canton Poitiers 5 (86-17)</i></p> <p>Du 1 au 14bis rue Jean Richard Bloch, du 16 au 38 côté pair rue Jean Richard Bloch, rue Boileau, rue des Canadiens, rue Puyvis de Chavannes, du 1 au 20 boulevard de la Concorde, rue Pierre Cornelle, du 103 au 131 côté impair rue du Faubourg Saint Cyrien, du 126 au 138 côté pair rue du Faubourg Saint Cyrien, côté pair rue des Erables, du 1 au 26 rue Franchet d'Esperey, rue Saint Exupéry, rue des Fleurs, rue Jean de la Fontaine, rue des Lias, du 1 au 26 rue du Maréchal Lyautey, rue Moillère, chemin de la Botte Moille, rue d'Osmoy, rue des Pêcheurs, rue des Hameaux de la Plaine, rue Racine, rue Richelleu, rue Pierre de Ronsard, rue de Beau Site, rue du Chemin Vert.</p>
Poitiers	17	Poitiers 5	2	Poitiers	0028	<p>BUREAU N°28 ECOLE JACQUES BREL, 11 RUE DU COMMERCE <i>Canton Poitiers 5 (86-17)</i></p> <p>Rue de l'Acadie, du 21 au 41 côté impair rue de la Jambé à l'Ané, du 43 au 89 rue de la Jambé à l'Ané, à partir du 40 côté pair rue Jean Richard Bloch, rue de la Châtonnerie, allée des Chèvrefeuilles, allée de la Courtepointe, rue Maxime Durmoulin, cité de l'Hyppogée, rue de l'Hyppogée, impasse du Lavoir, côté pair chemin du Lavoir, du 2 au 92 côté pair rue de la Pierre Levée, rue Magnol, du 69 au 173 côté impair rue du Faubourg du Pont Neuf, du 114 au 160 côté pair rue du Faubourg du Pont Neuf, du 38 au 101 rue de la Plaine, allée Prosper Puisay, allée Antoine Tarfié, côté impair avenue des Terrasses, côté pair rue Brouette du Vinaigrier.</p>
Poitiers	17	Poitiers 5	2	Poitiers	0029	<p>BUREAU N°29 ECOLE JACQUES BREL, 11 RUE DU COMMERCE <i>Canton Poitiers 5 (86-17)</i></p> <p>Rue des Abricotiers, rue des Ajassons, rue René Amand, du 90 au 130 rue de la Jambé à l'Ané, rue des Certisiers, rue Jean Coil, rue du Commerce, du 22 au 60 boulevard de la Concorde, rue de Costada, place de France, côté pair route de Gency, allée des Jardinières, rue Jacques et Roger Levraut, rue de la Grand Maison, rue Hilairet Meillaud, rue des Noisetiers, rue Paul Painlevé, du 1 au 37 rue de la Plaine, rue du Pontreau, rue des Rapiettes, place des Robiniers, rue des Robiniers.</p>
Poitiers	13	Poitiers 1	2	Poitiers	0030	<p>BUREAU N°30 ECOLE ERNEST PEROCHON, RUE DE L'ABBE DE L'EPEE <i>Canton Poitiers 1 (86-13)</i></p> <p>Rue des Alouettes, résidence de l'Aqueduc, rue Phineas Taylor Ditt Barnum, cité Bellejouanne, rue de Bellejouanne, place W. Cody Ditt Buffalo Bill, rue des Bourvieux, allée Aristide Caillaud, rue du Docteur Caimette, rue Henri Carré, rue du Docteur Charcot, rue des Chardonnerets, rue Camille Clauvel, boulevard Georges Clémenceau, rue de la Cité, rue Michel Colucci dit Colurche, du 2 au 24 côté pair rue Denizot, à partir du 39 côté impair rue Denizot, rue des Engoulevents, côté impair rue de l'Abbé de l'Épée, à partir du 16 côté pair rue de l'Abbé de l'Épée, rue des Fauvettes, allée René Goscinny, rue des Givres, allée Alexis Gruss, du 1 au 29 côté impair rue Lamartine, rue Pierre Loti, rue Medrano, rue Louise Michel, rue Ernest Pérochon, rue Edith Piaf, avenue Guillaume Pouille, côté impair rue des Rataudes, rue du Grand Rondeau, rue Jean Valade, les Petites Vallées, rue des Petites Vallées.</p>
Poitiers	13	Poitiers 1	2	Poitiers	0031	<p>BUREAU N°31 ECOLE ERNEST PEROCHON, RUE DE L'ABBE DE L'EPEE <i>Canton Poitiers 1 (86-13)</i></p> <p>Allée des Aulnes, rue de Beaurepaire, rue Beauséjour, rue Guillaume Bouchet, rue Elmé Marie Caro, rue du Hameau de Chaumont, rue de Chaumont, rue des Cigales, allée du Grand Clos, rue des Ducs, rond-point des Escusaux, rue des Escusaux, rue des Frères Filleau, rue Saint Genais, rue Jürgen Holtz, allée Chapelle Saint Jacques, rue de la Jeunesse, résidence des Jons, impasse des Jons, rue des Jons, allée des Jonquilles, allée du Champ du Lac, impasse des Prés Mignons, rue des Prés Mignons, résidence du Vieux Noyer, allée de l'Ostier, rue Blaise Pascal, résidence des Rataudes, rond-point du Trait de Rome, allée des Roseaux, rond-point de la Saulaie, route de la Saulaie, rue de la Saulaie, rond-point du Petit Saulé, rue du Souvenir, allée Roger Tagault, résidence des Tilleuls, rue de la Grande Vacherie, rue de Youneuil.</p>

Poitiers	13	Poitiers 1	2	Poitiers	0032	<p>BUREAU N°32 ECOLE ERNEST PEROCHON, RUE DE L'ABBE DE L'EPEE <i>Canton Poitiers 1 (86-13)</i></p> <p>Rue du Bois d'Amour, rue Pierre Bersuire, rue Théodore Botrel, allée Louis Braille, à partir du 37 côté impair route de la Cassette, du 16 au 34 côté pair rue Chevrier, du 63 au 89 côté impair rue Chevrier, rue Delaunay, rue Tramways Départementaux, côté impair chemin de l'Ermitage, rue des Frénes, rond-point de la Garenne, rue de la Garenne, rue de la Garenne, rue des Hêtres, rue Georges Leclanché, du 73 au 163 côté impair avenue de la Libération, du 116 au 192 côté pair avenue de la Libération, chemin de la Mataudette, rue Paul Mérimé, chemin de Mezeau, rue Marc Niveaux, rue de la Pallierie, rue de la Pierre Plastique, rue Jules Robuchon, rue du Traité de Rome, impasse Serge Rouault, rue Serge Rouault, rue du Petit Ruisseau, rond-point Porte Sud, avenue du 8 Mai 1945.</p>
Poitiers	13	Poitiers 1	2	Poitiers	0033	<p>BUREAU N°33 SALONS DE BLOSSAC, 9 RUE DE LA TRANCHEE <i>Canton Poitiers 1 (86-13)</i></p> <p>Allée de la Boivre, rue de la Boivre, du 2 au 86 côté pair route de la Cassette, résidence de la Chanterie, allée de la Chanterie, rue de la Chanterie, du 1 au 61 côté impair rue Chevrier, du 2 au 14 côté pair rue Chevrier, rue de Chilvert, du 1 au 37 côté impair rue Denizot, du 4 au 14 côté pair rue de l'Abbé de l'Espée, rue de Fleury, 1 rue Georges Guynemer, rue Valentin Haüy, rue Saint Jacques, du 2 au 36 côté pair rue Lamartine, du 1 au 71 côté impair avenue de la Libération, du 2 au 114 côté pair avenue de la Libération, rue du Versant Ouest, rue Bernard Palissy, rue des Remparts, rue de la Souche, chemin de Trainébot, rue de la Madeleine.</p>
Poitiers	13	Poitiers 1	2	Poitiers	0034	<p>BUREAU N°34 SALONS DE BLOSSAC, 9 RUE DE LA TRANCHEE <i>Canton Poitiers 1 (86-13)</i></p> <p>Du 44 au 86 côté pair boulevard Pont Achard, du 77 au 157 côté impair boulevard Pont Achard, petite rue du Pont Achard, rue Pierre Blanchet, côté pair boulevard sous Blossac, à partir du 27 côté impair boulevard sous Blossac, rue Jean Brunel, côté pair chemin de la Cagouillère, allée Clovis, rue du Cuvier, côté pair rue du Général Demarcay, rue des Douves, rue du Doyenné, impasse d'Enghien, impasse Jules Ferry, rue Jules Ferry, rue Saint Hilaire, rue Levesve, cité Malecote, rue Jules Picault, rue Léopold Trézard, à partir du 21 côté impair rue de la Tranchée, à partir du 22 côté pair rue de la Tranchée, rue de Blossac, du 1 au 4 rue du Général Chêne.</p>
Poitiers	13	Poitiers 1	2	Poitiers	0035	<p>BUREAU N°35 SALONS DE BLOSSAC, 9 RUE DE LA TRANCHEE <i>Canton Poitiers 1 (86-13)</i></p> <p>Du 1 au 75 côté impair boulevard Pont Achard, du 2 au 36 côté pair boulevard Pont Achard, rue Aliénor d'Aquitaine, place Aristide Briand, à partir du 5 côté impair rue Carnot, à partir du 14 côté pair rue Carnot, côté impair rue du Général Demarcay, impasse des Ecosais, côté impair rue des Ecosais, côté pair rue Charles Gide, rue Jacques de Grailly, du 2 au 14 côté pair rue Victor Hugo, du 2 au 32 côté pair rue de la Mame, impasse Arthur Ranc, rue Arthur Ranc, à partir du 20 côté pair rue Théophraste Renaudot, à partir du 27 côté impair rue Théophraste Renaudot, côté pair boulevard Sofferino, rue Thibaudeau, rue de la Traverse, boulevard de Verdun.</p>
Poitiers	13	Poitiers 1	2	Poitiers	0036	<p>BUREAU N°36 SALONS DE BLOSSAC, 9 RUE DE LA TRANCHEE <i>Canton Poitiers 1 (86-13)</i></p> <p>A partir du 17 côté impair rue Jean Alexandre, place Henri Barbusse, rue du Petit Bonneveau, rue Bourcani, rue du Chanoine Duret, impasse du Marechal Foch, côté pair rue du Marechal Foch, à partir du 7 côté impair rue du Marechal Foch, à partir du 18 côté pair rue Girouard, passage Saint Grégoire, côté pair rue Saint Grégoire, à partir du 19 côté impair rue Saint Grégoire, rue du 125 Reg. Infanterie, rue Scheurer Kestner, rue Alsace Lorraine, résidence Magenta, côté pair rue de Magenta, à partir du 11 côté impair rue de Magenta, côté impair rue Saint Nicolas, rue Rabelais, rue des Arènes Romaines, rue André Traqueau, du 1 au 19 côté impair rue de la Tranchée, du 2 au 20bis côté pair rue de la Tranchée, place Appel du 18 Juin 1940.</p>
Poitiers	13	Poitiers 1	2	Poitiers	0037	<p>BUREAU N°37 ECOLE MONTMIDI, 24 RUE DE MONTMIDI <i>Canton Poitiers 1 (86-13)</i></p> <p>A partir du 51 côté impair rue de l'Aérodrome, du 1 au 25 côté impair rue de l'Ageasse, du 2 au 30 côté pair rue de l'Ageasse, rue des Amandiers, rue Sainte Bernadette, square Marcel Brunier, du 1 au 35 côté impair route de la Cassette, du 88 au 172 côté pair route de la Cassette, rue François Charrier, rue du Chanoine Chollet, rue René Coindre, rue Santos Dumont, rue de l'Emouchet, chemin du Petit Gazon, à partir du 2 rue Georges Guynemer, rue des Jardins, rue Paul Langévin, rue Paul Langévin, jusqu'au 37 côté impair chemin du Soleil Levant, jusqu'au 42 côté pair chemin du Soleil Levant, jusqu'au 37 côté impair rue du Soleil Levant, jusqu'au 42 côté pair rue du Soleil Levant, du 10 au 86 côté pair rue de Maillochon, du 31 au 83 côté impair rue de Maillochon, rue du Maquis, rue Jean Moulin dit Max, rue Jean Perrin, rue des Résistants, rue des Tamaris, rue de la Tourelle.</p>

Poitiers		Poitiers 1		Poitiers		Poitiers		0038		BUREAU N°38 ECOLE ELEMENTAIRE MONTMIDI, 24 RUE DE MONTMIDI Canton Poitiers 1 (06-13)	
Châtelleraut	03	Châtelleraut 2	4	Port-de-Piles	1	0001	1 seul bureau de vote - Mairie				Du 23 au 49 côté impair rue de l'Aérodrome, rue Caroline Aigle, rue André Ampère, côté impair rue du Capitaine Bés, rue du Lt Colonel Biraud, impasse du Lt Colonel Biraud, rue Louis Blérot, rue Edouard Boubat, rue Aimé Césaire, rue Bessie Coleman, chemin de Roule Cui, rue Robert Doisneau, rue Jeanne Fayolle, rue Edouard Glissant, à partir du 39 côté impair chemin du Soleil Levant, à partir du 44 côté pair chemin du Soleil Levant, à partir du 39 côté impair rue du Soleil Levant, à partir du 48 côté pair rue Jean Mermoz, à partir du 125 côté impair rue Jean Mermoz, rue de Montmidi, résidence des Montigorges, rue des Hauts Montigorges, rue des Montigorges, du 103 au 177 côté impair avenue de Nantes, rue Suzanne Noël, rue de la Basse Roche, rue Jane Rogeon, rue Léopold Sédar Senghor, rue Alfred Periat, rue Germaine Tillon, rue Hélène Plessis-Vieillard, Rue Léo Lagrange, rue Louise Lavigne.
Châtelleraut	08	Loudun	4	Pouançay	1	0001	1 seul bureau de vote - Salle communale (à côté de la Mairie)				
Châtelleraut	08	Loudun	4	Pouant	1	0001	1 seul bureau de vote - Mairie 2 place Jean Catin				
Poitiers	01	Chasseneuil du Poitou	1	Pouillé	1	0001	1 seul bureau de vote - salle des fêtes - Route de Jardres - Route de la mairie, le long de la RD153)				
Montmorillon	06	Civray	3	Pressac	1	0001	1 seul bureau de vote - Mairie				
Châtelleraut	08	Loudun	4	Prinçay	1	0001	1 seul bureau de vote - Mairie				
Poitiers	12	Montmorillon	3	La Puye	1	0001	1 seul bureau de vote - Salle des Fêtes Pin-Genreau - Place de la Mairie				
Montmorillon	10	Lussac-les-Châteaux	3	Queaux	1	0001	1 seul bureau de vote - Mairie				
Poitiers	19	Vouneuil-sous-Biard	2	Quinçay	2	0001	Bureau 1 - Complexe polyvalent - 1 place champ de la bataille				
Poitiers	19	Vouneuil-sous-Biard	2	Quinçay	2	0002	Bureau centralisateur				
Châtelleraut	08	Loudun	4	Ranton	1	0001	Bureau 2 - Complexe polyvalent - 1 place champ de la bataille				
Châtelleraut	08	Loudun	4	Rasley	1	0001	1 seul bureau de vote - Mairie - Salle du Conseil Municipal				
Châtelleraut	04	Châtelleraut 3	4	La Roche Posay	2	0001	1 seul bureau de vote - Mairie - 2 rue de la mairie				
Châtelleraut	04	Châtelleraut 3	4	La Roche Posay	2	0001	Bureau 1 - Complexe ACROPOLYA - rue des Chaumettes				
Poitiers	18	Vivonne	2	Roches-Prémarie-Andillé	2	0001	Bureau 2 - Complexe ACROPOLYA - rue des Chaumettes				
Poitiers	18	Vivonne	2	Roches-Prémarie-Andillé	2	0002	Bureau 1 - Mairie				
Châtelleraut	08	Loudun	4	Roiffé	1	0001	Le bourg des Roches Prémarie, le Hameau de Raboué, la Nougeraie, Pouzac, les Renardières, Chaumelonge, les Touches, Toucheronde, la Vallée Moreau, Ablet et les Euilées.				
Montmorillon	09	Lusignan	3	Romagne	1	0001	Bureau centralisateur				
Poitiers	09	Lusignan	3	Rouillé	2	0001	Bureau 2 - Ancienne école d'Andillé				
Poitiers	09	Lusignan	3	Rouillé	2	0002	Hameau d'Andillé, Chézeau, l'Hôpital, la Plancher, la Porchallière, le Fay, la Cielie, la Placherie, le Grand et le Petit Bord.				
Poitiers	17	Poitiers 5	2	Saint-Benoît	5	0001	1 seul bureau de vote - Mairie Salle du conseil - 1 place d'Aumetz				
Poitiers	17	Poitiers 5	2	Saint-Benoît	2	0002	1 seul bureau de vote - Mairie - Salle du Conseil Municipal				
Poitiers	17	Poitiers 5	2	Saint-Benoît	2	0003	Bureau 1 - des Fêtes - Place Camille Lombard				
Poitiers	17	Poitiers 5	2	Saint-Benoît	2	0002	Bureau centralisateur				
Poitiers	17	Poitiers 5	2	Saint-Benoît	2	0001	Bureau 2 - Salle des Fêtes - Place Camille Lombard				
Poitiers	17	Poitiers 5	2	Saint-Benoît	2	0001	Bureau 1 - Salle de spectacle « La Hune » - 1 avenue du Champ de la Caille				
Poitiers	17	Poitiers 5	2	Saint-Benoît	2	0002	Rue George Sand, rue du Clos Gaultier, Saint Cyprien (Parc du Triangle d'or), rue Jean de la Fontaine (côté pair), la Grand Maison, route de Gençay (côté pair et impair) jusqu'à la rue du Square, Côteaux de la rue du Square, route de Poitiers dans sa globalité, la Couture, chemin de la Mérigoite jusqu'à la limite de Poitiers, Bureau centralisateur				
Poitiers	17	Poitiers 5	2	Saint-Benoît	2	0003	Bureau 2 - Salle de spectacle « La Hune » - 1 avenue du Champ de la Caille				
Poitiers	17	Poitiers 5	2	Saint-Benoît	2	0003	Limite commune de Ligugé rive droite du Clain jusqu'à la commune de Smauves, de la limite communale de Smauves depuis le Clain jusqu'au pont de « La Cardinerie » en limite des communes de Mignaloux Beauvoir et Nouaillé Maupertuis, de la limite communale de Mignaloux Beauvoir du pont de « La Cardinerie » jusqu'à la route de Fée, chemin de la Braudière, de la route de Fée au chemin de la Cadoulière, La Cossonnière, route de Gençay (pas de numéro), rue du Square (côté pair et impair), ruelle du Piori, allée du 19 mars 1962, Ruelle de la Cure, avenue de Lorch, route de Mont Repos jusqu'à la limite avec la commune de Ligugé.				
Poitiers	17	Poitiers 5	2	Saint-Benoît	2	0003	Bureau 3 - Ecole primaire de l'Ermitage (Préau) - 28 rue de l'Ermitage				
Poitiers	17	Poitiers 5	2	Saint-Benoît	2	0003	Route de Ligugé (côté impair jusqu'au 107), rue Delaunay (côté impair), chemin de l'Ermitage jusqu'au Clain (rive gauche), le Clain (rive gauche) jusqu'à la Rocade Sud-Est (retour direction Ouest)				

Poitiers	17	Poitiers 5	2	Saint-Benoît	0004	Bureau 4 - Ecole primaire de l'Ermitage (restaurant scolaire) - 28 rue de l'Ermitage Route de Ligugé (coté-pair), Rocade Sud-Est, le Clair (rive gauche) jusqu'au vieux Moulin, du Vieux Moulin à la route de Mon Repos (coté cotéau) jusqu'à la limite communale avec Ligugé, de la route de Mon Repos au Chemin de la Matauderie (limite Ligugé), Chemin de la Matauderie jusqu'à la Rocade Sud-Est, Rocade Sud-Est jusqu'à la rue de la Matauderie (coté impair).
Châtelleraut	03	Châtelleraut 2	4	Saint-Benoît	0005	Bureau 5 - Salle de spectacle "La Hune" - 1 avenue du Champ de la Caillie Limite communale avec Poitiers (magasin E.LECLERC), rue du Clos Marchand, route de Nouaillé jusqu'à la limite avec Mignaloux Beauvoir, rue de la Berfonnière, le Petit Château, route de Gençay (n° 313 à 327), la Pironnerie, route des Groges, chemin de la Vallée Mouton, rue d'Armon, route de Gençay (magasin E. LECLERC)
Châtelleraut	08	Loudun	4	Saint-Christophe	0001	1 seul bureau de vote - Mairie
Montmorillon	06	Civray	3	Saint-Clair	0001	1 seul bureau de vote - Mairie
Châtelleraut	02	Châtelleraut 1	4	Saint-Gaudent	0001	1 seul bureau de vote - Mairie de Saint-Gaudent
				Saint-Genest-d'Ambière	0001	1 seul bureau de vote - Mairie
Poitiers	07	Jaunay-Clan	1	Saint-Georges-lès-Baillargeaux	0001	Bureau 1 - Salle des Fêtes - Place de la Mamot Allée des Acacias, rue du Bocage, Impasse des Bouleaux, rue Marco de Canaveses, Place Jacques Cante, allée des Chardonnerets, rue du Commerce, place Marie Curie, allée des Cytises, allée Michel Delaury, rue Roger Delétang, allée Demanty, avenue de Derimead, impasse Grange des Dimes, rue Raymond Dubois, Chemin des Ecluzelles, rue St Exupéry, rue du Champ de foire, Libreville Gabon, allée des Gains, avenue de la Gare, avenue de la Gratteigne, rue Gilles Groffier, rue Fernand Guérin, allée des Hirondeilles, rue des Hospitaliers, avenue Victor Hugo, rue René Laennec, avenue de la Libération, avenue de la Liberté, allée des Lilas, allée Jean Loosfeld, rue de la Maitresse, rue du 19 mars 1962, allée Jacques Morisset, avenue Mozart, rue du Clos de l'Ormeau, Paradou, rue Blaise Pascal, avenue Pasteur, allée des Pinsons, rue Henri Plony, rue Régis Renard, allée des Rossignols, rue Jean Roy, rue Sierck les bairns, allée des Sycomores, allée des Thilleuls, rue de la Vallée, impasse de la Mairie, rue Simone Vél, rue Lucile Aubrac, place Suzanne Lenglen, place Florence Arthaud Bureau centralisateur
Poitiers	07	Jaunay-Clan	1	Saint-Georges-lès-Baillargeaux	0002	Bureau 2 - Espace associatif - Place de la Liberté Place d'Aille, route de la Fontaine Aille, Aille, allée René Allamachère, allée des Amphores, rue de l'Artisanat, impasse Marc Aurèle, impasse du Bail, la Bazinière, chemin de la Bazinière, rue Ernest Berger, rue du Château, rue des Cours, route de Dissay, rue du Dolium, route du Dolmen, impasse du Dolmen, place du Souvenir Eglise, avenue de l'Europe, allée de l'ancienne Femme, Fontaine, Frouzille, route de Frouzille, route de Champ de Gain, impasse ancienne gendarmerie, rue Léon Gilbert, Lotissement les Gripeaux, allée des Grippaux, impasse Frédéric, Lairon, allée de la Petite Mamot, allée Jean Monnet, Route de Montarnois, route du Peu, impasse des Pictons, Impasse Antonin le Pieux, route de Poitiers, route des Grands Prés, rue Guy Renard, voie romaine, rond point de l'Europe, rue des Sigillées, chemin des Sources, rue de la Tonnelle, Impasse Traian, route du bois de Vayres, Vayres, route du château de Vayres, vallée Vinette, Z.A Les six Voies, Impasse du Porche, Allée des Carriers, Rue des Métiers, Rue de l'Industrie, Rue des Magnolias, Allée des Erables, Impasse des Lauriers, Rue des Eglantiers, Rue des Saules, Rue des Amandiers, Rue des Frènes, Placette des Genêts, Placette des Aubépines, Placette des Seringais, Rue de la Baillarge, Rue des Coizas, Rue des Vignes Rue du Fanum, Route de Bellevue, Rue de Caigary, Rue d'Athènes, Rue de Sydney, Rue de Séoul, Rue de Mexico
Poitiers	07	Jaunay-Clan	1	Saint-Georges-lès-Baillargeaux	0003	Bureau 3 - l'Espace Mérovée, rue du Stade. Route de l'ancienne Ecole, Route du curé Ballan, de la route Grande Bâtonnière, la Grande Bâtonnière, la Bernarderie, l'Âne blanc, la Carnière, la Chaignerie, la Chamoisière, route de Closures, Coulin, Chemin de la Cour, la Duchanderie, la Fauquierie, Chemin de Ferbeau, route de Fontaine, Forges, route de Forges, route de la Fouquetière, Champ de Gain, Chemin de la Gilière, route de la Croix Girault, route de la Jalaiserie, la Jalaiserie, route de Lardiller, route de l'ancienne Mare, la Merronnière, la Monétière, route de la Moussie, route de la Mousie, route de la Papeterie, le Peu, Allée du Clos du Peu, route de la Picardière, allée de la Roberderie, route de la Roberderie, route de la Royauté, route du Télégraphe.
Montmorillon	12	Montmorillon	3	Saint-Germain	0001	1 seul bureau de vote - ESPACE CHAMBET-SALLES SOCIO-EDUCATIVES-10 RUE DU VIEUX PONT
Châtelleraut	03	Châtelleraut 2	4	Saint-Gervais-lès-Trois-Clochers	0001	1 seul bureau de vote - Salle de la mairie
Châtelleraut	08	Loudun	4	Saint-Jean-de-Sauves	0001	Bureau 1 - Mairie de Saint Jean de Sauves 1 place de la mairie 86330 St Jean de Sauves Bourg de St Jean de Sauves, villages et lieux dits Bureau centralisateur
Châtelleraut	08	Loudun	4	Saint-Jean-de-Sauves	0002	Bureau 2 - Salle des association - 4 rue de la Cure Frontenay sur Dive (ancienne commune) 4 grand rue 86330 Frontenay Sur Dive Bourg de Frontenay sur Dive, Villiers, Gué des Thibets
Poitiers	01	Chasseneuil du Poitou	1	Saint-Julien-l'ars	0001	Bureau 1 - Salle Polyvalente (grande salle) Place Henri Huyard Bureau centralisateur
Poitiers	01	Chasseneuil du Poitou	1	Saint-Julien-l'ars	0002	Bureau 2 - Salle Polyvalente (petite salle) Place Henri Huyard
Châtelleraut	08	Loudun	4	Saint-Laon	0001	1 seul bureau de vote - Mairie
Montmorillon	10	Lussac-lès-Châteaux	3	Saint-Laurent-de-Jourdes	0001	1 seul bureau de vote - Mairie
Châtelleraut	08	Loudun	4	Saint-Léger-de-Montbrillais	0001	1 seul bureau de vote - Salle polyvalente-1 Rue des Lédogariens

Montmorillon	12	Montmorillon	3	Saint-Léomer	1	0001	1 seul bureau de vote – Salle de Conseil – 24 rue Font Galloux
Montmorillon	06	Civray	3	Val de comporté	1	0001	Bureau 1 – Mairie-salle des mariages- Saint Savio Bureau centralisateur
Montmorillon	06	Civray	3	Val de comporté	1	0002	Bureau 2- Mairie-Saint Macoux
Montmorillon	05	Chauvigny	3	Valdivienne	3	0001	Bureau 1 - Gymnase - n°5 les genêts chemin de Pastineaut ; chemin de Montauban ; impasse des colombes ; impasse des frères ; impasse des frères ; impasse des frères ; impasse des frères ; impasse du moulin ; la gournozière ; le moulin brault ; les roches ; rue du chambon bas ; place de st martin ; résidence du poirier chéri ; résidence le clos Adler ; route de chauvigny ; route de la chevrolière ; route de lussac ; rue de la bousée au voleur ; rue de la coopérative ; rue de la croix charrier ; rue de la grange à bailly ; rue de la mare ; rue de la pierre aux vieux ; rue de l'abbé Amault ; rue de l'église ; le moulin ; le grand lupins ; rue des murs ; rue des paons ; rue des tilleuls ; rue des vendangeurs ; rue du carroué ; rue du clos Adler ; rue du moulin ; rue du muguet ; rue du parc ; rue du turiret ; rue du village ; rue Paul Lebon ; rue René Cassin ; Bureau centralisateur
Montmorillon	05	Chauvigny	3	Valdivienne	3	0002	Bureau 2 - Gymnase - n°5 les genêts Chanteloup ; chemin de chez bibi ; forges moulisme ; la crénaudière ; la donallière ; la fosse ; la goupillière ; la jordannière ; la maisonneuve ; la mallée ; la pâquerie ; la picauderie ; la tronchonnière ; la vaussourde ; la versée ; la vigne du château ; le pré ; les bruns ; les genêts ; les terres de la biguerie ; moulin neuf ; pinchaud ; résidence la picauderie ; rue chandos ; rue de bourpéuil ; rue de la chalette ; rue de la Chapelle-Morthemer ; rue de la Cousue ; rue de la Dame Blanche ; rue de la Gare ; rue de l'aumônerie ; rue des Douves ; rue du Baron de Soubeyran ; rue du Château ; rue du Lavoir ; rue du Moulin Bourgeois ; rue du Terrier de la Fontaine ; rue René Poitevin ; Tiron ; la charraut ; la Touche ; la touche barrault ; Chemin de la vitrie ; chemin neuf ; coubré ; impasse de la paix ; impasse du chemin creux ; impasse du gué ; la bethière ; la christopherie ; rue de l'écluse ; le fouilloux ; le grand champ guérin ; le petit champ guérin ; le poison ; les champs de la fosse ; les charbonnières ; route de pain perdu ; route de tercé ; rue de bonneuil ; rue de la colline ; rue de la prunerie ; rue de la traverse ; rue de la vergine ; rue de la vitrie ; rue des aulnes ; rue des bornais ; rue des forges ; rue des longères ; rue des sablons ; rue des vignes ; rue du bois demoiselle ; rue du courfoux ; rue du petit clos ; Moulin Neuf
Montmorillon	05	Chauvigny	3	Valdivienne	3	0003	Bureau 3 - Gymnase - n°5 les genêts Beau peu ; les Coudrières ; chemin de la Bourbonnerie ; chemin de la Levée ; chemin de la Morne ; chemin de la rivière ; chemin des plantes ; chemin des prés ; Clairé ; Clairéau ; Freslines ; impasse de la Tranchaye ; impasse des rochers ; impasse des rochers ; impasse des rochers ; impasse du bas village ; impasse du moulin de Chabannes ; Jaouroux ; la Bréchonnière ; la Ferdotterie ; la grange aux grilliers ; la vitrière ; le Charraut Bourgeois ; le Peu ; le Peu Gauvin ; les Boucauderies ; les Héragès ; les Thibauderies ; Pain-Péru ; résidence Tutela ; résidence des tempeliers ; résidence Grand Pièce ; route de la Bréchonnière ; route de Lhonnaimé ; route des Sables ; Rue de la Chapelle-Viviers ; Rue de Chavignat ; rue de la Croix Caraque ; rue de la Haute Tranchaye ; rue de la ligne du tram ; rue de la Poirière ; Rue de la Roussalière ; rue de l'abreuvoir ; rue des anciens métiers ; rue des basses vallées ; rue des bonnelliers ; rue des callades ; rue des carrières ; rue des colverts ; rue des entrepreneurs ; rue des lavandières ; rue des murailles ; rue des pêcheurs ; rue des sablons ; rue des vieux chènes ; rue du bac ; rue du cataipa ; rue du chillou ; rue du figuier ; rue du roumil ; rue du gaschard ; rue du moulin bouin ; rue du temple ; rue du vieux puits ; rue la vallière ; rue lavalette ; rue rivallée ; Saint Grué ; traineau les bois ; Impasse de la neuillère, impasse de la Neuillère
Montmorillon	06	Civray	3	Saint-Martin-l'Arz	1	0001	1 seul bureau de vote - Salle polyvalente - rue du plan d'eau
Montmorillon	10	Lussac-les-Châteaux	3	Saint-Maurice-la-Clouère	1	0001	1 seul bureau de vote-Mairie - 58 rue Principale
Montmorillon	12	Montmorillon	3	Saint-Pierre-de-Mailé	1	0001	1 seul bureau de vote - Mairie
Montmorillon	06	Civray	3	Saint-Pierre-d'Exideuil	1	0001	1 seul bureau de vote - Salle du cèdre - route de chaunay
Poitiers	05	Chauvigny	3	Sainte-Radégonde	1	0001	1 seul bureau de vote - Mairie
Châtelleraut	03	Châtelleraut 2	4	Saint-Rémy-sur-Creuse	1	0001	1 seul bureau de vote - Mairie 1 place André Chicot
Montmorillon	06	Civray	3	Saint-Romain	1	0001	1 seul bureau de vote - Mairie
Poitiers	09	Lusignan	3	Saint-Sauvant	1	0001	1 seul bureau de vote - Mairie 1 Place de la Mairie
Châtelleraut	04	Châtelleraut 3	4	Senillé-Saint-Sauveur	2	0001	Bureau 1 - Mairie - 5 Place de la Fourcaudière - Saint Sauveur Bureau centralisateur
Châtelleraut	04	Châtelleraut 3	4	Senillé-Saint-Sauveur	2	0001	Bureau 2 - Mairie annexe - 2 place de la Mairie - Senillé
Montmorillon	12	Montmorillon	3	Saint-Savin	1	0001	1 seul bureau de vote - Mairie
Montmorillon	10	Lussac-les-Châteaux	3	Saint-Secondin	1	0001	1 seul bureau de vote - Salle du conseil
Châtelleraut	08	Loudun	4	Saires	1	0001	1 seul bureau de vote - Salle des fêtes - rue René Monory - face à l'ancienne mairie
Châtelleraut	08	Loudun	4	Saix	1	0001	1 seul bureau de vote - Salle des Fêtes
Châtelleraut	08	Loudun	4	Sammarçolles	1	0001	1 seul bureau de vote - Mairie - 2 Rue de l'Eglise
Poitiers	09	Lusignan	3	Sanxay	1	0001	1 seul bureau de vote - Salle municipale
Montmorillon	12	Montmorillon	3	Saulgé	1	0001	1 seul bureau de vote - Salle des activités 15, Rue de la Vergrnade
Montmorillon	06	Civray	3	Savigné	1	0001	1 seul bureau de vote - Mairie
Poitiers	01	Chasseneuil du Poitou	1	Savigny-Lévescault	1	0001	1 seul bureau de vote - Salle de l'étang
Châtelleraut	03	Châtelleraut 2	4	Savigny-sous-Faye	1	0001	1 seul bureau de vote - Mairie
Châtelleraut	02	Châtelleraut 1	4	Scorbé-Clairvaux	1	0001	1 seul bureau de vote - SALLE POLYVALENTE NUMERO 1 PLACE ETIENNE CHERADE de MONTBRON

Châtelleraut	03	Châtelleraut 2	4	Séigny	1	0001	1 seul bureau de vote - Maison des Associations - 1, Le Bourg
Poitiers	01	Chasseneuil du Poitou	1	Sèvres-Anxaumont	2	0001	Bureau 1 - Salle Polyvalente - Route de Bigné Bureau centralisateur
Poitiers	01	Chasseneuil du Poitou	1	Sèvres-Anxaumont	0002	0002	Bureau 2 - Salle Polyvalente - Route de Bigné
Montmorillon	10	Lussac-les-Châteaux	3	Sillars	1	0001	1 seul bureau de vote - Salle des Fêtes
Poitiers	18	Vivonne	2	Smarves	2	0001	Bureau 1 - Gymnase de la rue des Ecoles Bureau centralisateur
Poitiers	18	Vivonne	2	Smarves	0002	0002	Bureau 2 - Gymnase de la rue des Ecoles
Montmorillon	06	Civray	3	Sommeries-du-Clain	1	0001	1 seul bureau de vote - Mairie
Châtelleraut	03	Châtelleraut 2	4	Sossais	1	0001	1 seul bureau de vote - Salle des Fêtes
Montmorillon	06	Civray	3	Surin	1	0001	1 seul bureau de vote - Salle des fêtes, 8 rue de la Tour
Poitiers	01	Chasseneuil du Poitou	1	Tercé	1	0001	1 seul bureau de vote - Mairie
Châtelleraut	08	Loudun	4	Ternay	1	0001	1 seul bureau de vote - Salle polyvalente, rue des lamberts
Montmorillon	12	Montmorillon	3	Thollet	1	0001	1 seul bureau de vote - Mairie
Poitiers	11	Migné-Auxances	1	Thurageau	1	0001	1 seul bureau de vote - salle socioculturelle "place Gérard Bourguignon"
Châtelleraut	02	Châtelleraut 1	4	Thuré	3	0001	Bureau 1 - Mairie de Thuré (Salle des Mariages) Habitants du bourg, rue du Rinty, rue Paul Gauguin, rue du Porche, rue de la Reue, rue Jacques Brel, rue René Faulcon, rue des Blanchards, la Merveillère, rue des Crapaudins, le Carroi Bernard, la Première Godeau, la Girondelle, Guitière, le Chilou Rousseau, les Saunnières. Bureau centralisateur
Châtelleraut	02	Châtelleraut 1	4	Thuré	0002	0002	Bureau 2 - Préau fermé de l'école Anne Frank - 10 rue Anne Frank Habitants du Hameau de Besses.
Châtelleraut	02	Châtelleraut 1	4	Thuré	0003	0003	Bureau 3 - salle Jean Louis Dupuy - sis rue des Blanchards Tous les autres lieux-dits.
Montmorillon	12	Montmorillon	3	La Trimouille	1	0001	1 seul bureau de vote - Salle de l'École Publique
Châtelleraut	08	Loudun	4	Les Trois-Moutiers	1	0001	1 seul bureau de vote - Mairie
Châtelleraut	03	Châtelleraut 2	4	Usseau	1	0001	1 seul bureau de vote - Mairie
Montmorillon	10	Lussac-les-Châteaux	3	Usson-du-Poitou	1	0001	1 seul bureau de vote - Salle du Conseil Municipal
Montmorillon	09	Lusignan	3	Valence-en-Poitou	5	0001	Bureau 1 - Salle des fêtes - Rue Hemmoor - Couhé Bureau centralisateur
Montmorillon	09	Lusignan	3	Valence-en-Poitou	0002	0002	Bureau 2 - Salle des Fêtes - Rue de la mairie - Ceaux-en-Couhé
Montmorillon	09	Lusignan	3	Valence-en-Poitou	0003	0003	Bureau 3 - Salle de Conseil 13, Le Bourg - Châtillon
Montmorillon	09	Lusignan	3	Valence-en-Poitou	0004	0004	Bureau 4 - Salle des fêtes - 8, Rue des Iles Payré
Montmorillon	09	Lusignan	3	Valence-en-Poitou	0005	0005	Bureau 5 - Salle du Conseil - Mairie - 1 Rue du 19 mars - Vaux
Châtelleraut	03	Châtelleraut 2	4	Vaux-sur-Vienne	1	0001	1 seul bureau de vote - Mairie
Châtelleraut	03	Châtelleraut 2	4	Vellèches	1	0001	1 seul bureau de vote - salle des albizias - 1, bis rue de l'étang
Poitiers	07	Jaunay Marigny	1	Saint Martin la Pallu	7	0001	Bureau 1 - Ecole élémentaire 4 rue du chemin vert - Vendœuvre-du-Poitou Canton 7 Chalenaïs, La Citére Chemin Brochereau, Cité Erabliés, Impasse Abbé Pigouillet, Ile aux Fleurs, Petit Gué, Petites Roches, Les Roches, Pace Puits Tari, place Georges Compain, Place Raoul Peret, La Petite Rocheboeuf La Rocheboeuf, Route Chêneché, Route Lencloître (n° 1 au n° 45), Route Lurault, Route Poitiers, Route Signy, Route Sablières, Rue Albert Botreau, Rue Chef de Ville, Rue l'Esvescault, Rue Pierre qui Vire, Rue Tivoli, Rue des Ganéas, Rue Sables Verts, Rue Trois Puits, Rue 14 juillet, Rue Chemin Vert, Rue général Chemineau, Rue Tramway, rue Jehan Foucault, Venelle du Moulin, Vieux. Bureau centralisateur Mairie de Vendœuvre-du-Poitou
Poitiers	07	Jaunay Marigny	1	Saint Martin la Pallu	0002	0002	Bureau 2 - Ecole élémentaire Gérard Gauthier - 4 rue Chemin Vert Canton 7 Bois Beaulieu, Bonnavet, Bourg-Neuf, Clos Roussais, Impasse Pataury, L'Arceau, La Boutinière, La Coirauderie, La Fondre, La Galle Boursee, la Grande Allée, La Gréssière, La Rigane, La Servanerie, La Tour de Bousais, Le Chardon Blanc, Le Chêne, Le Moulin à Vent, Le Panier, Le Pau, Le Theil, Les Bionnes, Les Prés Secs, Les Varennes, Lot, Chêne Vert, Mavault, Merdic, Moulin Ravard, Origny, Ravard, Roussais, Route d'Ouzilly, Route de Chince, Route de Jaunay-Clan, Route de Lencloître 5N° 102 au n° 108), Route de Ravard, Route de St léger, Route de Thurageau, Route Pouzeret, Route du Stade, Route Haute Boutinière, Rue Combette, rue Fosse Picaut, Rue Rigane, Rue Ruette, Rue Vangely, Rue Chrétiens Champs, Rue Viennees, Rue Bas Boussais, Rue Chemin creux, Rue Colombier, Rue Pataury.

Poitiers	07	Jaunay Marigny	1	Saint Martin la Pallu	0003	Bureau 3- Ecole maternelle Gérard Gauthier - 2 rue du Chemin Vert Canton 7	Bataille, Bois de la grève, Chemin Prieuré, Cloître, Fressenay, L'Abelloire, la Font, La gareme, La Grimaudière, La Grève, La Harpe, La Joubardière, La Roussière, Le Petit Cloître, Les Quatre Vents, Passais, Petit Couture, Place Girondeau, Purnaud, Route Chabourmay, Route Fressenay, Route La Rendouze, Route Neuville, Route Deux communes, Rue de l'Industrie, Rue de la Gare, Rue des Ecoles, Rue des Treilles, Rue des Venelles, Rue du Château, Rue du Coteau, Rue du Courtois, Rue du Gué, Vaurais.
Poitiers	07	Jaunay Marigny	1	Saint Martin la Pallu	0004	Bureau 4 - Salle des fêtes de Blaslay Canton 7	
Poitiers	07	Jaunay Marigny	1	Saint Martin la Pallu	0005	Bureau 5- Salle de la mairie de Charraix 48 rue des écoles Canton 7	
Poitiers	07	Jaunay Marigny	1	Saint Martin la Pallu	0006	Bureau 6 -Salle des fêtes de Cheneché - 2 impasse cloche de Bré - Cheneché Canton 7	
Poitiers	07	Jaunay Marigny	1	Saint Martin la Pallu	0007	Bureau 7 -Salle de la Mairie de Varennes Canton 7	
Poitiers	18	Vivonne	2	Vernon	0001	1 seul bureau de vote - Salle Socio-culturelle	
Montmorillon	10	Lussac-les-Châteaux	3	Verrières	0001	1 seul bureau de vote - Mairie 14 place de la Mairie	
Châtelleraut	08	Loudun	4	Verru	0001	1 seul bureau de vote - Salle de réunion 5 grand'rue	
Châtelleraut	08	Loudun	4	Véziers	0001	1 seul bureau de vote - Mairie - 1 rue de l'Eglise	
Châtelleraut	04	Châtelleraut 3	4	Vicq-sur-Gartempe	0001	1 seul bureau de vote - Salle des fêtes-1 route de la Forest	
Montmorillon	10	Lussac-les-Châteaux	3	Le Vigean	0001	1 seul bureau de vote - Mairie - Salle Mairie des Pradelles	
Poitiers	18	Vivonne	2	La Villiedieu-du-Clain	0001	1 seul bureau de vote - Mairie 5 place de la Mairie	
Montmorillon	12	Montmorillon	3	Villemort	0001	1 seul bureau de vote - Salle de Réunion - 9 rue de l'Ecole	
Poitiers	11	Migné-Auxances	1	Villiers	0001	1 seul bureau de vote - Mairie	
Poitiers	18	Vivonne	2	Vivonne	0001	Bureau centralisateur du canton 13	Bureau 1 - Mairie -Avenue de Bordeaux Avenue Henri Pétomet (du n°1 au 7 et du n°2 à la « descente de la plage »), Grande Rue (du n°1 au 59 et du n°2 au n°26), Rue Michel Lambert, Rue du Château, Rue des Halles, Rue de la Mairie, Avenue de Bordeaux, Rue de la Vallée, Rue Marcel Bourmeau, Rue des Carmes, Chemin de St Aubin, Côte de Jorgny, Rue des Bancs, Rue du Pas de St Georges, Rue de Champagne Saint Hilaire, Impasse du Manoir, Rue sur Verdet, Rue du Bois de la Brie, Rue Boutiller du Hétail, Rue de la Tête Noire, Impasse St Michel, Place du Marché, Rue des Courmillères, Place de la Mairie, Résidence de la Vonne, Chemin de la Grande Gache, Résidence du Palais, Rue des Coquelicots, Chemin de la Traillie, Les Champs Rabbeaux, Impasse des Halles, Place du Champ de Foire, Impasse du Bois de la Brie, Impasse, St Hilaire, Le Prieuré St Georges, Rue des Lys, Rue des Marguerites, Rue de Chanteloup, Venelle des Bancs de la Boucherie, Venelle de l'Ancienne Gardarmerie, Venelle de l'Abri, Chemin du Coteau, Impasse des Platanes, rue de la prairie de vounant.
Poitiers	18	Vivonne	2	Vivonne	0001	Bureau 2- Ecole Elémentaire - Rue Langevin Wallon	Les Ecarts : Boiscoltant, Peuchault, Le Recloux (Route de Voulon, Rue du Recloux Haut, Rue du Recloux Bas, Chemin du Recloux, Chemin de l'Ancienne Ferme), la Groie (Route de Voulon, La Groie), Touchillon, Rompéchine (Route de Champagné St Hilaire, Chemin de Villepeasant), Villepeasant (Rue du Champ de la Vigne, Rue de la Cille, Rue des Groyes, Rue de la Ringette, Chemin des Reclaudis), Le Sauzours, La Motte de Ganne (Rue de la Charume, Rue du Coussat, Rue des Esnards, Champs des Noyers, Rue de la Motte, Rue du Bois Juré, Plan du Sémaphore), Cercigny (Impasse Jeanne de Tavannes, Rue de la Chapelle), Le Vieux Cercigny (Impasse des Grands Champs, Rue du Clos des Noëls), Chavagné (Impasse de Rachau, Impasse des Prés Longs, Rue du Pont Eiffel), Rue du Clair), Bisset (Rue de la Rivière, Rue des Prés Grands), Vaumartin, Nouzières (Route de la Plaine, Rue des Champs Rouges, Rue de la Poterie, Rue Rocq, Impasse des Vigneaux), Les Brandes de Cercigny, Le Peu de Thay (Allée des Noyers, Rue de la Fontaine, Rue du Puits, Rue de la Mare), Chemin du Gué de l'Isle, La Maison Brûlée, le Petit Fenoux, les Aulnées, RN10, La Salle (Rue de la Place d'Armes, Rue des Rouchères, Impasse du Lavoir, Rue du Gîte), le Champ du Chai.
Poitiers	18	Vivonne	2	Vivonne	0002	Bureau 2- Ecole Elémentaire - Rue Langevin Wallon	Avenue de Paris, Rue des Portes Rouges, Rue Langevin Wallon, Rue Pierre et Marie Curie, Impasse Bellevue, Avenue de Bellevue, Rue Fernand Giraud, Rue des Vaucelles, Place des Tileuls, Chemin de la Fontaine, Rue Louise Courtin, Impasse Louise Courtin, Rue Maurice Rat, Avenue Henri Pétomet (du n°9 à 19 et du n°14 au n°32), Avenue de la Plage, Rue de Picanème, Place du Cadran, Impasse du Cadran, Rue Laurent Brisson, Rue Henri IV, Rue de la Brègue, Rue des Cyrès, Rue du 8 Mai, Impasse Beauregard, Impasse de Biard, La Grande Rue (du n°61 au 113 et du n°28 à 76), Le Verger, Rue des Pommiers, Rue des Poliers, Rue des Amandiers, Rue des Pruniers, Rue des Cerisiers, Rue du Chevalot, Chemin de Chassais, Rue de la Roche Cartier, Rue de Chassais, Rue du Bois de Chassais, Rue des Vignes, Impasse des Châtagniers, Rue des Châtagniers, Rue des Ludes, Chemin de Praire, Rue des Hauts de Grenives, Chemin des Ludes.

Poitiers	18	Vivonne	2	Vivonne	0003	<p>Bureau 3 - Médiathèque - 99 Grand Rue Chemin de la Carrière, Chemin de Goupillon, Chemin des Sablons, Rue des Sablons, Chemin sous la Porte, Choué, La Carrière, Le Champ des Grolles, Impasse de Goupillon, Résidence du Coutelet, Route de Lusignan, Route de Marçay, Rue de Goupillon, Rue de la Vieille Eglise, Rue de Maupet, Rue de Sais, Rue des Alouettes, Rue des Bergeronnettes, Rue des Charbonnières, Rue des Fauvettes, Rue des Mésanges, Rue des Moineaux, Rue des Pinsons, Rue des Merles, Rue des Rossignols, Rue des Bouvreuils, Sais, chemin de la lardillé, impasse des piverts.</p> <p>Les Ecarts : Abrié-Le Chêne (Chemin de la Source), Chemin d'Abrié, Le Chêne, Rue de la Futale, Rue des Petits Prés, Rue du Chêne, Rue du Logis, Rue des Chanômes), L'Anjouinière, (Impasse du Bois des Chaumes, Rue du Bois de la Chaume, Impasse des Prinaux, Rue de la Charbonnière), ZA L'Anjouinière, La Bancaillère (Rue de la Bancaillère, Rue des Faucherettes, Impasse du Clos, Chemin du Lavoir, Chemin du Bois Muraire, Chemin de la Petite Lisière), La Bramière, Le Meurdron, Le Treuil, Les Bachées, Les Brégnières, Les Chapes Noires, Goupillon, Grenive(Chemin de Grenive), Ouzine, Pommeroux, La Plancher (Chemin du Beugnon, Le Murier, Route de Danlot), Route d'Iteuil, Rue de l'Ancienne Métairie, Rue des Epoux Soleil, Rue du Château de la Plancher, Rue du Moulin de Danlot) Les Braudes (Allée des Braudes, Les Braudes, Chemin des Braudes, Impasse des Braudes), Les Varennes, Naslin (Rue de la Boque, Rue du Bois Brûlé, Rue du Petit Naslin).</p>
Poitiers	19	Vouillé	2	Vouillé	0001	<p>Bureau 1 - Salle Polyvalente - 9 rue de Braunsbach - Electeurs de A à H Bureau centralisateur</p>
Poitiers	19	Vouillé	2	Vouillé	0002	<p>Bureau 2 - Salle Polyvalente - 9 rue de Braunsbach - Electeurs de I à Z</p>
Montmorillon	06	Civray	3	Voullême	0001	1 seul bureau de vote – Mairie – salle des mariages
Montmorillon	09	Lusignan	3	Voullon	0001	1 seul bureau de vote – Salle du conseil à la Mairie
Poitiers	19	Vouneuil-sous-Biard	2	Vouneuil-sous-Biard	0001	Bureau centralisateur du canton 19
Poitiers	19	Vouneuil-sous-Biard	2	Vouneuil-sous-Biard	0002	Bureau 1 : Maison du Temps Libre – Rue de la Boivre - Bureau centralisateur – Electeurs de A à G
Poitiers	19	Vouneuil-sous-Biard	2	Vouneuil-sous-Biard	0003	Bureau 2 - Groupe scolaire Jacques-Yves Cousteau, 74 rue Firmin Petit (nord du champ de tir, Pouzioux la Jamie) - Electeurs de A à G
Poitiers	19	Vouneuil-sous-Biard	2	Vouneuil-sous-Biard	0004	Bureau 3 - Salle des tilleuls
Poitiers	19	Vouneuil-sous-Biard	2	Vouneuil-sous-Biard	0005	Bureau 4 – Groupe scolaire Jacques-Yves Cousteau, 74 rue Firmin Petit (nord du champ de tir, Pouzioux la Jamie) - Electeurs de H à Z
Châtelleraut	05	Chauvigny	3	Vouneuil-sur-Vienne	0001	<p>Bureau 5 – Maison du temps libre - Rue de la Boivre – Electeurs de H à Z</p> <p>Bureau 1 – Mairie de Vouneuil-sur-Vienne – 34 place de la libération - Bureau centralisateur Avenue Jean Jaurès, Avenue Mendès France, Chabonnes Chantemerle,Chaumont, Chemin de Bellevue,Chemin des Cerisiers, Chemin des Pécheurs, Chitre, Freiroie, impasse de Bel-Air, Impasse des Chambons, Impasse Marcel Pagnol, la Belle étoile, la Bressaudière, la Chamoiserie, la Durvaudière, la Girarderie, la Guignardière, la Marauderie, la Pocterie, la Renaudière, la Ridalière, la Rodrie, le Bas Village, le bas Villiers, le Haut Villiers, le Noyer Jaune, le Pireau, le Port de Ribes, le Prieure de Savigny, les Aillandières, les Ardentes, les Breloux, les Brochallières, les Chicards, les Duplais, les Fiches du Parc, les Quatre Vents, les Saudrières, les Savoyes, les Turffes, L'Espérance, Passage de Chabonnes, l'Ormeau,Place de la Libération, Place du 19 Mars, Ribes, Route Canon sur-Vienne, Route de Chauvigny, Route de Monthonlon, Rudepaire, Rue Albert Camus, Rue Buissonnière, Rue de Bel Air, Rue de Chabonnes, Rue de l'Huilerie, Rue de l'Île Corbet, Rue de la Bigotière, Rue de la Doue, Rue de la Drosera, Rue de la Durvaudière, Rue de la Girarderie, Rue de la Petite Gare, Rue de la Poste, Rue de Rudepaire, Rue des Ardentes, Rue des Audinnettes, Rue des Bruyères, Rue des Chambons, Rue des Fauvettes, Rue des Fougères, Rue des Petites Rivières, Rue du Bas Bourg, Rue du Bas Villiers, Rue du Centre, Rue du Four, Rue du Haut Villiers, Rue du Pinaill, Rue du Pont, Rue du Porche, Rue du Port de Ribes, Rue du Puits, Rue Georges Brassens, Rue Jacques Brel, Rue Pablo Neruda, Rue René Cassin, Rue de la Salamandre, Savigny.</p>

Châtelleraut		05	Chauvigny	3	Vouneuil-sur-Vienne	0002	Bureau 2 - Montgamé-salle de Montgamé
Poitiers	11	Migné-Auxances	1	1	Vouzailles	0001	Allées de la Tour, Chemin de la Baudette, Chemin de la Chapelle, Chemin de la Ferme, Chemin de la Petite Aubue, Chemin de Velaudon, Chemin des Pougues, Chemin des Tuilleries, Isles, la Chambonnerie, la Grande Aubue, la Maraiche à Mercier, la Torderie, la Varenne, Launay, le Creux Chemin, le Pontreau, le Saut de la Vie, le-Vieux Moussais, les Babins, les Boteries, les Clercs, les Inchères, les Picaudières, les Quemais, les Rabottes, les Voibières, Montgamé, Moussais, Pied Sec, Route des Chataigniers, Rue de la Chambonnerie, Rue de Pied Sec, Rue des Abricotiers, Rue des Babins, Rue des Boteries, Rue des Chataigniers, Rue des Mouzorts, Rue des Pigeonniers, Rue du Riveau, Rue du Vivier, Velaudon, Vieillefonds.
Poitiers	11	Migné-Auxances	1	1	Yversay	0001	1 seul bureau de vote - Mairie
							1 seul bureau de vote - Mairie
							457

PREFECTURE de la VIENNE

86-2024-05-02-00012

Arrêté n° 2024 DCL/BER 379- en date du 2 mai
2024 modifiant l'arrêté n° 2023 DCL/BER 591 -
en date du 9 octobre 2023
portant renouvellement des membres des
commissions de contrôle des listes électorales
dans les communes du département de la
Vienne

**Arrêté n° 2024 DCL/BER 379- en date du 2 mai 2024
modifiant l'arrêté n° 2023 DCL/BER 591 - en date du 9 octobre 2023
portant renouvellement des membres des commissions de contrôle des listes électorales dans
les communes du département de la Vienne**

Le préfet de la Vienne

VU le code électoral et notamment ses articles L.19 et R.7 à R.11 ;

VU le décret 2023-959 du 18 octobre 2023 portant changement du nom des communes, notamment celui de commune de Coulonges-les-Hérolles ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2023 DCL/BER 591 - en date du 27 septembre 2023 portant renouvellement des membres des commissions de contrôle des listes électorales dans les communes du département de la Vienne ;

VU l'arrêté n°2023 en date du 27 octobre 2023 portant création de la commune nouvelle de Val de Comporté ;

VU l'arrêté n°2024-SG-DCPPAT-011 en date du 22 avril 2024 donnant délégation de signature à Monsieur Etienne BRUN-ROVET, sous-préfet, secrétaire général de la préfecture de la Vienne ;

VU les propositions de modifications des maires des communes de Cenon-sur-Vienne,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de modifier l'arrêté n° 2023 DCL/BER 570 - en date du 27 septembre 2023 portant renouvellement des membres des commissions de contrôle des listes électorales dans les communes du département de la Vienne ;

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRETE

Article 1 : L'annexe de l'arrêté n° 2023 DCL/BER 570 - en date du 27 septembre 2023 portant renouvellement des membres des commissions de contrôle des listes électorales dans les communes du département de la Vienne est remplacée par l'annexe au présent arrêté, qui comprend des modifications identifiées par la couleur jaune pour les communes suivantes : Cenon-sur-Vienne, Maillé, Savigny-Levescault, Port de Piles, Migné-Auxances, Poitiers, Valence-en-Poitou, Coulombiers, Antigny, Jazeneuil, Marigny-Chemereau, Saint-Martin-la-Pallu ;

Article 2 : Le secrétaire général de la préfecture de la Vienne et les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Vienne et notifié aux maires du département qui en porteront connaissance aux délégués ci-dessous désignés au sein de leur commune.

**Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général absent,
la directrice de cabinet**


Corinne BORD

Commission de contrôle des listes électorales dans les communes du département de la Vienne - Renouvellement 2023

ARRONDISSEMENT	Norm de la commune	Population municipale 2020	Nombre de Liste	Composition des Commissions	Conseillers municipaux (CM)	Délégués d'administration (DA)	Délégués désignés Par le Tribunal judiciaire (DTJ)
MONTMORILLON	Adriers	719		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Stéphane QUERRIOUX	M Jacques DAZAS	Mme Liliane QUERRIOUX
	Poitiers	576		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Christophe CAYET	Mme Anne SAVATIER	M Claude LÉVÊQUE
MONTMORILLON	Anché	340		Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Estelle MARTIN-CHARDONNIER	Mme Virginie RENOUST	Mme Nicole REMBLIÈRE
	Châtellerault	357		Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Claudie GUIONNET	Mme Françoise GUILLAUD	M Dominique ANTOUMARCHI
MONTMORILLON	Angliers	629		Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Stéphanie RANCHÉ	M Laurent ROCHARD	M Loïc ARCHAMBAULT
	Antigny	549		Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Sylviane TESSIER	M Gérard BODIN	M Rémi BERTHON (titulaire) M MANCEAU Hilaire (suppléant)
CHATELLERAULT	Antran	1 192	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Daniel BARRAUD	Mme Odile ROYER épouse LECOMTE	Mme Lilette BUFFEATU
	Arçay	355		Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme THIBAUT Delphine	Mme COUSSINOT Marie-Ange (titulaire) Mr MEUNIER Dominique (suppléant)	Mme Lydie TALBOT (titulaire) Mme Danielle LENHOFF (suppléante)
CHATELLERAULT	Archigny	1 092	2 listes	Composition 3 CM de la majorité 2 CM 2 ^{ème} liste	M Frédéric COGNE Mme Cécile ROY Mme Béatrice DUVEAU	Néant	Néant
	Aslonnes	1 109	2 listes	Composition 3 CM de la majorité 2 CM 2 ^{ème} liste	M Jérôme JUSSIAME M Pascal CHAUMONT	Néant	Néant
MONTMORILLON	Asnières-sur-Blour	182		Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Maryse GREMILLON	Mme Bénédicte MARCHADIER	Mme Jeanine MILORD titulaire
	Asnois	183		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Didier BARRAULT	M Gérard MORILLON suppléant	M Pierre CHASSAT suppléant
CHATELLERAULT	Aulnay	98		Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Angéline GUILLET	M Didier HERAULT	Mme Cécile BOGUCKI
	Availles-en-Châtellerault	1 757	2 listes	Composition 3 CM de la majorité 2 CM 2 ^{ème} liste	M Jérôme BELLIN M Quentin ROY	M Claude PADIOLLEAU	Mme Marie-Rose COTTET
MONTMORILLON	Availles-Limouzine	1 272	2 listes	Composition 3 CM de la majorité 2 CM 2 ^{ème} liste	M Philippe COIFFARD Mme Françoise VERGNAUD M Quentin BESSEAU	Néant	Néant
	Avanton	2 175	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Joël FAUGEROUX	M Guy DELAPIERRE	M Philippe FORGEOT
CHATELLERAULT	Basses	323	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Christine PETIT	M Jérémy BIRAUD	M Jean-Philippe POIGNANT
	Beaumont-Saint-Cyr	3 035	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Ludovic GALERNE	Mme Francine MARTIN	Mme Béatrice OLIVIER
CHATELLERAULT	Bellefonds	254		Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Brigitte GOSSET épouse DIMIER	Mme Jacqueline DALLIER épouse REMAUDIERE	M Didier ROUIL
	Berrie	263		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Raymond DEMIOT LIMOGES	M Jean-Pierre REDON	M Luc GIRARDEAU
CHATELLERAULT	Berhegon	306		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Christian POURCEL	M Jean-Marie PUCHAULT	M Robert GIRARD
	Béruges	1 469	2 listes	Composition 3 CM de la majorité 2 CM 2 ^{ème} liste	Mme Annabelle GUILLOT	M Michel MOREAU	M Tony OUVVARD
MONTMORILLON	Béthines	473		Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Laurence GUITTET Mme Magali PRINCIPAUD M Emmanuel BONNET	Néant	Néant
					Mme Florence BRUNET M Philippe PUYGRENIER		
					Mme Sylvia NEDAUD	Mme Brigitte GABORIT	M Guy DAVID

Commission de contrôle des listes électorales dans les communes du département de la Vienne - Renouvellement 2023

ARRONDISSEMENT	Nom de la commune	Population municipale 2020	Nombre de Liste	Composition des Commissions	Conseillers municipaux (CM)	Délégués d'administration (DA)	Délégués désignés Par le Tribunal judiciaire (DTJ)
CHATELLERAULT	Beuxes	553		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M. Dominique LARDIN	M. Jean ROBERT	M Michel MÉNÉGATTI
POITIERS	Biard	1 751	2 listes	Composition 3 CM de la majorité 2 CM 2 ^{ème} liste	Mme Maryse AUMOND M. Jean-Luc TACHAT M. Christophe OLIVIERO M. Yannick DEPORT (suppléant) Mme Céline REPOUSSARD (suppléante) Mme Michèle BERNARD M. Pierre JOLLY M. Dominique DURAND (suppléant)	Néant	Néant
POITIERS	Bignoux	1 054	2 listes	Composition 3 CM de la majorité 2 CM 2 ^{ème} liste	Mme Séverine LEROY Mme Isabelle ROY M. Arnaud LUMINEAU M Thierry THÉVENET M Vincent THOMASSIN	Néant	Néant
MONTMORILLON	Bianzay	787		Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme MéliSSa PETIT	Mr Bernard CHEVALIER	Mme Béatrice ROUSSEAU
POITIERS	Boivre-la-Vallée	3 083	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Fabienne PIERRE-EUGENE	M Olivier BERNAL	Mme Joëlle PROUST
POITIERS	Bonnes	1 729	2 listes	Composition 3 CM de la majorité 2 CM 2 ^{ème} liste	Mme Marie-Laure FOUCRET M Dominique LE JALLE M Benoit PARENTEAU M Sébastien RONE M Pierre AUGEREAU	Néant	Néant
CHATELLERAULT	Bonneuil-Matours	2 104	2 listes	Composition 3 CM de la majorité 2 CM 2 ^{ème} liste	M Gérard DUPLEIX (majorité) Mme Candie ELIA (majorité) Mme Laurence MARTEAU (majorité) Mme Christelle FERRIER (2ème liste) M Serge BOUIN (2ème liste)	Néant	Néant
MONTMORILLON	Bouresse	584		Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Agnès BERNARD	Mme Marie-Odile DUVERGER	Mme Aurélie BAUBRY
MONTMORILLON	Bourg-Archambault	188		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Stephen SAWYER	M Régis COLAS	Mme Morgane RICHARD épouse LABOUYRIE
CHATELLERAULT	Bourmand	878		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Alexandre GERMAIN	M Marc BOURREAU (titulaire) Mme Laura MONTEIL (suppléant)	M Alain FRADIN
MONTMORILLON	Brigueil-le-Chantre	513		Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Sophie BAYEUL	M Sylvain DAVIET	M Bernard DENIS
MONTMORILLON	Briou	226		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Frédéric COLIN	Mme Evelynne TEXIER	M Benoit COUDRAY
MONTMORILLON	Bruix	716		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Raymond DOUCET	M Michel DEMELLIER	M Pierre PROUST
POITIERS	Buxerolles	10 023	2 listes	Composition 3 CM de la majorité 2 CM 2 ^{ème} liste	Mme Evelynne PASQUET Mme Nathalie TEXIER M Denis ROUGIER M Roland BOUJET M Bernard PERRIN	Néant	Néant
CHATELLERAULT	Buxeuil	939		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Patrick ROY	Mme Annie LEOST épouse CAILLAUD	M Philippe RENARD
CHATELLERAULT	Ceaux-en-Loudun	553		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M François MEUNIER	M Yves BILLOUIN	M Pierre CROSNIER
POITIERS	Celle-Lévescault	1 356	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Christian PECQUET	M Francis PEGUIN	Mme Laurette FLATREAU
CHATELLERAULT	Cenon-sur-Vienne	1 778	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Julia BEAUVAIS	Mme Marie-Christine GAUDINEAU	M Jean-Claude BONNET
CHATELLERAULT	Cernay	477		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Emmanuel BODIN	M Bernard BOYER M James MALAGU	Mme Nathalie HUET
POITIERS	Chabournay	1 073	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Jean-Marc BLANCHARD	M Patrick GABORIT	M Thierry COMPAIN

Commission de contrôle des listes électorales dans les communes du département de la Vienne - Renouvellement 2023

ARRONDISSEMENT	Nom de la commune	Population municipale 2020	Nombre de Liste	Composition des Commissions	Conseillers municipaux (CM)	Délégués d'administration (DA)	Délégués désignés Par le Tribunal Judiciaire (DTJ)
CHATELLERAULT	Chalais	513		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M. Jean-Michel LARGEAU	M. Marcel BERTHONNEAU	Mme Annette JOUFFRIAULT
					M. Valentin BOURREAU	Mme Christine THOMAS	Mme Marie PINEAU
MONTMORILLON	Champagné-le-Sec.	200		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Frédéric MOREAU	M Nicolas BOISSON	M Alain SICARD
MONTMORILLON	Champagné-Saint-Hilaire	1 010	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	M. Vincent COISCAUD	Mme Annie BOILLEDIEU née ARTAUD	Mme Nadine ROGEON née PINEAU
POITIERS	Champigny en Rochereau	1 925	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Denise LORIOUX	M. Louis METAIS	M Dominique HELION
MONTMORILLON	Champniers	351		Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Catherine GODINEAU	Mme Geneviève BOBET	M Jean-Mary DELHOMME
MONTMORILLON	Chapelle-Viviers	561		Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Laure DURAND	M. Marcel CHABRUN	M. Vincent DEMAZEL
MONTMORILLON	Charroux	1 136	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Mireille FOIN	Mme Florence AUCHER	Mme Élisabeth COLAS
POITIERS	Chasseneuil-du-Poitou	4 704	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Xavier VACHER (titulaire)	Mme Martine GABORIAU	M Alain BONDZAZ
					Mme Florence PLUMEREAU (suppléante)	Mme Marie-Claude BOURGOIN	M Jacques SOULIS
MONTMORILLON	Chatain	250		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Allain CHARTEUX	M Tournon Jean-Michel	M Gérard HEBRAS
MONTMORILLON	Château-Garnier	614		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Christian DEVERGE		
POITIERS	Château-Larcher	1 025	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	M François TILLET	Mme Sylvie GERVAIS	Mme Marie-Laure RETAILLEAU
CHATELLERAULT	Châtelleraut	31 840	5 listes	Composition 3 CM de la majorité 1 CM 2 ^{ème} liste 1 CM 3 ^{ème} liste	Mme Frédérique NAUD COLAS	Néant	Néant
					M. Manuel COSTA NOBRE		
					Mme Séverine BART		
					Mme Françoise MÉRY		
					M. Pierre BARAUDON		
MONTMORILLON	Chaunay	1 212	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Martine ROGEON	M Christian BONNET	M Jean-Michel BÉTIN
POITIERS	Chauvigny	7 049	3 listes	Composition 3 CM de la majorité 1 CM 2 ^{ème} liste 1 CM 3 ^{ème} liste	Mme Evelyne COTTIN	Néant	Néant
					M. Gilles MULTEAU		
					M. Vincent PELUCHON		
CHATELLERAULT	Chenevelles	469		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M. Thibaud LEGUBE	Mme Lina MARCHESIN	Mme Chantal AUBOURG
					M Jean-Pierre BARON	M Claude ROY	M Louis PROTTEAU
POITIERS	Chiré-en-Montreuil	912		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Frédéric CHAUVÉAU	M Éric PASQUET	M Claude BLANCHARD
POITIERS	Chouppes	750		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M David BOURDON	M Jean BOURGOIN	M Gérard FOUCTEAU
POITIERS	Cissé	2 785	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Martine PINEAU	M. André MÉNARD	M. Jean-François DESCHAMPS
MONTMORILLON	Civaux	1 203	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Adrien PAGÉ	M Serge SUIRE	M Michel LE FLOC'H
MONTMORILLON	Civray	2 658	2 listés	Composition 3 CM de la majorité 2 CM 2 ^{ème} liste	Mme Dany PROVOST	Néant	Néant
					M Michel VALLADE		
POITIERS	Cloué	496		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Philippe CHAUVERGNE		
					Mme Frédérique DE RUFFRAY		
CHATELLERAULT	Colombiers	1 501	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Gilbert JALADEAU	M Jean-Claude BOUHET	M Didier BOBEAU
POITIERS	Coulombiers	1 164	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Robert NEBOR	M Michel VERDIN	Mme Mariëlle PAULIN-RIVIERE
					Mme Sandra CHARTIER	M Chritian ROYER	M Daniel AMILIEN
MONTMORILLON	Coulonges-les-Hérolles	236		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Eric JEANNETON	Mme Danièle LECLERCQ	M Philippe ALAMOME

Commission de contrôle des listes électorales dans les communes du département de la Vienne - Renouvellement 2023

ARRONDISSEMENT	Nom de la commune	Population municipale 2020	Nombre de Liste	Composition des Commissions	Conseillers municipaux (CM)	Délégués d'administration (DA)	Délégués désignés Par le Tribunal judiciaire (DTJ)
POITIERS	Coussay	251		Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Emilie MOREAU	Mme Louise BARREAU	M Michel COUTINEAU
	Coussay-les-Bois	1 003	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Anny LAUZIER	M Bernard BORDAGE	Mme Joselyne CRON
	Craon	186		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Antony GRIMAUD	M Pierre FERRANDIZ	M Claude DESGRIS
	Croutelle	851		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Stéphane BOURGES	Mme Florence VINCENT	Mme Arlette SAUVAGE née MORCEAU
	Cuhon	398		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Florent BIGOT	M Frédéric CHAUMILLON (titulaire) Mme Michèle CHICARD (suppléante)	M Jean-Pierre AYRAULT
	Curçay-sur-Dive	213		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Danny MARTEAU	Mme Fabienne LEFEBVRE	Mme Mauricette RAMBAULT
	Curçay-sur-Vonne	410		Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Christiane BELFIO	Mme Coirne MAHOT	M Pascal ABADIE
	Dangé-Saint-Romain	2 981	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Nathalie LONGUET	M Michel BERLAUD	M Michel TOUZALIN
	Dercé	155		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Melvin BARRE	M Jean BRUNEAU	Mme Pauline VRIZ
	Dienné	561		Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Marie-Joséphine DELAGE (Titulaire) Mme Danièle HA (suppléante)	M Jean-Marc SEGURET	Mme Nathalie LARGEAU
POITIERS	Dissay	3 233	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Thierry TRIGO (Titulaire) Mme Christine BODINEAU (Suppléante)	M Louis BERNARD (Titulaire) M Dominique LUSSEAU (Suppléant)	Mme Nicole BARREAU (Titulaire) Mme Annick PLUMEREAU (Suppléante)
	Doussay	653		Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Virginie AUBERT	Monsieur Jaoky CERCEAU	M Yves BIJU
	Fleix	136		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Laurent PAPUCHON	M Richard PALLARUELO	Mme Sophie GIRAUD
	Fleuré	1 050	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	M. Denis LACOUR Mme Andrée GERLAND (suppléante)	M. Patrice BRODU M. Michel LEBLANC(suppléant)	Mme Evelyne SANSIQUIER M. Alain BLANCHARD (suppléant)
					<u>Titulaires:</u>		
					Mme Horia PEJOUT M. Thierry HECO Mme Christine PAIN		
					Mme Claudine BLONDEAU M. Michel QUILLIVIC	Néant	Néant
					<u>Suppléants:</u>		
					Mme Marie-Laure COUDRET M. Jérôme TANCHE Mme Corinne CHANTEPIE		
					Mme Dorothee BRUNET M. Lionel BONNIFAIT		
POITIERS	Frozes	559		Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Jeannine DRAGON	Mme Colette COLAS	M Joël MÉTAIS
	Gençay	1 737	2 listes	Composition 3 CM de la majorité 2 CM 2 ^{ème} liste	Mme Sophie VERGNAUD M Pascal THIBAUT Mme Maud CERISIER Mme Fabienne GILLES ROUSSEAU Mme Cécile CERISIER	Néant	Néant
MONTMORILLON	Genouillé	512		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M. Florian MORISSET	Mme Monique LHERAUD née Migaud	Mme Odette PARADOT née Chebassier
	Gizay	377		Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Mireille GEFRE	M Walter BRUN	M Gérard GOURDON
	Glénouze	105		Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Chantal ROBINOT	M Alvaro RIVIERE	M Jean-Paul MAUPU
	Goux	491		Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Colette GEAY	M. Jean-Michel GUILLEMIN	M. Jean-Pierre HOREAU
	Guesnes	222		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Claude MORIN (titulaire) Mme Françoise PICHÉREAU (suppléant)	Mme NEYRETESTELLE (titulaire) Mme MARTINEAU Chantal (suppléante)	M Yves BODINEAU
	Haims	225		Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Lydie CHARRET	Mme Claudette ARNAUD	Mme Claudine GIRARD

Commission de contrôle des listes électorales dans les communes du département de la Vienne - Renouveau 2023

ARRONDISSEMENT	Nom de la commune	Population municipale 2020	Nombre de Liste	Composition des Commissions	Conseillers municipaux (CM)	Délégués d'administration (DA)	Délégués désignés Par le Tribunal judiciaire (DTJ)
CHATELLERAULT	Ingrandes	1 750	2 listes	Composition 3 CM de la majorité 2 CM 2 ^{ème} liste	Mme Sophie MILLE MME Dolorès COSTA Mme Chantal FABRIS M Nicolas GOURDONNEAU Mme Julia DEVANT	Néant	Néant
POITIERS	Iteuil	2 940	2 listes	Composition 3 CM de la majorité 2 CM 2 ^{ème} liste	M. Jean-Paul AUGER (titulaire) M. Jean-Christophe CINQUABRE (titulaire) Mme Floriane CLAIRAND (titulaire) M. Alexandre DUMUREAU (suppléant) Mme Séverine PIGNON (suppléante) M. Patrick MAILLOU Mme Angélique POIREAULT	Néant	Néant
POITIERS	Jardres	1 273	2 listes	Composition 3 CM de la majorité 2 CM 2 ^{ème} liste	M Christian de CHALAIN M William RONDA M -Dimitri AUGRY M Serge KONAYAO M Sébastien RECOUPÉ	Néant	Néant
POITIERS	Jaunay-Marigny	7 530	3 listes	Composition 3 CM de la majorité 1 CM 2 ^{ème} liste 1 CM 3 ^{ème} liste	Mme Monique BERNARD (CM de la majorité) M Vincent RIVIERE (CM de la majorité) Mme Sophie OGET (CM de la majorité) Mme Véronique CROUX (CM 2ème liste) Mme Brigitte ARCHAMBAULT (CM 3ème liste)	Néant	Néant
POITIERS	Jazeneuil	804		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Christopher DUJUIS Mme Janna GAULT (suppléant)	M Bernard BEAUBEAU Mme COTTO Marie France (suppléante)	M Thierry Billerot M Claude LITT (suppléant)
MONTMORILLON	Jouhet	527		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M. François MATRINGHEM	Mme Céline TAILLIFET	Mme Annie BRUGIER THOREAU
MONTMORILLON	Journet	369		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Julien LACROIX	Mme Sylvie DELHOMME	Mme Vanessa GUILLEMOT
MONTMORILLON	Joussé	303		Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mr FOUCHER Rémi	Mme Sonia DELAPORTE	Mme Anne-Marie MOLARD
MONTMORILLON	L'Isle-Jourdain	1 163		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Guy MORLIERE (Titulaire) M Eric MORIN (Suppléant)	M Jean-Claude PERRIN (Titulaire) Mme Marie-Christine FORT (Suppléante)	M Thierry TESSIERE
MONTMORILLON	La Bussière	323		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Mickaël MARTIN	Mme Nicole BELLICAUD	Mme Martine CAILLON
MONTMORILLON	La Chapelle-Bâton	357		Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Marie-Annick CLERCY	Mme Martine LE CAM	M Rémi ROGEON
POITIERS	La Chapelle-Moulière	705		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M David BRIAND	Mme Sonia ANUEL	Mme Ludvine NEAU
CHATELLERAULT	La Chaussée	182		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Gérard BOULÉ	M Alexis CUREAU	M Emmanuel COUSSEMENT
MONTMORILLON	La Ferrière-Airoux	321		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Anthony POIRIER	M Michel DUPUIS	M Bernard THIMONIER
CHATELLERAULT	La Grimaudière	397		Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Jocelyne SENECHAULT	Mme Monique AUBERT	Mme Adeline DEROSIER
POITIERS	La Puye	606		Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Corinne TEXIER M. Eric CRESPIN M. Jean-Claude BOBLIN Mme Nathalie RENAUD	Mme FAURE-BRAC Marielle	Mme Danielle BLONDELLE
CHATELLERAULT	La Roche-Posay	1 561	2 listes	Composition 3 CM de la majorité 2 CM 2 ^{ème} liste	Mme Pascale MOREAU M. John BOUDOUIN	Néant	Néant
CHATELLERAULT	La Roche-Rigault	556		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Thierry THADAUME	Mme Françoise BARREAU	Mme Patricia RIVIERE

Commission de contrôle des listes électorales dans les communes du département de la Vienne - Renouvellement 2023

ARRONDISSEMENT	Nom de la commune	Population municipale 2020	Nombre de Liste	Composition des Commissions	Conseillers municipaux (CM)	Délégués d'administration (DA)	Délégués désignés Par le Tribunal judiciaire (DTJ)
MONTMORILLON	La Trimouille	889	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Antoine LAPORTE MANY Titulaire Mme Cécile RIGOLET Suppléante	Jeanine CHALIVAT -MAZOU Titulaire Mme Nelly PINEAU épouse VOUHÉ Suppléante	M Philippe DURAND
POITIERS	La Villiedieu-du-Clain	1 592	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Alexis COURTIN	Mme Simone CLOPEAU	M Bernard SIMON
MONTMORILLON	Lathus-Saint-Rémy	1 217	2 listes	Composition 3 CM de la majorité 2 CM 2 ^{ème} liste	Mme Frédérique MORILLON Sabine BOUSSEAU Mme Chantal BONNET M Florent VAUCHER M Jean-Noël BRUNET	Néant	Néant
POITIERS	Latillé	1 440	2 listes	Composition 3 CM de la majorité 2 CM 2 ^{ème} liste	Mme Monique AUGÉ M Ludovic POINGT Mme Natacha QUILLET Mme Charlotte NÉRON M Philippe NIVAU	Néant	Néant
MONTMORILLON	Lauthiers	68	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Régis LECEVSE	Mme Emeline CHAIGNEAU ép COURADEAU	M Julien JAMET
POITIERS	Lavoux	1 180	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Dominique BOISARD	M Stéphane GARNAUD	M Michel CHARRON
MONTMORILLON	Le Vigeant	699	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Yolande PLISSON (titulaire) Mme Anne-Marie LOMBART (Suppléante)	Mme Françoise BESSAGUET (suppléante)	Mme Marie-Thérèse THIMONIER
CHATELLERAULT	Leigné-les-Bois	592	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Emilien MEUNIER	M Claude ROUILLARD	M Jean-François TAILLET
CHATELLERAULT	Leigné-sur-Usseau	475	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Janick MARTINET	M Marc LEBELIER	M Marc LEBÉLIER
MONTMORILLON	Leignes-sur-Fontaine	637	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Béatrice MAGNON (Titulaire) M Laurent TEXIER (Suppléant)	Mme Audrey CAILHOL (Titulaire) Mme Valérie VANHOUTTE (Suppléante)	M Hervé THERMEAU (Titulaire) Mme Cécile GARREAU (Suppléante)
CHATELLERAULT	Lendoffre	2 456	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Alain MONDON	M André GILLET	M Gaëtan LINARES
CHATELLERAULT	Les Ôrmes	1 631	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Catherine PUGLIA Suppléant : BODIN Serge	Mme Patricia MARIILLEAU	Mme Ghislaine ALLEAUME
CHATELLERAULT	Les Trois-Moutiers	1 074	2 listes	Composition 3 CM de la majorité 2 CM 2 ^{ème} liste	Mme Sylvie RAMEIX Mme Geneviève FONTAINE Mme Marie-paule DUTOUR Mme Héliène GARNIER M Cédric LIDDELL	Néant	Néant
CHATELLERAULT	Lésigny	537	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Patrick BEAUVAIS	M Patrick PICARD	M Daniel TREMBLAIS
CHATELLERAULT	Leugny	407	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme CHESNEAU Priscilla	M BABARIT Gilles	M CROIZON Gérard
MONTMORILLON	Lhommatzé	859	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Eric BOURDEVERRE	Mme Nadine DESMAZEAU	M Alain MATHIS
MONTMORILLON	Liglet	312	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Guillaume LAMBERT	Mme Pierrette ENJALBERT, née LACOURT	M Pierre PERAULT
POITIERS	Ligugé	3 349	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Françoise MARTIN	Mme Valérie PLISSON	M Bernard COUTURIER
MONTMORILLON	Linazay	225	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Véronique SAULIMÉ	Mme Francine BLANC	M Jean-Pierre PROVOST
POITIERS	Liniers	561	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Bénédicte BOURDEREAU (Titulaire) Mme Odile ROCHARD (suppléante)	M Antoine RINAUD	M Alexandre HAUSSEER
MONTMORILLON	Lizant	404	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Gaëlle FONTENEAU		Mme Maryline LARGEAU
CHATELLERAULT	Loudun	6 747	2 listes	Composition 3 CM de la majorité 2 CM 2 ^{ème} liste	M. JALLAIS Michel M. DUPUIS Philippe M. AUCHER Francis Mme PINEAU Marie-Pierre M. PRUD'HOMME Jacques	Néant	Néant
MONTMORILLON	Luchapt	249	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Gérard DACLON (Titulaire) M Joël CHÂTEAU(suppléant)	M Moïse CHASSAT	Mme Bernadette BLAIN

Commission de contrôle des listes électorales dans les communes du département de la Vienne - Renouvellement 2023

ARRONDISSEMENT	Nom de la commune	Population municipale 2020	Nombre de Liste	Composition des Commissions	Conseillers municipaux (CM)	Délégués d'administration (DA)	Délégués désignés Par le Tribunal judiciaire (DTJ)
POITIERS	Lusignan	2 649	2 listes	Composition 3 CM de la majorité 2 CM 2 ^{ème} liste	M Charles DEROO (titulaire), M Jean-Loïc HERBRETEAU (titulaire), M Christophe SINAULT (titulaire), Mme Christelle BASSEREAU (remplacante) M Christian CHAINTRE (titulaire), M Eric CHAPELLE (titulaire), M Jean-Louis DURAND (remplacant)	Néant	Néant
MONTMORILLON	Lussac-les-Châteaux	2 318	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Patrice FILLAUD (Titulaire) Mme Annie LAGRANGE (Suppléante)	M Yvon GIRAUD (Titulaire)	Mme Eliane HERPIN (Titulaire) Mme Monique VERRON (Suppléante)
MONTMORILLON	Magné	675		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Frédéric BRESSOLIN	M Alain GUILLLOT (Suppléant)	M Gérard JOUVANNEAU
POITIERS	Maillé	668		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Lacoste Hubert	M Prestrot Vivien	M Mosello Fabrice
CHATELLERAULT	Mairé	158		Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Catherine BIET-ROBIN	M Alain NIBAUDEAU	M René GRANDIN
POITIERS	Maisonneuve	339		Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Fanny DUBOIS	M Michel BOULAND	Mme Mariette BONNIN
POITIERS	Marçay	1 185	2 listes	Composition 3 CM de la majorité 2 CM 2 ^{ème} liste	M Philippe CAUDERLIER, Mme Isabelle MATHIEU M Patrick PAVOISNE M Jean-Paul MORICHEAU Mme Alexandra De Oliveira FONSECA	Néant	Néant
POITIERS	Marigny-Chemereau	601		Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Sylvie NADEAU	Mme Françoise THEBAULT	Mme Magali BELLIN
POITIERS	Marnay	700		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Jean-François DILLOT	M Michel PASQUAY	Mme Isabelle LIEVRE
CHATELLERAULT	Martaizé	380		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Benoît METAYER	Mme Jeannine RENAULT	M René-Pierre VAILLANT
POITIERS	Massognes	287		Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Maryse CROEGAERT	Mme Sabrina LIROT	Mme Martine DUSSOUL
CHATELLERAULT	Maulay	182		Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Magali AUBERGEON	M Didier GIFFARD	M José RENONCOURT
MONTMORILLON	Mauprévoir	603		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Dominique MARTIN Titulaire Mme Aurore ROUSSEAU Suppléant	M Christian ROUFFIGNAT Titulaire M Jean-Pierre FRADET Suppléant	Mme Pascale BAILLOT épouse GILLES
MONTMORILLON	Mazerolles	851		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Patrick GIRAUD	M Henri CROISÉ	Mme Marie-Thérèse BLIARD
CHATELLERAULT	Mazeuil	253		Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Angélique MITTAULT (Titulaire) M Didier BARRIN (Suppléant)	Mme Lysiane METAIS (Titulaire) Mme Annabelle LAILLAULT (Suppléant)	M Bernard MICHAUD
CHATELLERAULT	Messemé	239		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Marc Du Reau de la GAIGNONNIÈRE	M Francis RIAUTET	M Dominique MAJERES
POITIERS	Mignatoux-Beauvoir	4 577	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Stéphane MARIE	M Jean-Yves GRANET	M Philippe PELLETIER
POITIERS	Migné-Auxances	6 071	3 listes	Composition 3 CM de la majorité 1 CM 2 ^{ème} liste 1 CM 3 ^{ème} liste	M Dominique GAUD Mme Manuela FAGE M Jean-Luc CAÏLA Mme Sylvie FORTAIN M. Jean-Marc MAZIERE	Néant	Néant
MONTMORILLON	Millac	553		Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Chantal POULAIN	M Vincent SOUCHAUD	M Guy COURIVAUD
POITIERS	Mirebeau	2 218	2 listes	Composition 3 CM de la majorité 2 CM 2 ^{ème} liste	Mme Danièle ROUSELLE M Alain DESGRIS M Eric SIBILEAU M Stéphane OMER Mme Nadine PROUST	Néant	Néant
CHATELLERAULT	Moncontour	986		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Arnaud GIANSAINTI M Jean-Claude BOUILLAUD (Suppléant)	M Serge ROUSSEAU Mme Valérie VERDIER (Suppléante)	M Benoît BIGOT Mme Sylvie BOUTIN (Suppléante)
CHATELLERAULT	Mondion	106		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Marc MORNET	M Jean-François AMIRAULT (titulaire) Mme Jocelyne BOUIN (suppléante)	M Martine AUBRY née SOURIAU
POITIERS	Montamisé	3 630	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Françoise AUBRY	Mme Christine CHAUVIN	M Louis-Marie CHALLET

Commission de contrôle des listes électorales dans les communes du département de la Vienne - Renouvellement 2023

ARRONDISSEMENT	Nom de la commune	Population municipale 2020	Nombre de Liste	Composition des Commissions	Conseillers municipaux (CM)	Délégués d'administration (DA)	Délégués désignés Par le Tribunal Judiciaire (DTJ)
CHATELLERAULT	Monthoiron	662	2 listes	Composition 1CM+1DA+1DTJ Composition 3 CM de la majorité 2 CM 2 ^{ème} liste	M Christophe BOCQUIER M Jean-François DELAGE Mme Marlène PIGNÉ-PLANES Mme Catherine PERRICQUIAUX Mme Marie-Catherine BURBAUD M. Jean-Luc SOUCHAUD	Mme Michelle LEBEAU (titulaire) Mme Claudine PAULY (suppléante)	Mme Joëlle CROCHU Néant
CHATELLERAULT	Montmorillon	5 954	2 listes	Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Bruno BELIN	Mme Béatrice FAUQUEMBERGUE	Mme Karine BELIN
CHATELLERAULT	Monts-sur-Guesnes	895	2 listes	Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Isabelle SOULARD	M Dominique AIREAULT	M Alain CLAIRGEAU
CHATELLERAULT	Morton	346	2 listes	Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Marie-Claude PEIGNELIN	M Samuel ARLAUD	Mme Valérie BOUYAT
CHATELLERAULT	Moulismes	373	2 listes	Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Jérôme HERONNEAU	M Jean-Daniel RIVAUX	Mme Nadia MALE
CHATELLERAULT	Moussac	442	2 listes	Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Patrick LECHEVALIER-Titulaire M Marina PREUD'HOMME-suppléante	M Jacques VARENNES	Mme Fabienne LIBERGE
CHATELLERAULT	Mouterre-Silly	663	2 listes	Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Jérôme CHALIFOUR	Mme Evelyne PROT	Mme Yvette COMPAIN
CHATELLERAULT	Mouterre-sur-Blourde	166	2 listes	Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Mireille BARREAULT M Dominique MINEREAU M Kevin VERDUZIER	Néant	Néant
CHATELLERAULT	Naintré	5 911	3 listes	Composition 3 CM de la majorité 1 CM 2 ^{ème} liste 1 CM 3 ^{ème} liste	Mme Viviane DEBIAIS M Jean-François POISSON	Néant	Néant
CHATELLERAULT	Nalliers	320	2 listes	Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Jean-Marc BREUMIER	M Pascal MEUNIER	M Henri PÉRIS
CHATELLERAULT	Nérignac	123	2 listes	Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Etienne DAILLER	M Philippe ROUGETET	M Albert LANNEAU
CHATELLERAULT	Neuville-de-Poitou	5 324	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Yvette PAVY	Mme Chantal BEZAGU	Mme Colette PIERRE
CHATELLERAULT	Nieulh-Espoir	2 718	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Jean-Claude TABUTEAU	M Christian GALLAS	Mme Yvonne CHAMBARD
CHATELLERAULT	Nouillé-Maupertuis	2 751	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Marie-Claire BRUNET	M Francis MAYET	M Jean-Marie PERRIN
CHATELLERAULT	Nueil-sous-Faye	213	2 listes	Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Maxime RANCHER	M Pierre-Yves RITOUX	Mme Corinne BOS
CHATELLERAULT	Orches	410	2 listes	Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Audrey BOBEAU	M Julien DEVERGNE	Mme Sophie CHRISTE
CHATELLERAULT	Ouzilly	919	2 listes	Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Denis ROYER	M Jean MARTINET	M Denis ROYER
CHATELLERAULT	Oyré	973	2 listes	Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Jeannine PASCAULT	Mme Guylaine BLINEAU	Mme Martine WIBAUX
CHATELLERAULT	Paizay-le-Sec	463	2 listes	Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Christine ROULT (Titulaire) Mme Marie-Claude LECAMP (suppléante)	M. René LEMOINE (titulaire) M. Maurice ERAUD (suppléant)	Mme Marie-Claude CHABOISSEAU
CHATELLERAULT	Payroux	490	2 listes	Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Geneviève de MAUDUIT du PLESSIS	M Yvon MOREAU	M Jean-Louis ROUET
CHATELLERAULT	Persac	770	2 listes	Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Vincent SUAUDEAU	M René JOYEUX	Mme Nicole BOURROT
CHATELLERAULT	Pindray	254	2 listes	Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Bernard LORET	M Jean-Marie DELETRE	M Patrick MOYON
CHATELLERAULT	Plaisance	166	2 listes	Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Patricia GOUPIL Mme Annick NALET	Mme Eliane CHARTIER	M Jacky SIREAU
CHATELLERAULT	Pleumartin	1 246	2 listes	Composition 3 CM de la majorité 2 CM 2 ^{ème} liste	M Jacques PEROCHON M Philippe PASQUIER Mme Marylise AUDINET M Flavien CARTIER	Néant	Néant

Commission de contrôle des listes électorales dans les communes du département de la Vienne - Renouvellement 2023

ARRONDISSEMENT	Nom de la commune	Population municipale 2020	Nombre de Liste	Composition des Commissions	Conseillers municipaux (CM)	Délégués d'administration (DA)	Délégués désignés Par le Tribunal judiciaire (DTJ)
POITIERS	Poitiers	88 291	3 listes	Composition 3 CM de la majorité 1 CM 2 ^{ème} liste 1 CM 3 ^{ème} liste	M Claude THIBAUT (titulaire) Mme NOQUET Chantal (titulaire) M Rafael DOS-SANTOS (titulaire) M Jean-Louis FOURCAUD (suppléant) M Christian MICHOT (suppléant) Mme Zoé LORIOUX-CHEVALIER (suppléante)	Néant	Néant
					Mme Isabelle CHEDANEAU (titulaire) M Pierre-Etienne ROUET (suppléant)		
					M François BLANCHARD (titulaire) Mme Carine GILLES (suppléante)		
					Mme Sandrine MESTALS M. ROCHERON Francis (suppléant)	Mme Monique RETY	Mme Catherine LUNETEAU
					M Charles DANCIN	Mme Carmen BIBAULT	Mme Martine LAFOIS
					Mme Catherine BRILLAULT	M Robert THOMAS	Mme Josette FOUCAULT
					M Daniel TEXIER (titulaire) M Philippe MOREAUX (suppléant)	Mme Marie-Rose DUPLEIX (titulaire) M Joël CHABRUN (suppléant)	M Francis GIRAUD
					Mme Manon CHANSIGAUD	M Bernard RIVARD	Mme DEBIAIS
					Mme Béatrice MENCEL (titulaire) M Thierry BRAULT (suppléant)	Mme Sylvaine GAUTHIER (titulaire) M Christian SICLET (suppléant)	M Jean-Michel BLANCHET
					Mme Marion RIBARDIERE	M Claude FUMERON	Mme Noëlle DI ROSA
POITIERS	Quinçay	2 215	3 listes	Composition 3 CM de la majorité 1 CM 2 ^{ème} liste 1 CM 3 ^{ème} liste	M François FAIVRE Mme Isabelle DAVAL Mme Monique MEGE M Pascal CHARLES	Néant	Néant
					M José THOBIE		
					M. Alain DENOUE M Franck DILLAY	M. Bernard PETIT	M. Tony AUCHER
					Mme Nathalie SAVIGNY (titulaire) M François PAIN (suppléant)	M Jean-Michel GAUCHER	Mme Sonia BAUDIN
					M Justin LEROYER	Mme Véronique DUMASDELAGE (titulaire) M Christian FOURREAU (suppléant)	Brigitte MARCHADIER (titulaire) Solange BLANCHARD (suppléante)
					Mme Émilie PAUTROT	Mme Bernadette ALZON M. Jean HUGAULT	Monique GAURY Mme Sandrine PAINTENDRE
					M Francis BELLIN Mme Nadine BOUQUET Mme Marie-Béatrice HERISSE	Néant	Néant
					Mme Véronique ROCHAIS CHEMINEE M Jean-Luc HUBERT		
					M Jean-Marie GUERIN	Mme Marie-Claude Bodin	Mme Louise BIGET
					Mme Camille RAIMBAULT Mme Chantal CHEVALLIER	M Yves TREHOU Yves (titulaire) Mme Jocelyne GRIGNON (suppléante) M. Regis LAILLAULT	Mme Annick FILBIEN M Alain RAMBEAU
POITIERS	Rouillé	2 468	2 listes	Composition 3 CM de la majorité 2 CM 2 ^{ème} liste	M Dominique BERTRAND	Mme Micheline SABLEAUX	Mme Geneviève BARRUSSEAU
					Mme Marie-Elodie PETIT-PEREZ	M Jean-Jacques BERTHELLEMY	M Françoise LECLERC
					Composition 1CM+1DA+1DTJ		
					Composition 1CM+1DA+1DTJ		
					Composition 1CM+1DA+1DTJ		
					Composition 1CM+1DA+1DTJ		
					Composition 1CM+1DA+1DTJ		
					Composition 1CM+1DA+1DTJ		
					Composition 1CM+1DA+1DTJ		
					Composition 1CM+1DA+1DTJ		
POITIERS	Saint-Benoît	7 233	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ			
POITIERS	Saint-Christophe	302	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ			
POITIERS	Saint-Clair	196	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ			
POITIERS	Saint-Gaudent	310	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ			
POITIERS	Saint-Genest-d'Ambrière	1 248	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ			

Commission de contrôle des listes électorales dans les communes du département de la Vienne - Renouveau 2023

ARRONDISSEMENT	Nom de la commune	Population municipale 2020	Nombre de Liste	Composition des Commissions	Conseillers municipaux (CM)	Délégués d'administration (DA)	Délégués désignés Par le Tribunal judiciaire (DTJ)
POITIERS	Saint-Georges-lès-Baillargeaux	4 168	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Bruno LEVEQUE	Mme Anne-Marie MORISSET	M Philippe CORBIN
MONTMORILLON	Saint-Germain	928		Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Véronique GAUTIER, titulaire Mme Véronique CHASSAT, suppléante	Mme Geneviève MICHEAU	M Jean-Marie BEAUDINIÈRE
CHATELLERAULT	Saint-Gervais-lès-Trois-Clochers	1 314	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Michel JUSTICE	M Gilbert GUENAND	M Maryvonne GAUDRON
CHATELLERAULT	Saint-Jean-de-Sauves	1 389	2 listes	Composition 3 CM de la majorité 2 CM 2 ^{ème} liste	M Jean-François ZEMAN M Alain THOMAS M Jean SOULARD M Alain LE GELDON Mme Claire VAN LEEWEN	Néant	Néant
POITIERS	Saint-Julien-l'Ars	2 660	2 listes	Composition 3 CM de la majorité 2 CM 2 ^{ème} liste	M Jean-Philippe BERJONNEAU Mme Catherine COLOMBEAU Mme Laurence GRENIER M Aymeric COMMUNEAU Mme Isabelle QUELLA GUYOT	Néant	Néant
CHATELLERAULT	Saint-Laon	126		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Eric BAUDOIN	Mme Magali CHARLES	Mme Annie BENOIT
MONTMORILLON	Saint-Laurent-de-Jourdes	200		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Christophe BRACHET	M Patrice NAULEAU	Mme Isabelle MOREAU
CHATELLERAULT	Saint-Léger-de-Montbrillais	349		Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Marie-Line GONCALVES DO REGO	Mme Françoise BATTY	M Albert RENEAUME
MONTMORILLON	Saint-Léomer	183		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Alain BOULAY	Mme Colette ANDRE	M Daniel ROCHON
MONTMORILLON	Val-de-Comporté	1 004	Commune nouvelle au 1/1/24	Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Gérard CAILLE (titulaire) Mme Catherine MARTIN (suppléant)	Mme Jeanine GAUTRON (titulaire) M Cédric SARDIN (suppléant)	M Denis MENARD (titulaire) M Christian DUMOUSSEAU (suppléant)
MONTMORILLON	Saint-Martin-l'Ars	386		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Laurent CLEMENT	Mme Nelly SANSQUIER née GUERIN	M. Michel BEAU
POITIERS	Saint-Martin-la-Pallu	5 546	2 listes	Composition 3 CM de la majorité 2 CM 2 ^{ème} liste	Mme Micheline CHARBONNEAU Mme Marie-Chantal SABOUREAU M Claude ARCHAMBAULT M ADALBERT DEMARTEIZE Alexandre Mme Marinette VIGNAUD	Néant	Néant
MONTMORILLON	Saint-Maurice-la-Clouère	1 312	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Benjamin MOIGNER	M Régis VIGNE	Mme Annick MASSÉ
MONTMORILLON	Saint-Pierre-d'Exideuil	754		Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Adeline GATELIER	Mme Marylène BIARNAIS	M Serge MORIN
MONTMORILLON	Saint-Pierre-de-Maillé	881		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Alain GUITARD	Mme Françoise LE DOEUFF	M Claude AUBOURG
CHATELLERAULT	Saint-Rémy-sur-Creuse	392		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Cyril BESNAULT	M Denis BESNAULT	Mme Marie-Noëlle ROY ép. FOULON
MONTMORILLON	Saint-Romain	396		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Alain CHOCARNE	M Eric ROUHAULT	M Bernard GAUTHIER
POITIERS	Saint-Sauvant	1 258	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Annette NAU (titulaire) Mme Agnès KRESSMANN (suppléante)	M. Stéphane PETIT (titulaire) M. Philippe SOUCHÉ (suppléant)	M Dominique PERONNEAU (titulaire) M Laurent BOBLET (suppléant)
MONTMORILLON	Saint-Savin	846		Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Angélique LEFEUVRE	Mme Florence CHATAIN	Mme Claudie LEROUGE

Commission de contrôle des listes électorales dans les communes du département de la Vienne - Renouvellement 2023

ARRONDISSEMENT	Nom de la commune	Population municipale 2020	Nombre de Liste	Composition des Commissions	Conseillers municipaux (CM)	Délégués d'administration (DA)	Délégués désignés Par le Tribunal judiciaire (DTJ)
MONTMORILLON	Saint-Secondin	546		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Stéphane LEGER	Mme Maryvonne CHARTIER	Mme Monique GUIMBAUD
POITIERS	Sainte-Radégonde	169		Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Céline WIBAULT titulaire Mme Kalfinka TERROBA suppléante	M Claude FOUCHER	Mme Carine DURAND
CHATELLERAULT	Saires	132		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Franck CHICARD	Mme Madeleine SERVANT	Mme Caroline COMBREAU
CHATELLERAULT	Saix	290		Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Jocelyne LEBEAU	Mme Anicette GILBERT	M Rémi LECOUSTEY
CHATELLERAULT	Samarçolles	642		Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mm Laurence ROY	M. ARCHAMBAULT William - Titulaire Mme GUERIN Michèle Suppléante	M Jean MALECOT
POITIERS	Sanxay	548		Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Ghislaine GRASSET	Mme Danièle CHENE	M Nicolas DEGENNES
MONTMORILLON	Saulgé	1 013	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Alice DUPONT	Mme Corinne LAVOIX	M Michel ARNOU
MONTMORILLON	Savigné	1 336	2 listes	Composition 3 CM de la majorité 2 CM 2 ^{ème} liste	M. Didier MÉZIL Mme Michelle CAILLAUD (Suppléante) M. Anthony ARLOT Mme Marie-Hélène THÉNAUD (Suppléante) Mme Suzie PORTEJOIE M. Avelino RODRIGUES (Suppléant) M. Joël COULAIS Mme Maryvonne DELAGRANGE	Néant	Néant
POITIERS	Savigny-Lévescault	1 168	2 listes	Composition 3 CM de la majorité 2 CM 2 ^{ème} liste	Titulaires Mme Monique BOIS Mme Pierre-Eric GIROD M. Patrick PIERRE M. Yohann BRUNET Mme Patricia Guyonnet Suppléants Mme Anne COURBIER M. Rémi LEDOUX Mme Nathalie Dumagnier.	Néant	Néant
CHATELLERAULT	Savigny-sous-Faye	383		Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Marie-Laure GAUCHERON	Mme Maryvonne BUCCO	Mme Monique FRADIN
CHATELLERAULT	Scorbé-Clairvaux	2 259	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Pascal MASSONNET	Mme Eliane TERRASSON	M Bernard FY
CHATELLERAULT	Senillé-Saint-Sauveur	1 877	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme FONTAINE Isabelle, titulaire Mme Stéphanie CHARTIER, suppléant	M. Jean-Pierre RENAULT, titulaire Mme Marylène FAVARD suppléant	M. Alain PROUST
CHATELLERAULT	Sérigny	312		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Guy REYMANN	Mme Gisèle LEBEAU	Mme Marie-Noëlle FRANCOIS
POITIERS	Sèvres-Anxaumont	2 181	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme GAUDIN Dominique	M BLAIS Didier	M JACQUET Alain
MONTMORILLON	Sillars	611		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M. Stéphane CATELLA	M. René FRICOUT	M. Guy CHARRIER
POITIERS	Smarves	2 810	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Christine BONNET	M. Jean-Michel ROUX	M Philippe LAVENAC
MONTMORILLON	Sommières-du-Clain	788		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Daniel DION	Mme Nathalie BERTHOMMÉ	Mme Estelle ORECCHIONI
CHATELLERAULT	Sossais	438		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M René VOLDERS	M. Jean-Noël BOUILLON	Mme Muriel ROUX
MONTMORILLON	Surin	133		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Thomas POIRIER	M Liliane PERRIN	M Michel GRIMAUD
POITIERS	Tercé	1 116	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Marion AUBRUN	M Michel BROSSARD	Mme Annick DUDOIGT
CHATELLERAULT	Tenay	184		Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Nathalie CHOLET	Mme Catherine GIBAUD	Mme Solange CLAIRGEAU
MONTMORILLON	Thollet	156		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Fabrice BEAVOGUI Mme Josiane FADERNE 'suppléante)	Mme Sandrine LEGAUD	Mme Vanessa VANDEROSTYNE
POITIERS	Thurageau	814		Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Yolaine SIMMONE	Mme Thérèse LOCHON	Mme Roseline BONNEAU
CHATELLERAULT	Thuré	2 878	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Marie-Claude DEPONT	M. Claude RENAULT	Mme Christine DESPORT
CHATELLERAULT	Usseau	607		Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Aurélie PERRINET	M. Michel HAMOIR	M. Antoine BEAUFILS

Commission de contrôle des listes électorales dans les communes du département de la Vienne - Renouveau 2023

ARRONDISSEMENT	Nom de la commune	Population municipale 2020	Nombre de Liste	Composition des Commissions	Conseillers municipaux (CM)	Délégués d'administration (DA)	Délégués désignés Par le Tribunal judiciaire (DTJ)
MONTMORILLON	Usson-du-Poitou	1 260	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Karine MAUTRET	Mme Marie-Hélène BOMPAS	Mme Joëlle PAILLER
MONTMORILLON	Valdivienne	2 747	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Nathalie BROUARD	Mme Nelly CHEDANE	Mme Claudine DESCHAMPS
MONTMORILLON	Valence-en-Poitou	4 474	3 listes	Composition 3 CM de la majorité 1 CM 2 ^{ème} liste 1 CM 3 ^{ème} liste	Mme Katia ARTUS Mme BOYARD-DILLOT Céline. M Jean-Michel DAVID M Jean-Louis PORCHERON Mme Emmanuelle GEOFFROY	Néant	Néant
CHATELLERAULT	Vaux-sur-Vienne	546		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Romain ARNAULT	Mme Eliane DUGÉ	M Patrice BABIN
CHATELLERAULT	Veilèches	363		Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Virginie BONNET-RUIZ	Mme Nathalie FRADIN	Mme Brigitte DENIS
POITIERS	Vernon	704		Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Carole AUBOYER- M-Julien Besson (suppléant)	M Francis PERAULT Mme Monique CHARRETIER (suppléante)	Mme Marie-Fabienne CHARLES
MONTMORILLON	Verrières	1 004	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Bernadette REBEYRAT	Mme Dominique DETURCK	M Michel IGNOLIN
CHATELLERAULT	Verrue	391		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Morgan RENE	M Jean-Paul MERON	M Serge GIGON
CHATELLERAULT	Vézières	357		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Bernard AUDREN	M Jacky DURAND	Mme Marie-Christine Durand
CHATELLERAULT	Vicq-sur-Gartempe	615		Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Marie-Jeanne ROUET	Mme Edmée ROUET	M. Hubert BERNARD
MONTMORILLON	Villemort	103		Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Elisabeth BAILLERGEAU COTI	Mme Claudine DAOUX	M Rémy RENAUD
POITIERS	Villiers	893		Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Aline CHATRY	M Patrick GUERIN	Mme Laurence FAURE
POITIERS	Vivonne	4 345	3 listes	Composition 3 CM de la majorité 1 CM 2 ^{ème} liste 1 CM 3 ^{ème} liste	Titulaires : M. Alain PIERRE (liste majoritaire) Mme Nadine ROUSSEAU (liste majoritaire) Mme Viviane CARTIER (liste majoritaire) Mme Marie-Annick PALAU (2ème liste) M. Florian RETIF (3ème liste) Suppléants : Mme Chantal GREMILLON (liste majoritaire) M. Patrick GUILLON (liste majoritaire) Mme Anita GUINARD-CLERC (liste majoritaire) M. Bernard BARBOTIN (2ème liste) M. Jean-Michel BOUGOUIN (3ème liste)	Néant	Néant
POITIERS	Vouillé	3 701	1 liste	Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Bernard PIERRE-EUGENE	M Franck METTIER	M. Mariel AUZOUX
MONTMORILLON	Voulême	378		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M Anthony TRANCHANT	Mme Blandine NEVEUX	Mme Valérie PETRY
MONTMORILLON	Voulon	467		Composition 1CM+1DA+1DTJ	M. Stéphane LONGEAU	Mme Danièle MORILLE	Mme Annie MAGNAN
POITIERS	Vouneuil-sous-Biard	5 896	3 listes	Composition 3 CM de la majorité 1 CM 2 ^{ème} liste. 1 CM 3 ^{ème} liste	Mme Virginie FALLOURD Mme Elodie FOURNIER Mme Elodie LAGRANGE M Antoine BILLY M Sylvain FOURGAUD	Néant	Néant
CHATELLERAULT	Vouneuil-sur-Vienne	2 198	2 listes	Composition 3 CM de la majorité 2 CM 2 ^{ème} liste	M Michel BERGER M Christian DESHOULIERE M Jean-Louis GAUD Mme Isabelle ALBERT Mme Céline GANDON	Néant	Néant
POITIERS	Vouzailles	600		Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Christine BARREAU	Mme Laurence JALLET	Mme Martine BLEUZE
POITIERS	Yversay	529		Composition 1CM+1DA+1DTJ	Mme Isabelle CLERC DESGRANGES	Mme Marie-Claire DAVID	M Jean HENINGER

436 874

PREFECTURE de la VIENNE

86-2024-05-03-00003

AP 102 HABILIT AI 2024 002

**Arrêté n° 2024-DCPPAT/BE-102 en date du 3 mai 2024
portant habilitation n°AI-86/2024-002 de la SARL OFC - EMPRIXIA
pour réaliser l'analyse d'impact mentionnée au III de l'article L.752-6 du code de commerce**

Le Préfet de la Vienne,

Vu le code de commerce et notamment ses articles L.752-6, R.752-6-1 et R.752-6-2 et A.752-1 ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration ;

Vu le décret du 15 février 2022 du Président de la République portant nomination de Monsieur Jean-Marie GIRIER, préfet de la Vienne ;

Vu le décret n°2019-331 du 17 avril 2019 relatif à la composition et au fonctionnement des commissions départementales d'aménagement commercial et aux demandes d'autorisation d'exploitation commerciale ;

Vu l'arrêté du ministre de l'économie et des finances du 19 juin 2019 fixant le contenu du formulaire d'habilitation pour réaliser l'analyse d'impact mentionnée au III de l'article L 752-6 du code du commerce ;

Vu l'arrêté du ministre de l'Europe et des affaires étrangères du 4 janvier 2022 relatif à la suppression de l'exigence de présentation par les entreprises d'un extrait d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers dans leurs démarches administratives ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2024-SG-DCPPAT-011 en date du 22 avril 2024 donnant délégation de signature à Monsieur Etienne BRUN-ROVET, sous-préfet, secrétaire général de la préfecture de la Vienne ;

Vu la demande d'habilitation formulée par Monsieur Olivier FOUQUERÉ, gérant de la SARL OFC - EMPRIXIA, en date du 19 avril 2024, pour le département de la Vienne ;

Vu les pièces annexées à la demande ;

Vu le dossier complet le 30 avril 2024 ;

Sur la proposition du Secrétaire Général de la préfecture de la Vienne,

ARRÊTE

Article 1 :

La SARL OFC - EMPRIXIA dont le siège social est au 61 Boulevard Robert Jarry 72000 LE MANS est habilitée à réaliser l'analyse d'impact mentionnée au III de l'article L752-6 du code de commerce.

Le numéro d'identification est : AI-86/2024-002. Ce numéro d'habilitation devra figurer sur l'analyse d'impact au même titre que la date et la signature de l'auteur de l'analyse.

Affaire suivie par : Sandrine COURAND
Bureau de l'Environnement
Tél : 05 49 55 71 23
Mél : sandrine.courand@vienne.gouv.fr
7 place Aristide Briand, 86000 Poitiers
www.vienne.gouv.fr

Article 2 :

Cette habilitation est accordée pour une durée de 5 ans non renouvelable par tacite reconduction. Elle est valable sur l'ensemble du territoire du département de la Vienne. L'ancienne habilitation accordée par arrêté n° AI – 86/2019-002 en date du 1^{er} octobre 2019 est abrogée à compter de la date de publication du présent arrêté.

Article 3 :

La demande de renouvellement est déposée dans un délai de 3 mois avant l'échéance du délai de 5 ans.

Article 4 :

Toute modification dans les indications fournies dans le dossier présenté à l'appui de la demande d'habilitation doit être déclarée dans les deux mois au préfet de la Vienne.

Article 5 :

Cette habilitation peut être suspendue ou retirée, après mise en demeure, par le représentant de l'État dans le département où les faits auront été constatés, pour les motifs suivants :

- Non respect des conditions auxquelles était soumise sa délivrance, définies en application des dispositions des articles R.752-6, R. 752-6-1, R.752-6-2
- Non exercice ou cessation d'exercice des activités au titre desquelles elle a été délivrée
- Atteinte à l'ordre public ou danger pour la salubrité publique.

Article 6 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux, hiérarchique ou d'un recours devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification.

Vous pouvez également déposer votre recours juridictionnel sur l'application internet Télérecours citoyens, en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante :

www.telerecours.fr

Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de produire de copies du recours et, l'enregistrement de ce dernier est immédiat, sans délai d'acheminement.

Article 7 : Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture de la Vienne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Vienne et notifié au demandeur.

Poitiers, le 25 avril 2024

Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général absent,
la directrice de cabinet


Corinne BORD

UDAP

86-2024-01-23-00010

DP08603124x0001

Autorisation de travaux sur immeuble situé dans
un site classé et en abords de monuments
historiques pour les travaux ne relevant pas
d'une autorisation du ministre chargé des sites



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES NOUVELLE-
AQUITAINE
Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Vienne**

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

Autorisation de travaux sur immeuble situé dans un site classé et en abords de monuments historiques pour les travaux ne relevant pas d'une autorisation du ministre chargé des sites

Le préfet ,

Vu le code de l'environnement, notamment les articles L.341-10 et R.341-10 ;

Vu le code du patrimoine, notamment les articles L.621-32 et L.632-2 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, notamment son article 43 ;

Vu le décret n°2010-633 du 8 juin 2010 modifié relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des affaires culturelles ;

Vu l'arrêté portant délégation de signature du préfet ;

Vu l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France,

ARRÊTE

L'autorisation de travaux relative à la demande n° DP 086031 24 X0001 U8601 déposée par Monsieur BOULARD Loic est accordée sous réserve du respect des prescriptions suivantes:

Afin d'intégrer cette piscine de façon harmonieuse et discrète dans le paysage environnant et dans le site classé de la Vallée de la Vienne et aux abords du château de Loubressay, notamment par l'adaptation au terrain naturel et par les couleurs :

- les parois et le fond du bassin seront de ton clair ou foncé (pas de blanc, ni de bleu et ni les couleurs vives).
- les margelles du bassin auront une teinte 'ton pierre de pays' (foncé) et respecteront le terrain naturel sans aucun talutage.
- le voile d'hivernage sera dans le même plan que la margelle et de tonalité foncée.
- la couverture par un volume transparent gonflable ou sur ossature est interdite.
- le local technique sera entièrement dissimulé soit en souterrain, soit en bâtiment existant.

NB1 : Le projet est situé dans une zone de présomption de prescription archéologique (ZPPA). Il est conseillé de se rapprocher du Service Régional de l'Archéologie (SRA) 102, Grand'Rue - CS 20553 - 86020 POITIERS (Tel : 07 84 44 18 10).

NB2 : La date opposable de l'arrêté est celle de la publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Vienne.

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Vienne

Hôtel de Rochefort, 102 Grand'Rue, 86020 Poitiers CEDEX

05 49 55 00 07 - udap.vienne@culture.gouv.fr

Fait à Poitiers
Pour le Préfet et par délégation,

Architecte des Bâtiments de France
Madame Régina CAMPINHO

En cas de désaccord, la présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du préfet ou d'un recours hiérarchique auprès du ministre chargé des sites dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision. Le silence gardé pendant plus de deux mois par le préfet ou le ministre chargé des sites vaut décision de rejet. Un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent peut être formé dans les deux mois à compter de la notification de la présente décision.

UDAP

86-2024-05-03-00007

DP08603124X0029

Autorisation de travaux sur immeuble situé dans
un site classé pour les travaux ne relevant pas
d'une autorisation du ministre chargé des sites



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES NOUVELLE-
AQUITAINE
Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Vienne**

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

Autorisation de travaux sur immeuble situé dans un site classé pour les travaux ne relevant pas d'une autorisation du ministre chargé des sites

Vu le Code de l'environnement, notamment les articles L.341-10 et R.341-10 ;
Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, notamment son article 43 ;
Vu le décret n°2010-633 du 8 juin 2010 modifié relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des affaires culturelles ;
Vu l'arrêté portant délégation de signature du préfet ;
Vu l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France,

ARRÊTE

L'autorisation de travaux relative à la demande n°DP 086031 24 X0029 U8601 déposée par Madame PENCREACH Roxane est refusée pour les motifs suivants :

Le projet est implanté à l'intérieur des servitudes de protection du site classé visé en annexe, comprenant un ensemble bâtis de facture traditionnelle (volumes, façades, matériaux et mise en œuvre traditionnels), de grandes parcelles paysagées participant à la qualité du site.

Le projet de remplacement d'un portail extérieur tel que présenté, par un modèle métallique, de type contemporain et de teinte gris anthracite, s'avère non adapté au bâti et aux qualités paysagères du site. Les dispositions du projet entrent en contradiction avec l'objectif de présentation de l'espace protégé visé ci-dessus, par l'implantation, l'architecture, la mise en œuvre et le choix des matériaux proposés. Par conséquent, la demande en l'état sera de nature à porter atteinte au site protégé et ne peut être acceptée.

Après analyse du site, il sera prêté une attention particulière à l'adaptation du projet à son environnement, à savoir :

- le portail sera en bois peint, de forme simple, pleine ou ajourée (lames de bois verticales) et de teinte mate et foncée*
- si le portail est d'un modèle métallique, il sera de type portail ferronnerie (portail en alu possible) avec barreaudages verticaux en partie haute et soubassement plein (ou totalement ajouré avec barreaudages verticaux) et de teinte mate et foncée.*

Le demandeur pourra obtenir toutes informations complémentaires relatives à l'instruction de son dossier auprès du service instructeur et/ou pourra prendre rendez-vous avec l'architecte des bâtiments de France afin que ce dernier apporte les conseils architecturaux, urbains et paysagers nécessaires avant dépôt d'un nouveau

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Vienne - Hôtel de Rochefort, 102 Grand'Rue, 86020 Poitiers CEDEX

05 49 55 63 27 - udap.vienne@culture.gouv.fr

Page 1 sur 2

dossier.

NB :

- le gris anthracite est une couleur non adaptée en site, faisant référence à un style industriel.

- Le projet est situé dans une zone de présomption de prescription archéologique (ZPPA). Il est conseillé de se rapprocher du Service Régional de l'Archéologie (SRA) 102, Grand'Rue - CS 20553 - 86020 POITIERS (Tel : 07 84 44 18 10).

La date opposable de l'arrêté est celle de la publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Vienne.

Fait à Poitiers
Pour le Préfet et par délégation,

**Architecte des Bâtiments de France
Madame Régina CAMPINHO**

En cas de désaccord, la présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du préfet ou d'un recours hiérarchique auprès du ministre chargé des sites dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision. Le silence gardé pendant plus de deux mois par le préfet ou le ministre chargé des sites vaut décision de rejet. Un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent peut être formé dans les deux mois à compter de la notification de la présente décision.